

CAP·AUX·DIAMANTS

HISTOIRES D'UTOPIES

VUE DE LA BASSE VILLE A QUEBECK

Collection des Prospects.



Envoi de publication. N° de la convention: 40066616. Port de retour garanti. C. P. 26, Haute-Ville, Québec (Québec) G1R 4M8. N° 136 | HIVER 2019 | 9,50 \$

Dessiné par Franz Xaver Habermann

Prospect von der untern Stadt in Quebec gegen St. Laurentz Fluß.

Vue de la basse Ville a Quebec vers le fleuve St. Laurent.

FRANZ XAVER HABERMANN

Vuë de la basse Ville a Québec vers le fleuve St-Laurent, vers 1775-1781

100

3 6

11310 9 505


Messagees Dynamiques

CENTRE
D'HISTOIRE
DE MONTRÉAL

35 ANS D'HISTOIRES

 @CHMRTL

 @CHMRTL

 CHMRTL

ville.montreal.qc.ca/chm

Montréal 





SOMMAIRE

Cap-aux-Diamants | n° 136 | Hiver 2019

HISTOIRES D'UTOPIES

MOT DE PRÉSENTATION 3
par Martin Pâquet et Mathieu Perron

PAUL LE JEUNE ET L'UTOPIE JÉSUITE EN NOUVELLE-FRANCE 4
par Samuel Mercier

PEAUX DE CASTORS, DRAPEAUX ANGLAIS ET HABITS ALLEMANDS : CINQ REPRÉSENTATIONS DE QUÉBEC AU XVIII^E SIÈCLE 8
par Marjolaine Poirier

VISIONS D'AVENIR, SUCRE D'ÉRABLE ET PROGRÈS 12
par Mathieu Perron

LE RÊVE D'UNE MÉTROPOLE CANADIENNE-FRANÇAISE LE VILLAGE « FLORISSANT » DE PIOPOLIS 16
par Jean-Philippe Warren

IL SERA BEAU, IMPRESSIONNANT, MAIS JAMAIS CONSTRUIT! LE PONT ROYAL-ALBERT 20
par Dany Fougères

« C'EST PROVIDENTIEL! » : VENDRE LE RÊVE SUBURBAIN À MONTRÉAL (1950-1970) 25
par Harold Bérubé

L'ABRI D'ÉRASME OU L'UTOPIE DE LA PSYCHIATRIE HORS LES MURS 29
par Alexandre Klein

RUBRIQUES	
ANCÊTRES Les petits immigrés anglais	33
DE PRÈS ET DE LOIN PARCOURS HISTORIQUES Mon beau Jean	35
PATRIMOINE Inculquer « le plaisir de jouer en petit le rôle de la Providence » : l'éducation à la charité de Clara Symes, duchesse de Bassano	37
MÉDAILLES La médaille du lieutenant- gouverneur Auguste-Réal Angers (1887-1892)	39
L'ŒIL AMÉRICAIN L'explorateur nomade	41
PLACE AUX LIVRES	43
LIVRES REÇUS AU MUSÉE NATIONAL DES BEAUX-ARTS DU QUÉBEC Henry Cotton, à Ottawa	50
MÉDIAS DE L'HISTOIRE	53
NOUVELLES	55
JE ME SOUVIENS Il y a 250 ans : l'île Saint-Paul devient « l'île aux Sœurs »	57
À VOTRE AGENDA	59





Franz Xaver Habermann, *Vue de la basse Ville a Québec vers le fleuve St-Laurent, vers 1775-1781*, estampe couleur sur papier vergé, 39,7 x 44,5 cm (papier), Augsbourg : Académie impériale d'empire des arts libéraux. Collection des prospectus. (Musée de la civilisation, collection du Séminaire de Québec, 1993.15099).

La revue *CAP-AUX-DIAMANTS* est une production de « Les Éditions *Cap-aux-Diamants inc.* » et paraît quatre fois l'an.

Conseil d'administration : Yves Beaugard, François Drouin, Michèle Jean, Jean-Marie Label, Pierre Poulin, Jacques Saint-Pierre.

Directeur : Yves Beaugard.

Comité de rédaction : Yves Beaugard, François Drouin, Michèle Jean, Jean-Philippe Jobin, Pierre Poulin, Jacques Saint-Pierre, Alex Tremblay Lamarche, Brigitte Violette.

Comité consultatif : Marie-Josée des Rivières, Denis Gagnon, Gilles Gallichan, Madeleine Gauthier, Yves Laberge, Jacques Lacoursière, Michel Lessard, Jocelyne Mathieu, Jean-Claude Robert, Marc Vallières.

Révision des textes : Marie Chabot.

Publicité et promotion : Pluri Congrès inc. (450 671-9111).

Secrétariat et comptabilité : Josée Alain.

Service des abonnements : Josée Alain.

Conseiller juridique : Dave Tremblay.

Collaboratrices et collaborateurs : Yves Beaugard, Mario Béland, Harold Bérubé, Johannie Cantin, Jean-Nicolas de Surmont, François Drouin, Dany Fougères, Alexandre Klein, Yves Laberge, Samuel Mercier, Serge Pallascio, Martin Pâquet, Mathieu Perron, Marjolaine Poirier, Denis Racine, Jacques Saint-Pierre, Sylvie Tremblay, Alex Tremblay Lamarche, Jean-Philippe Warren, John Willis.

Graphisme : Michaud design.

Impression : Imprimeries Transcontinental inc.

CAP-AUX-DIAMANTS remercie l'Université Laval, la Ville de Québec, le Séminaire de Québec, le Conseil des arts et des lettres du Québec, pour leur soutien financier et matériel. Nous reconnaissons l'appui financier du gouvernement du Canada.

Dépôt légal : Bibliothèque et Archives nationales du Québec et Bibliothèque et Archives Canada, ISSN 0829-7983/ISBN 978-2-924353-28-8 (PDF) ISBN 978-2-924353-27-1 (IMPRIMÉ). Toute reproduction ou adaptation interdites sans autorisation. Envoi de publication. No de la convention 1372165. Port payé à Québec.

Date de parution : décembre 2018.

Indexé dans *Repère*, *Hiscabec*, *Journal of American History*, *Études canadiennes*, *Érudit.org*.

La revue *CAP-AUX-DIAMANTS* est membre de la Société de développement des éditeurs de périodiques culturels québécois (SODEP) www.sodep.qc.ca.

Les opinions émises dans les articles publiés dans ce numéro n'engagent que les auteurs et non le comité de rédaction. Ce dernier est responsable des titres, intertitres, textes de présentation, encadrés, notes, illustrations et légendes.

Correspondance :

CAP-AUX-DIAMANTS

C.P. 26, Haute-Ville,
Québec (Québec) G1R 4M8

Administration : 418 656-5040

Publicité : 418 656-5040

Courriel : revue.cap-aux-diamants@hst.ulaval.ca

Site Internet : www.capauxdiamants.org

Distribution : Messageries Dynamiques.

Abonnements : 1 an (35 \$), 2 ans (60 \$), 1 an (45 \$) institution, 2 ans (80 \$) institution, 1 an (60 \$US) États-Unis, 1 an (80 \$CAN) étranger.

Canada

ENTENTE
DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL

VILLE DE
QUÉBEC Québec

HISTOIRES D'UTOPIES

Nouvelle stupéfiante dans les pages du *New York Times* du 25 février 1882! On songe à déménager le Vatican à Québec!

Selon le journaliste anonyme, des négociations sont en cours pour que le trône de saint Pierre transite des rives du Tibre à celles du Saint-Laurent. Puisque l'Italie est réunie grâce aux troupes de Giuseppe Garibaldi, le pape Léon XIII doit penser à l'exil. L'Irlande n'est pas indépendante; les tensions internes déchirent les pays de l'Amérique du Sud; des protestants dirigent les États-Unis; le meilleur refuge est donc le Québec. Indice du sérieux de l'affaire, le projet aurait été conçu par l'influent ministre fédéral Hector-Louis Langevin, le premier ministre québécois Joseph-Adolphe Chapleau et John O'Connor, ministre de John A. Macdonald et leader irlandais-canadien. Sauver le pape des mains des anticléricaux italiens, stimuler la colonisation vers les terres québécoises : voilà les raisons justifiant ce projet grandiose. Tout cela au prix de 4 000 000 \$, la somme nécessaire pour construire un palais pontifical sur le cap Diamant.

Bien sûr, le projet est mort de sa belle mort, comme celui des Nations unies sur les plaines d'Abraham en 1945 ou celui du retour rapide des Nordiques à Québec. Dès le 2 mars 1882, le *New York Times* temporeuse : l'évêque de Rome devrait alors se revêtir de manteaux en peau de phoque et fumer des havanes comme tout habitant de la Vieille Capitale. Pis encore, il devrait endurer la terrible froidure hivernale, nuisible au développement du catholicisme qui, on le sait, nécessite les climats méditerranéens pour prospérer. Autant jeter son dévolu sur l'île de Malte, une autre possession britannique. Léon XIII conserve finalement ses appartements romains. *Fake news* avant la lettre? Lubie d'un journaliste antipapistes? Peut-être?

A NEW HOME FOR THE POPE

PROPOSING TO MOVE THE VATICAN TO QUEBEC.

THE SCHEME APPARENTLY REGARDED WITH FAVOR BY THE HEAD OF THE CHURCH—MANY MILLIONS TO BE RAISED TO DEFray THE EXPENSES—A LETTER FROM THE POPE REVIEWING THE SITUATION.

QUEBEC, Feb. 24.—Negotiations have been pending for some months between the authorities of the Roman Catholic Church in Quebec and the Vatican. The persons admitted to the secret are not many, and are said to include only the Archbishop of the Province of Quebec and two discreet Bishops of the same diocese, the Hon. Sir Hector Louis Langevin, Minister of Public Works for Canada; the Hon. M. Chapleau, leader of the Quebec Gov:

Venue du Vatican à Québec.
(*New York Times*, 25 février 1882)

Toutefois, le projet du Vatican à Québec a tout de l'utopie. Plus qu'une simple fiction, l'utopie relève d'un projet rationnel d'une société idéale. Est-elle une chimère futile? La question n'a guère de sens : toute utopie guide les actions des individus vers un objectif supérieur qu'ils jugent bon. En les projetant dans un futur meilleur, l'utopie traduit l'actualité des êtres humains qui la conçoivent. Porteuse de rêves inaccomplis, elle reflète les valeurs et les sensibilités d'une époque donnée : les catholiques ultramontains s'aiguillent vers Rome, notre société friande de divertissements vers la coupe Stanley. Voyage vers un lieu imaginaire, le projet utopique est le produit de son temps.

Au-delà de la seule connaissance des faits avérés et réalisés, les historiens s'intéressent aux utopies du passé, pour ce qu'elles nous apprennent de l'univers culturel les ayant engendrées. Comme autant d'invitations au voyage dans le temps, le présent numéro de *Cap-aux-Diamants* vous présente un florilège de ces projets utopiques.

Les temps de la découverte et de l'établissement délivrent nombre d'espérances et de fantasmes. Samuel Mercier cerne ainsi les plans d'une colonisation

utopique promue par le jésuite Paul Le Jeune, ceux d'un éden véritable en Nouvelle-France. Sa capitale, Québec, devient sous le Régime anglais et sous le regard de deux artistes allemands, une véritable ville d'Europe en Amérique, comme Marjolaine Poirier le constate. Faire de la production du sucre d'érable un moteur de développement économique à la fin du XVIII^e siècle? Telle est la solution utopique de l'imprimeur de Québec Samuel Neilson, relatée par Mathieu Perron.

Plus tard, les XIX^e et XX^e siècles, ces siècles du progrès, offrent une pléthore de projets utopiques. Piopolis, cette colonie ultramontaine modèle, bâtie par les jeunes zouaves pontificaux canadiens-français, est l'un de ces projets majestueux, dont Jean-Philippe Warren trace les contours. Deuxième lien entre Montréal et sa rive sud, le prodigieux pont multimodal Royal-Albert en est un autre : Dany Fougères esquisse les péripéties entourant ce rêve inachevé. Les temps modernes rendent l'utopie accessible à tous. Harold Bérubé se penche sur le génie publicitaire ayant composé dans les années 1950-1960 le rêve suburbain d'accès à la propriété dans un cadre de vie, dit-on, alliant luxe et modernité à petit prix. Enfin, l'utopie fréquente parfois des zones plus troubles comme l'univers de l'anti-psychiatrie des années 1970. Alexandre Klein explore l'histoire de l'Abri d'Érasme, une commune thérapeutique dirigée par le psychiatre Roger R. Lemieux qui fit exister – un bref instant – un espace utopique d'accueil de la folie.

De ces voyages dans le temps et l'imaginaire, où le rêve s'échoue sur les récifs de la réalité, nous vous souhaitons une bonne lecture!

Mathieu Perron et Martin Pâquet



Les missions seront aussi l'occasion pour les jésuites de se porter candidats au martyr pour la foi chrétienne. (<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b8404211s/f1.item.zoom>).

PAUL LE JEUNE ET L'UTOPIE JÉSUISTE EN NOUVELLE-FRANCE

par Samuel Mercier

Les *Relations des Jésuites* représentent un corpus de quelques milliers de pages publiées chez Sébastien Cramoisy, à Paris, entre 1632 et 1673. Ces publications destinées au grand public présentaient

annuellement les avancées de l'œuvre d'évangélisation de la Société de Jésus en Amérique du Nord. Ces textes exerçaient une fascination chez les lecteurs en raison des voyages, des aventures et du monde nouveau qu'ils décrivaient,

en plus de jouer un rôle de propagande pour l'aventure coloniale en général et plus particulièrement pour les missions jésuites.

Plus encore, il s'agit des premiers comptes rendus détaillés de la part d'Européens à propos des mœurs et des coutumes des peuples autochtones du Nord-Est américain, ce qui explique l'intérêt des historiens et des anthropologues pour ces témoignages d'une valeur inestimable.

Au-delà de cet intérêt pratique, il ne faut cependant pas sous-estimer l'importance de ces textes dans la constitution d'un imaginaire du territoire et de sa colonisation. Les chercheurs en études littéraires se sont notamment intéressés à la poétisation de l'espace qui y est mise en place. Cela est bien illustré encore par les images fortes créées par des rédacteurs comme Paul Le Jeune qui entamait sa *Relation* de 1633 en écrivant : « Les lettres qu'on envoie en ces païs cy, sont comme des fruits bien rares et bien nouveaux : on les reçoit avec contentement, on les regarde avec plaisir : on les savoure comme des fruits du Paradis terrestre. »

L'ÉPREUVE SPIRITUELLE DE LA COLONISATION

Cette introduction montre, en elle-même, la portée de l'utopie jésuite en Nouvelle-France qui s'exprime à la fois dans une volonté de refondation du christianisme loin des vices européens et dans une épreuve spirituelle des individus confrontés aux rigueurs de l'éloignement et à un environnement hostile. Plus loin dans la même relation, Le Jeune écrit d'ailleurs : « Les hôtelleries qu'on trouve en chemin sont les bois mêmes : à l'entrée de la nuit on s'arrête pour cabaner; chacun défait ses raquettes, desquelles on se sert comme de pelles pour vider la neige de la place où on veut coucher. La place nette, et faite en rond ordinairement, on fait du feu tout au beau milieu, et tous les hôtes s'assistent à l'entour, étant abrités par le dos d'une muraille de neige, ayant le Ciel pour couverture de la maison. Le vin de cette hôtellerie c'est



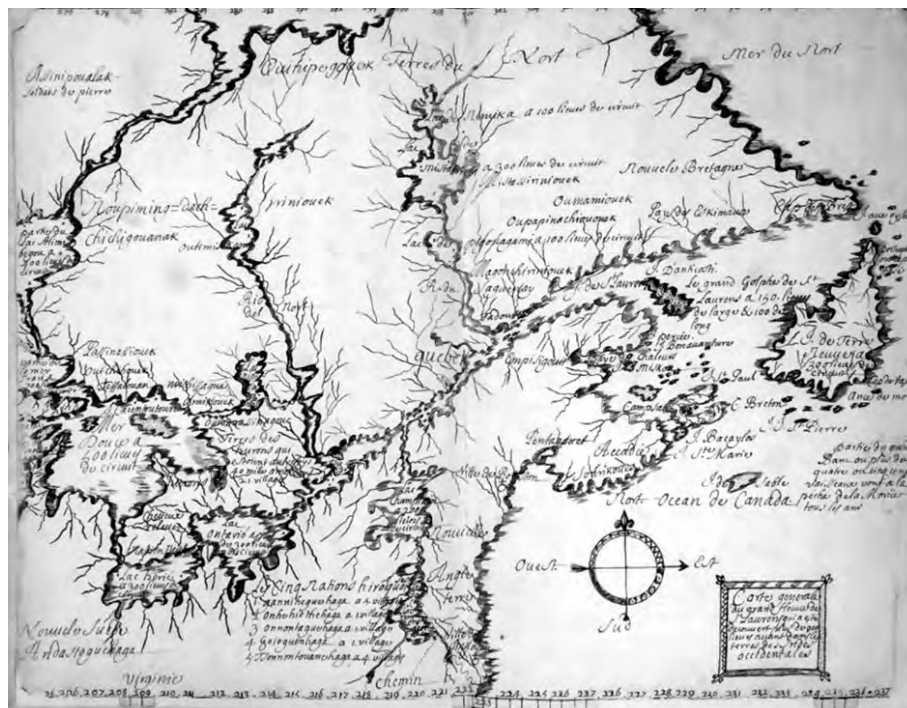
Paul Le Jeune. (https://commons.wikimedia.org/wiki/Category:Paul_Le_Jeune#/media/File:Paul_Le_Jeune_-_Rene_Lochon.jpg).

l'eau de neige fondue dans une petite chaudière qu'on porte avec soi, si on ne veut manger la neige pour boisson. Les meilleurs mets sont un peu d'anguille boucanée. Comme il faut porter sa couverture avec soi pour se couvrir la nuit, on ne se charge que le moins qu'on

peut d'autres choses. » Cet extrait, en plus de sa beauté évidente, met en scène le dénuement à la base de l'épreuve spirituelle qu'est l'action du missionnaire en Amérique et permet également de placer le croyant au centre d'une nouvelle cosmogonie. Le Jeune traite d'ailleurs, dans une autre relation, celle de 1634, de la proximité du Ciel dans les « cabanes » autochtones. Tout autour du narrateur, c'est le territoire, cette « muraille de neige » creusée par les colons, jusqu'à la nourriture même qui vient de cette terre avec le vin de neige et, bien sûr, l'anguille qui, à part être un des mets communs chez les autochtones et les colons, viendrait elle-même des « entrailles de la terre » si l'on se fie aux écrits d'Aristote.

LE SYSTÈME DES RÉDUCTIONS

C'est en 1632 que le père Le Jeune commence la rédaction de sa longue série de relations. Près d'un siècle plus tôt, en 1540, le pape Paul III accordait à Ignace de Loyola le droit de fonder un ordre qui aurait un impact majeur sur le catholi-



Cette carte du Canada fut dessinée par le jésuite Louis Nicolas. (https://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/e/e8/Codex_canadensis%2C_deuxieme_de_couverture.jpg).

cisme durant plus de deux siècles. Fer de lance de la contre-réforme, un grand mouvement catholique qui s'oppose au protestantisme, la Compagnie de Jésus étendrait ses missions à travers le monde. C'est vers l'Orient que se tournèrent les premiers pères jésuites. François Xavier, jeune père espagnol, voyagerait d'abord en Inde, convertissant des milliers de « païens » avant de jeter son dévolu sur la Chine et le Japon.

En Amérique, les Jésuites se signalèrent surtout par leurs missions au Paraguay où ils dénoncèrent d'abord les dérives des Espagnols et des Portugais et mirent en place un système de « réductions » pour protéger les autochtones des déprédations des marchands d'esclaves et des colons. Ce système sera implanté dans la vallée du Saint-Laurent à partir de 1638 avec la réduction de Sillery, où les autochtones, principalement des Innus (qu'on appelait les Montagnais à l'époque), seront entassés dans le but de les sédentariser et de les convertir. L'appartenance ethnique des habitants de cette première réduction est encore matière à débat, entre autres parce que les autochtones qui se nomment aujourd'hui Cris, Anishnabes, Innus, Naskapis et Atikamekws ne se voyaient pas nécessairement comme des groupes ethniques tout à fait distincts à l'époque. Une même expérience aura lieu près de Trois-Rivières, à La Conception, fondée en 1641, mais les réductions jésuites en Nouvelle-France seront de courte durée.

« Ce serait un grand bien, et pour leurs corps, et pour leurs âmes, et pour le trafic de ces Messieurs, si ces Nations étaient stables, et si elles se rendaient

dociles à notre direction; ce qu'elles feront comme j'espère avec le temps », écrit Le Jeune dans sa *Relation* de 1635. Ces « Messieurs », bien sûr, ce sont les

devant les systèmes d'*encomiendas* des Espagnols, les réductions de la Nouvelle-France céderont le pas à des missions installées directement dans

les territoires autochtones, un lieu plus approprié pour le vaste empire français qui se met en place en Amérique et pour ses relations politiques étendues sur le continent. Dans un récent ouvrage intitulé *Property and Dispossession*, l'historien Allan Greer explique tout de même comment ces premières expériences serviront à l'appropriation territoriale en permettant de défricher des terres qui, sitôt mises en jachère, pourront faire légalement l'objet des revendications des colons français.

UN MÉLANGE D'UTOPIE ET DE POLITIQUES DE COLONISATION

Les Jésuites, tout animés qu'ils étaient par leur mission évangélisatrice, n'étaient donc pas moins habités par des préoccupations bien terrestres liées au commerce, aux enjeux politiques et à l'appropriation du territoire par les colons français. Il importe toute-

fois, pour les contemporains que nous sommes, de ne pas sauter trop rapidement aux conclusions en comprenant ce travail de colonisation comme un programme absolument machiavélique.

Au contraire, si plusieurs reconnaissent aujourd'hui les impacts dévastateurs de la colonisation pour les autochtones, l'histoire peut nous enseigner que ces impacts n'ont pas nécessairement été motivés par les pires intentions. Cette leçon devrait servir de mise en garde à une époque où les bonnes intentions



Cette image tirée du Codex canadensis montre le travail de description détaillée du territoire et de ses habitants par les missionnaires. (https://commons.wikimedia.org/wiki/Category:Codex_canadensis#/media/File:Codex_canadensis_p_11.jpg).

actionnaires de la Compagnie des Cent-Associés, comme quoi l'entreprise d'évangélisation n'est pas toujours motivée par des raisons spirituelles. Le grand reproche qui est fait aux Jésuites de nos jours est d'avoir participé à l'entreprise d'assimilation et de destruction des cultures autochtones sous prétexte de sauver des âmes.

Affectées par les maladies, mais surtout par les défections des autochtones qui ne sont pas confrontés aux mêmes périls que les Guaranis du Paraguay

sont justement légion dans le renouvellement des relations avec les Premières Nations.

Pour Le Jeune, la nécessité de convertir les autochtones et de les sédentariser vient non seulement d'une volonté profonde de sauver leurs âmes, mais aussi de refonder un christianisme qui se serait éloigné d'une Europe en déliquescence spirituelle à cause du péché généralisé et de la montée du protestantisme. Ce dernier reconnaît d'ailleurs à plusieurs reprises l'existence d'une sorte de christianisme instinctif chez les premiers peuples : « Ils disent qu'un nommé Messou répara le monde perdu dans les eaux. Vous voyez qu'ils ont quelque tradition du déluge », écrit Le Jeune, en 1633.

PARADIS TERRESTRE ET REALPOLITIK

Cette admiration pour l'innocence supposée des Montagnais, qui favoriserait leur inclusion dans une Église refondée, se voit toutefois limitée, selon Le Jeune, par les dispositions de ces derniers. Leur « Paradis », écrit-il en 1634, c'est « le ventre ». Il revient d'ailleurs à plusieurs reprises sur leur refus de faire pénitence et sur ces vices que sont leur amour de la bonne chère, de la liberté et des plaisirs terrestres. « [J]e n'oserais assurer que j'aie vu exercer aucun acte de vraie vertu morale à un Sauvage : ils n'ont que leur seul plaisir et contentement en vue. Ajoutez la crainte de quelque blâme, et la gloire de paraître bons chasseurs : voilà tout ce qui les meut dans leurs opérations. »

Les réductions jésuites, qui se voudront de petites utopies comme au Paraguay, se retrouveront confrontées à la réalité locale d'un territoire somme toute peu contrôlé par les Français. Les autochtones ont alors beau jeu d'aller y chercher des avantages en termes de biens matériels, de protection et de nourriture. Ce que Le Jeune perçoit comme un

manque de vertu et un parti pris pour le plaisir est, en fait, une stratégie tout à fait sensée de la part d'autochtones qui tentent de tirer profit des Français qui cherchent, de leur côté, à les sédentariser, à les convaincre d'abandonner leur culture et à quitter leurs territoires traditionnels. L'échec de la réduction de Sillery viendra du prix trop grand exigé par les jésuites à des Innus qui refuseront de sacrifier leur liberté.

Ce type de discours de la part de Le Jeune révèle également un parti pris évident pour les colons. « La Nouvelle-France sera un jour un Paradis terrestre, si notre Seigneur continue à la combler de ses bénédictions tant corporelles que spirituelles, écrit-il en 1636, mais il faut en attendant que ses premiers habitants y fassent ce qu'Adam avait reçu commandement de faire en celui qu'il perdit par sa faute. »

UNE UTOPIE DE COLONS

Si les autochtones sont peut-être trop portés sur les plaisirs terrestres d'après Le Jeune, peut-être que les Français, eux, réussiront à faire de cette terre un Paradis. Il faut remarquer ici que, pour Le Jeune, les « premiers habitants » ne sont pas les « Sauvages », mais bien les Européens qui viennent s'installer en Nouvelle-France. Parlant d'une expédition sur la rivière des Prairies, ce dernier écrit : « Il nous décrivit ces lieux comme un Paradis terrestre. Les terres, disait-il, y sont meilleures, les arbres mieux nourris, les prairies en abondance, la beauté du Pays ravissante, la pêche monstrueuse en quantité, en qualité et grandeur de poisson : voilà bien des richesses assemblées en un endroit; mais les Maringouins sont les petits dragons qui gardent ces belles pommes d'or, qu'on n'aura pas sans peine, non plus que les autres présents de la terre. »

Comme dans son parcours personnel de missionnaire, l'Amérique est, pour l'Européen, une manière de faire



Image d'une édition originale des *Relations*. (https://commons.wikimedia.org/w/index.php?search=%C3%A9suites&title=Special%3ASearch&go=Go#/media/File:Relations_des_J%C3%A9suites_de_la_Nouvelle-France_1662-3_-_Project_Gutenberg_etext_20110.jpg).

pénitence avec les maringouins (et les Iroquois), d'être confronté aux rigueurs du territoire pour, en quelque sorte, se purifier des péchés de l'Europe. Là encore, la volonté jésuite de voir s'établir en terre américaine des gens de vertu sera contrecarrée par la nature humaine. Si les missionnaires sont discrets quant aux vices de la colonie, les documents d'époque, notamment les correspondances des gouverneurs et les comptes rendus de procès, nous montrent que, dès qu'elle se peuple un peu, la Nouvelle-France devient un lieu où l'humain vit comme partout ailleurs avec son lot de tromperies, de trafics et d'ivrogneries.

Samuel Mercier est Research Affiliate au Département d'anglais de l'Université Concordia.

PEAUX DE CASTORS, DRAPEAUX ANGLAIS ET HABITS ALLEMANDS

CINQ REPRÉSENTATIONS DE QUÉBEC AU XVIII^E SIÈCLE

par Marjolaine Poirier

En 1908, l'abbé Amédée Edmond Gosselin est responsable de l'inventaire des œuvres dites « canadiennes » au Séminaire de Québec. Il décrit ainsi cinq d'entre elles : « Inutile de dire que ces gravures, assez rares, sont purement fantaisistes. Elles doivent cependant trouver place dans une collection comme celle-ci. » De quelles œuvres s'agit-il? Ces cinq gravures sont : *Vuë de la Place capitale dans la Ville basse a Quebec*, *Vuë de la haute ville a Québec avec la Place pour aller a Cavalier du Moulin*, *Vuë de la basse-ville a Québec vers le fleuve Saint-Laurent*, *Vuë de la rue des Recolets dans la haute Ville de Quebec* et *Quebeck*. Elles ont été conçues en pleine Révolution américaine (1775-1783) et imprimées par l'Académie impériale d'empire des arts libéraux d'Augsbourg. Il s'agit des seules œuvres gravées ou peintes qui, à l'époque, ne s'inspirent pas directement des représentations françaises ou britanniques déjà diffusées.

Elles ont été produites par deux graveurs allemands installés à Augsbourg et n'ayant jamais mis les pieds en Amérique : Franz Xaver Habermann (1721-1796) et Balthasar Frederic Leizelt, dit aussi Leizel (1755-1812). Comme le soulignait Gosselin, elles présentent une vision imaginaire de Québec. Les deux hommes « inventent » une ville d'Amérique septentrionale afin de respecter les contraintes associées au dispositif auxquelles les gravures sont destinées.



En effet, les œuvres d'Habermann et de Leizelt sont des vues d'optique.

QUÉBEC EN 3D AU XVIII^E SIÈCLE

Vendues pour la première fois à Londres vers 1720, les vues d'optique deviennent populaires dans toute l'Europe et l'Amérique à partir de 1750. Il s'agit d'estampes volantes – elles sont publiées sur une feuille indépendante – qui sont faites pour être regardées à travers des appareils munis d'une

lentille et, parfois, d'un miroir placé à angle : le zogroscope, les boîtes dioptriques et les boîtes catoptriques. Examinées à travers l'un d'eux, les gravures d'Habermann et de Leizelt donnent l'illusion d'une vue immersive en trois dimensions. Le désir de voir en 3D existait bien avant nos cinémas! C'est la volonté de produire cette illusion qui fait en sorte que certains éléments des cinq gravures ne correspondent pas à la réalité géographique des lieux : les couleurs et les dimensions de certains

objets. Les images sont influencées dès le départ par le dispositif auquel elles appartiennent.

QUÉBEC, UNE VILLE BRITANNIQUE?

Les informations sur Québec qui sont alors en circulation inspirent aussi directement les deux hommes. Ces informations sont fragmentaires et, parfois, erronées en raison de problèmes de traduction, des libertés poétiques que prennent les auteurs, de préconceptions culturelles ou des habitudes d'édition. Elles sont d'abord visuelles, basées sur les cartes et les gravures dérivées du modèle français qui date du XVII^e siècle... et qui est encore prédominant à la fin du XVIII^e siècle, même si Québec a été cédée aux Britanniques lors du traité de Paris (1763). Les cartes permettent à Habermann, Leizelt ou leur éditeur – le rôle de chacun n'est pas clair – de titrer les gravures en identifiant des rues importantes puisque seules les artères principales sont habituellement indiquées à l'époque.

Les vues de Québec conçues dans le Saint-Empire et inspirées des images françaises, comme *Prospect von Quebec* (1776) et *Prospect der Haupt Stadt Quebec in Canada in dem Nord America* (1763), donnent aussi certaines informations sur la ville. Habermann, Leizelt et le public qui achète leurs œuvres savent donc que Québec est divisée entre une haute et une basse-ville, qu'elle possède un port et qu'elle est située près d'un fleuve. Ces mêmes informations sont aussi présentes dans les traités géographiques de l'époque. Ces traités comportent des descriptions de la ville qui sont remarquablement homogènes. Il y a donc des traits géographiques qui en viennent à désigner la ville, à permettre de la reconnaître comme étant Québec. Une analyse de deux de ces textes, le *Dictionnaire géographique portatif* (Echard et al., 1747) et *Le grand dictionnaire géographique et critique* (Martinière, 1738), qui reprend un long passage de



Franz Xaver Habermann, *Vuë de la haute ville a Québec avec la Place pour aller a Cavalier du Moulin*, vers 1775-1781, estampe à l'eau-forte avec retouches au burin, colorée à l'aquarelle, papier vergé, 31,5 x 41,5 cm (cuvette), 37,2 x 48,5 cm (papier), Augsburg : Académie impériale d'empire des arts libéraux, Collection des prospects. (Musée de la civilisation, collection du Séminaire de Québec, 1993.15554).



Franz Xaver Habermann, *Vuë de la basse Ville a Québec vers le fleuve St-Laurent*, vers 1775-1781, estampe couleur sur papier vergé, 39,7 x 44,5 cm (papier), Augsburg : Académie impériale d'empire des arts libéraux, Collection des prospects. (Musée de la civilisation, collection du Séminaire de Québec, 1993.15099).

l'Histoire de l'Amérique septentrionale (1722) de l'historien Claude-Charles Le Roy de La Potherie, dit Bacqueville de La Potherie (1663-1736), permet de

faire ressortir ces traits.

Québec est dépeinte comme une ville américaine et comme la capitale du Canada ou de la Nouvelle-France : les



L'absence des édifices religieux est probablement due au contexte spécifique dans lequel se trouve Leizelt. Leizelt vit à Augsburg, ville biconfessionnelle où se côtoient protestants et catholiques dans un équilibre précaire. Le fait de représenter Québec, ville catholique conquise par un empire protestant, comprend donc vraisemblablement un certain inconfort qui est amenuisé en évitant de représenter des immeubles susceptibles de mettre l'accent sur l'appartenance religieuse de la ville américaine. *Vuë de la basse-ville a Quebec vers le fleuve Saint-Laurent* d'Habermann qui est, elle, probablement créée directement par l'artiste, représente sensiblement les mêmes éléments que *Quebeck*.

Les descriptions visuelles et écrites que nous avons abordées jusqu'à présent ne fournissent pas de détails sur la structure interne, sur les bâtiments ou les habitants de Québec. Trois des cinq gravures représentent pourtant l'intérieur de la ville, *Vuë de la Place capitale dans la Ville basse a Quebec*, *Vuë de la haute ville a Quebec avec la Place pour aller a Cavalier du Moulin* et *Vuë de la rue des Recolets dans la haute Ville de Quebec*. D'où provient l'inspiration pour ces gravures qui sont toutes signées par Habermann? Comment expliquer l'allure des bâtiments avec leurs décorations baroques et rococo? Que font les plumes sur les têtes des hommes qui discutent dans *Vuë de la Place capitale dans la Ville basse a Quebec*? Pourquoi y a-t-il autant de militaires?

MILITAIRES, AUTOCHTONES ET HABITS ALLEMANDS

Pour construire ces images, Habermann fait probablement appel aux descriptions qui se trouvent dans d'autres sources écrites : les journaux. Étonnamment pour qui ne connaît pas l'histoire de cette période, Québec est un sujet en vogue dans les journaux germanophones entre 1775 et 1776. Cette popularité est due à l'implication

auteurs accordent beaucoup d'importance à son appartenance à un empire. Leizelt tient compte de la valeur accordée au lien colonial de Québec. Pour créer *Quebeck*, il utilise la représentation d'une ville britannique. Reprenant une partie de *View of the Royal Dockyard at Chatham* (1775) de Pierre Charles Canot en la simplifiant, en remontant la ligne d'horizon, en rapprochant le quai et en faisant des ajouts, Leizelt utilise la représentation d'une ville pour en montrer une autre. Ce genre d'emprunt est assez courant à l'époque. Il sert à souligner une correspondance entre deux villes. Leizelt sous-entend donc, dans sa vue, que Québec est une ville britannique. Cette idée est amplifiée dans la gravure par les drapeaux anglais accrochés aux mâts des navires. Le fait d'envisager une colonie comme une extension de la métropole est inscrit plus largement dans les mentalités européennes du XVIII^e siècle. Cette perception a d'ailleurs un effet sur le paysage réel de la ville. Le crépi qui recouvre les murs de Québec passe ainsi, après la Conquête, du blanc-jaune clair, censé rappeler la

Pierre calcaire de Paris, au blanc-bleu typiquement associé à Londres.

SUR LE BORD DE L'EAU

En plus de l'appartenance politique de la ville, Leizelt tient compte des traits géographiques utilisés pour décrire Québec. Des descriptions comme celles des dictionnaires déjà mentionnés ou celles des livres, comme *Geschichte der Kriege in und ausser Europa* (1776), indiquent que Québec possède une rade et un chantier naval. Elles ajoutent qu'elle est située sur les flancs d'un mont, ce qui la divise entre une haute et une basse-ville, celle-ci longeant les berges du Saint-Laurent. Chatham telle qu'elle est représentée par Canot correspond à cette morphologie. L'image reprise par Leizelt a donc l'avantage d'être conforme à l'idée que se font les Européens de Québec. Les dictionnaires donnent cependant d'autres renseignements dont le graveur ne tient pas compte. Ils mentionnent un château fortifié (le château Saint-Louis), un évêché ainsi que d'autres bâtiments appartenant à des ordres religieux.

des mercenaires allemands lors de la Révolution américaine, plus particulièrement au déploiement du tiers des troupes provenant du Saint-Empire dans la vallée laurentienne. Elle est également déclenchée par le siège de la ville par les Américains, entre octobre 1775 et mai 1776, et, plus particulièrement, par la bataille qui a lieu sous les murs de la ville le 31 décembre 1775. Les journaux comportent peu d'informations sur la géographie de la ville. Cependant, ils ont certainement contribué au fait que de nombreux militaires sont représentés dans les trois gravures d'Habermann. Pour Habermann et ses contemporains, Québec est définitivement une ville de garnison sur le pied de guerre.

Le choix des figurants est aussi marqué par une conception culturelle : celle de la présence autochtone qui définit, pour les Européens, le territoire américain. Cette perception est due à plusieurs ouvrages qui vont être très populaires aux XVII^e et XVIII^e siècles. Certains de ces volumes sont édités dans le Saint-Empire germanique, comme *Peregrinationes in Indiam orientalem et Indiam occidentalem* (1590-1634), de Théodore de Bry (1528-1598). D'autres sont traduits en allemand : *Voyages du R.P. Emmanuel Crespel dans le Canada et son naufrage en revenant en France* (1742) du recollet Emmanuel Crespel (1703-1775), *Histoire de la Nouvelle-France* (1609) de l'érudit Marc Lescarbot (1570-1641) ou *Mœurs des sauvages américains comparés aux mœurs des premiers temps* du père jésuite Joseph-François Lafitau (1681-1746). Le fait d'associer l'Amérique à ses premiers habitants est aussi dû à des pièces de théâtre et à des opéras qui jouissent d'une large diffusion et d'une importante longévité, comme *Sturm und Drang* (1776) ou *Inkle et Yarico* (1657). Les autochtones d'Habermann correspondent de près au modèle développé

par de Bry dans un livre dont il a déjà été question, *Peregrinationes in Indiam orientalem*, à deux différences près : l'ajout de fusils, en plus des arcs, et les vêtements qui sont typiques de la Bavière, région où se trouve Augsburg



Balthazar Frederic Leizelt, *Québeck*, vers 1776-1783, estampe à l'eau-forte avec retouches au burin, colorée à l'aquarelle, papier vergé, 25,3 x 40 cm (image), pas de cuvette (gravure découpée), 32,2 x 42,1 cm (papier), Augsburg : Académie impériale d'empire des arts libéraux, Collection des prospectus. (Library of Congress).

et où réside Habermann. La présence des fusils est peut-être due à une évolution des mentalités. L'habillement peu orthodoxe est également celui des autres habitants qui arpentent les rues de Québec dans les gravures d'Habermann. Il peut s'expliquer par une méconnaissance des habits portés en Amérique septentrionale jumelée à une interprétation des sources de l'époque. En effet, certains récits de voyage indiquent que la garde-robe des colons est influencée par la culture vestimentaire autochtone. L'architecture représentée est, elle aussi, considérablement influencée par les styles en vogue en Bavière. Elle a pu être sélectionnée pour des raisons pratiques puisque Habermann est un spécialiste des ornements baroques et rococo. Il lui est donc plus facile de représenter ce type de bâtiments. Les deux styles sont récents et il se peut que le graveur les ait également choisis parce que Québec est alors perçue comme une nouvelle ville. Il faut aussi

noter que les indications quelque peu exhaustives sur les bâtiments de la ville sont plutôt rares. À l'époque, elles se limitent à la troisième lettre *Journal d'un voyage fait par ordre du roi dans l'Amérique septentrionale*, datée du 28 octobre 1720, du jésuite Pierre-François-Xavier de Charlevoix (1682-1761). Charlevoix mentionne que la plupart des bâtisses sont en pierre et il décrit les principaux édifices en les comparant à des constructions françaises similaires. Un seul autre auteur s'attarde à l'architecture de Québec : Pehr Kalm (1716-1779) dans *En resa til Norra America* (1753-1761). Kalm explique que la plupart des bâtisses possèdent un seul étage sans s'avancer plus loin. Ces informations n'entrent pas en contradiction flagrante avec les gravures d'Habermann et de Leizelt parce qu'elles ne sont pas assez précises.

VOIR CE QUI EST DÉJÀ VU

Les vues de Leizelt et Habermann créent donc une vision de Québec qui correspond à ce que les Européens savent de la ville à la fin du XVIII^e siècle. Si les représentations de l'extérieur de Québec ressemblent davantage à la géographie réelle de la ville, c'est parce que ce point de vue est plus représenté et décrit, tout simplement. L'idée que nous nous faisons des villes est donc liée directement à la mise en valeur et à la diffusion de traits spécifiques, hier comme aujourd'hui.

Marjolaine Poirier est étudiante au doctorat en histoire de l'art à l'Université du Québec à Montréal.

Pour en savoir plus :

Marjolaine Poirier. *Imaginer Québec au 18^e siècle. L'illusion du lieu et les vues d'optique des graveurs allemands*. Québec, Codicille éditeur [à paraître en 2018].

VISIONS D'AVENIR, SUCRE D'ÉRABLE ET PROGRÈS

par Mathieu Perron

Quel lien y a-t-il entre le sucre d'érable et les mobilisations en faveur de l'abolition de la traite des esclaves? Quel projet de développement économique prendrait appui sur la production de sirop d'érable? Cela relève de l'utopie! C'est pourtant bien ce que proposait le jeune imprimeur et éditeur de la *Gazette de Québec*, Samuel Neilson, en 1792.

LES PREMIÈRES PRESSES

Au XVIII^e siècle, les gazettes ont une fonction d'abord commerciale : transmettre de l'information sur les biens et services disponibles localement et rendre compte des aléas du vaste monde afin de permettre aux marchands de spéculer sur leur fortune. Dans un univers de rumeurs et d'oralité, ces imprimés offrent la possibilité de s'extraire de l'environnement immédiat et d'accéder à quelques bribes d'information sur les intrigues de la politique internationale et sur la vie des puissants. Les gazettes contribuent à la consolidation d'un lien avec les événements et la culture au-delà des mers et des frontières. Plus encore, l'imprimé offre la possibilité d'influencer la perception que le lectorat a sur sa réalité quotidienne, mais aussi sur l'avenir. Dans le Québec



Sugar plantation. (https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Sugar_plantation_LCCN2003688078.tif).

ancien, ce lectorat demeure plutôt restreint vu le faible taux d'alphabétisation, et il est confiné aux villes. Cela étant, il est toujours possible de retrouver des exemplaires des journaux locaux dans les cafés et les tavernes fréquentés par les marchands et les marins, comme au Café des marchands tenu par John Frank dans la Basse-Ville de Québec. La presse a ainsi le pouvoir de modeler la culture d'une nouvelle élite montante : les marchands et les commerçants. La consommation de caféine et d'alcool accompagne le brassage de grosses affaires.

Au Canada, la diffusion de la presse à imprimer est tardive. Cette technologie, avec ses jeux de lettres fondues dans un alliage métallique et sa presse à vis, permet de reproduire à partir d'une matrice recomposable des pages d'informations.

La première presse à imprimer est installée en 1764 à Québec par l'Écossais William Brown et l'Irlandais Thomas Gilmore. Brown et Gilmore fondent le premier hebdomadaire de la colonie *The Quebec Gazette/La Gazette de Québec* qui paraît en format de quatre feuillets bilingues sur deux colonnes : à gauche en anglais et à droite en français. En 1789, le jeune typographe originaire d'Écosse Samuel Neilson hérite d'une forte somme

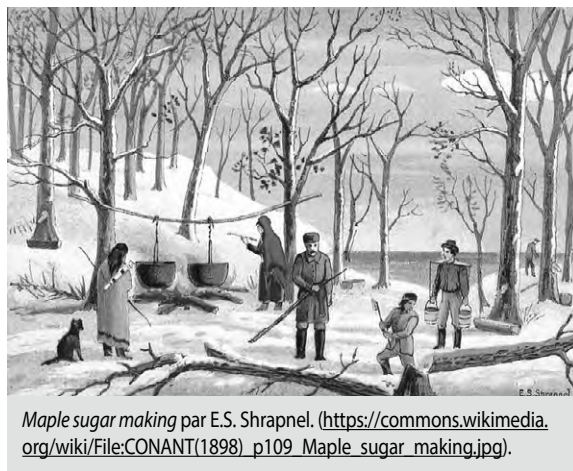
qu'il investit en rachetant l'imprimerie de son défunt oncle William Brown. *La Gazette de Québec* fait partie du lot. Il est alors âgé d'à peine dix-huit ans. À partir de ce moment, la qualité de l'hebdomadaire est rehaussée. Samuel consacre davantage de place aux essais et aux nouvelles, en particulier aux événements entourant la Révolution française. Le jeune homme prend également l'initiative de lancer le premier magazine illustré de la colonie : *The Quebec Magazine/Le Magazine de Québec* dans lequel on retrouve des textes portant sur l'astronomie, la littérature, la poésie, la philosophie, l'hygiène, l'agriculture et la météorologie. De la prise en main de la *Gazette* par Neilson jusqu'à sa mort inopinée en 1793, alors qu'il est terrassé par la tuberculose, un air d'optimisme se dégage des pages du journal. L'idée

du progrès transparait dans plusieurs textes.

UN HISTORIEN DE L'AVENIR

L'année 1792 en est une de renouveau pour la colonie. La Loi constitutionnelle adoptée l'année précédente par le Parlement de Londres introduit la Chambre d'assemblée tant revendiquée au cours de la dernière décennie précédente par les marchands et les commerçants des villes, anglophones et francophones. Le champ des possibles semble s'ouvrir pour la nouvelle province du Bas-Canada. Une certaine effervescence est palpable. Samuel Neilson n'hésite pas à faire ouvertement la promotion d'un club politique destiné à informer et à échanger sur la nouvelle constitution : le Club constitutionnel. Les réunions du club, tenues à la taverne de Frank, ont droit à plusieurs comptes rendus dans les pages de l'hebdomadaire. Plusieurs autres textes témoignent de cet élan d'optimisme, de cette foi envers le progrès de la raison, des arts et des sciences. Deux d'entre eux – probablement écrits de la main de Samuel Neilson – paraissent en première page, le 19 avril 1792. Leur titre : *Fragment historique de l'An 2000, Vue rétrospective sur le 18^{me} siècle et Sur les Arts et Sciences, Leur grande importance aux nations*. On peut y lire que : « Le dix-huitième Siècle s'est élevé au-dessus de ceux qui l'ont précédé, s'est acquis une splendeur comparative en consacrant ces principes de POLITIQUE UNIVERSELLE qui depuis ont uni tous les hommes par une communauté d'intérêts et une réciprocité de devoirs, et en donnant au monde intellectuel cette impulsion qui conduit à la connaissance parfaite et à l'observance des lois morales de la nature. » L'avenir promettait l'avènement d'une société universelle; ce mouvement historique apparaissait naturel et inévitable. C'est par la diffusion des connaissances que le progrès opère auprès de

l'ensemble des êtres de raison. On peut comprendre qu'un jeune imprimeur partage cette opinion; la diffusion de l'information et des connaissances forme tout de même l'essence de son métier. Comme l'écrit Neilson : « Tous les arts et sciences s'avancent ensemble, et se prêtent un secours mutuel ». Les prouesses techniques nimbées de théâtralité fascinent les foules. À la fin du XVIII^e siècle, les habitants de Québec ont droit à plusieurs présentations scientifiques et de curiosités mécaniques offertes par des Européens de passage. Par exemple, ce spectacle d'un *Automate ou Figure parlante Surprenante*, donné en



Maple sugar making par E.S. Shrapnel. ([https://commons.wikimedia.org/wiki/File:CONANT\(1898\)_p109_Maple_sugar_making.jpg](https://commons.wikimedia.org/wiki/File:CONANT(1898)_p109_Maple_sugar_making.jpg)).

1792 au « Caffé des Marchands » tenu par Thomas Ferguson dans la Basse-Ville de Québec par un certain sergent Mansforth du 7^e Régiment. L'imprimerie Neilson produit 750 dépliantes et 200 billets pour l'occasion. Comme aujourd'hui, le gadget fascine et fait rêver. Neilson poursuit sur le ton de certitude de l'historien ayant accès à une vérité entendue : « [...] en examinant de plus près cette brillante époque, quel étonnement! à [sa] période la plus éclairée, les derniers vingt ans, ces principes salutaires de la politique universelle, et la connoissance des rapports naturels des individus les uns aux autres et à la société, n'avoient pas encore répandu leur bénigne influence sur le peuple. Ils étoient seulement le patrimoine d'un petit nombre de sages, mais inconnus

à la multitude plongée dans l'abîme de l'ignorance, ou détournée de toutes recherches par les dépositaires du pouvoir arbitraire, qui regardèrent ces éternelles vérités avec un mépris stupide jusqu'au moment où leur progrès devint invincible et le renversement de la corruption inévitable. »

Enfonçant le clou, le jeune imprimeur conclut : « L'An 1800 vit lever le soleil de la vérité sur l'horizon. L'esprit humain sentit sa chaleur bénigne, s'élança dans une sphère plus spacieuse, connut ses forces, sa nature et sa dignité. L'ignorance ne pouvoit plus engager des armées d'insensées et d'esclaves dans la cause du despotisme et un labyrinthe de malheurs. Dès lors les hommes ne trouvèrent plus d'obstacles à découvrir et adopter les institutions sociales les plus capables de concentrer et éterniser leur bonheur. »

L'idée de progrès entrevoit l'humanité comme soumise à un mouvement d'amélioration progressive, nécessaire, irréversible et perpétuel. Tout ce qui concerne l'être humain tend à se perfectionner au cours du temps. Le progrès se réalise à un rythme variable suivant le lieu et l'époque, mais toujours de manière inéluctable. C'est pour cette raison que Neilson prend la posture rétrospective de l'historien : on n'arrête pas le progrès.

L'IDÉE DE PROGRÈS

L'idée de progrès plonge ses racines dans l'Antiquité, mais elle se développe surtout à la fin du XVII^e siècle autour d'auteurs comme Bernard Le Bouyer de Fontenelle (1657-1757) ou l'abbé Charles-Iréné Castel de Saint Pierre (1658-1743) en France. Au cours de la période dite des Lumières (1750-1790), l'idée de progrès en vient à être critiquée par plusieurs philosophes : Emmanuel Kant, Voltaire, Jean-Jacques Rousseau et Jean le Rond D'Alembert pour nommer que ceux-là. Cependant,

c'est à la fin de cette période que l'idée se vulgarise et se répand parmi les populations européennes. L'éclatement de la Révolution française y est pour beaucoup.

La fin de la décennie 1780 est marquée par plusieurs bouleversements annonciateurs de transformations radicales. L'année 1789 voit la prise de la Bastille, le 14 juillet, qui mènera deux ans plus tard, le 3 septembre 1791, à la promulgation par la Constituante de l'établissement d'une monarchie constitutionnelle. Le monde anglo-américain n'est pas en reste. Aux États-Unis, en 1787, le Congrès adopte le *Bill of Rights* contenant les dix premiers amendements à la constitution fédérale et, en 1791, la république du Vermont choisit finalement de se joindre à l'Union.

En Grande-Bretagne, une controverse autour de l'appui à la Révolution française embrase le milieu politique et lettré. Elle suscite des interventions passionnées d'auteurs tels que Thomas Paine ou Edmund Burke. Les débats autour de la tolérance officielle d'une certaine diversité religieuse

entraînent plusieurs mouvements de masse majeurs tels que celui engendré par la question de l'émancipation des catholiques anglais (*Gordon's Riots* en 1780) ou bien les émeutes à Birmingham, en 1791, visant des protestants dissidents de l'Église d'Angleterre (quakers et méthodistes). L'année 1788 marque également le début d'une campagne de mobilisation populaire intensive en Grande-Bretagne. Des centaines d'assemblées sont organisées. Au début de 1792, plusieurs pétitions portant 400 000 signatures revendiquant l'abolition de la traite des esclaves dans l'Empire britannique sont présentées au Parlement de Londres.

En août 1791, les esclaves du nord de la colonie française de Saint-Domingue –

plus importante productrice de sucre et de café de l'époque – se révoltent. Les plantations brûlent; la révolution haïtienne est en marche. En mars 1792, le royaume du Danemark annonce l'abolition progressive de l'esclavage dans ses possessions coloniales à partir de 1803. Le 9 juillet 1793, à la suite d'un procès impliquant une esclave et le dépôt d'un projet de loi, le gouverneur du Haut-Canada, John Graves Simcoe, donne la sanction royale à une loi abolissant l'esclavage dans la province. L'esclavage, cette institution dévoreuse d'hommes,



(https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Making_Maple_Sugar,_Lower_Canada,_1837.jpg).

semble sur le point de disparaître. La province de Québec est aussi happée par la déferlante.

FAIRE DU BAS-CANADA UNE COLONIE SUCRIÈRE

Pour la communauté des marchands de Québec, la fin de la traite des esclaves présente un enjeu de taille. Il faut dire que l'idée que la production de l'un de leurs principaux objets de commerce, le sucre et le rhum, soit perturbée leur donnait des sueurs froides. Samuel Neilson envisage pourtant une solution : la colonisation. *A contrario* de la proposition de Nicolas de Condorcet dans son *Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain* (1793), soit

l'introduction de plantation de sucre par la colonisation de l'Afrique équatoriale, Neilson envisage plutôt la mise en valeur d'une richesse naturelle toute canadienne : *acer saccharum*, l'érable à sucre.

Le 1^{er} mars 1792, on peut lire l'éditorial suivant : « Avis aux propriétaires d'érablières. Comme les troubles qui règnent actuellement dans les Colonies à sucre doivent rendre cet article cher à l'avenir, il est heureux que le Canada en produise un qui peut y suppléer. Quel dommage que l'on entaille des érables au lieu de

les percer pour en tirer la sève, et que les cultivateurs ne suppléent pas à la perte des érables dans le défrichement des terres en plantant de jeunes arbres sur les bords de leurs champs, ce qui augmenterait la valeur de leur métairie [leur terre] et seroit d'un grand avantage à leur postérité. Avant que quelques personnes de génie établissent une manufacture. »

Neilson tient à ce projet qu'il juge prometteur et réalisable. Dans l'édition du 12 avril, il publie un second texte sur le sujet sous forme

de lettre ouverte signée « Les Génis de J. Cartier et Champlain ». En plus de scinder la province de Québec en un Haut et un Bas-Canada, la Loi constitutionnelle instaure un système de concession des terres en dehors du territoire occupé par les seigneuries. Il faut dire que Neilson mène une âpre lutte pour convaincre les sujets canadiens de la colonie de renoncer au système seigneurial. L'extension de la colonisation dans ces nouveaux espaces recouverts de forêts représentait aux yeux du jeune homme une occasion de transformer en profondeur la vie économique de la province.

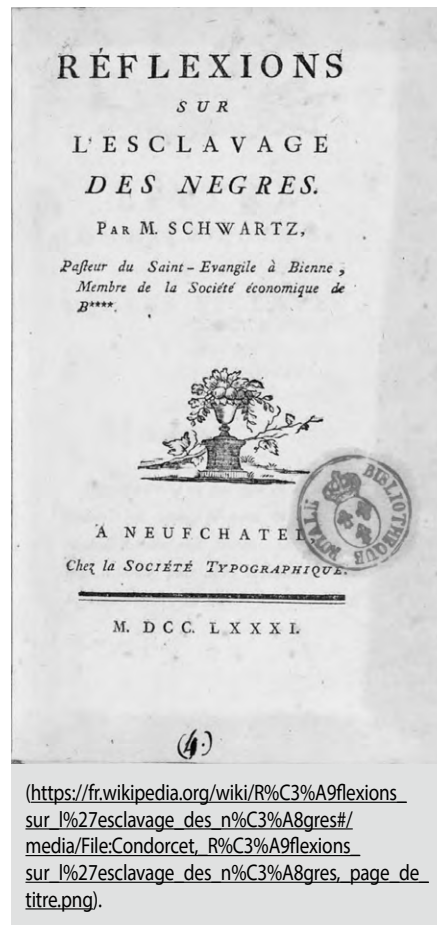
On retrouve là un projet ambitieux, utopique même, celui de faire du Bas-Canada une colonie sucrière : « Il est à souhaiter que tous ceux qui deviennent

intéressés dans les Nouvelles Concessions fussent convaincus de la valeur inappréciable des arbres qui produisent le sucre, et de l'accroissement presque certain de cette valeur par la discontinuation du Trafic d'Esclaves d'Afrique. Rien ne mérite davantage de fixer l'attention de la convention prochaine des Législateurs des deux provinces du Canada. On prétend qu'une personne d'une profonde habil[e]té dans la chymie se propose d'indiquer une méthode de raffiner le sucre d'érable très facile et peu dispendieuse. Cette opération sera sans doute suivie de la distillation du syrop en quantité suffisante pour baisser le prix de cette immense importation de liqueurs violentes dont les climats froids ont besoin, et qui ont jusqu'à présent tant coure au Canada. [...] »

L'idée d'implanter une nouvelle culture au fort potentiel marchand qui a pour objectif final de mieux intégrer la colonie aux circuits commerciaux impériaux était dans l'air du temps. Dans les années 1780, la Société d'agriculture de Québec – un club regroupant sous les auspices du gouverneur Guy Carleton, lord Dorchester, plusieurs membres des élites seigneuriales, religieuse et marchandes – avait tenté sans grand succès de promouvoir auprès des censitaires canadiens la culture du chanvre dont les fibres étaient utilisées dans la production des cordages pour les navires. L'ouverture à la colonisation de nouveaux territoires recouverts de forêts et d'érablières offrait une occasion de tenter une population de colons nouveaux, moins réfractaires *a priori* à l'idée de progrès.

Plusieurs facteurs relèguent le projet de Samuel Neilson au pays du non-lieu, celui de l'utopie. Parmi ces raisons, notons un manque de connaissance technique. Même si Neilson fait miroiter l'existence d'une telle connaissance détenue par un mystérieux chimiste, il demeure que celle-ci n'est pas diffusée. L'acériculture du XVIII^e siècle est très rudimentaire. De plus, le ratio

de combustible nécessaire à l'atteinte d'un seuil de production rentable est énorme. Aujourd'hui, environ une corde de bûches de 60 cm de diamètre est nécessaire pour produire à peu près 37 litres de sirop. L'ambition de pro-



(https://fr.wikipedia.org/wiki/R%C3%A9flexions_sur_l%27esclavage_des_n%C3%A8gres#/media/File:Condorcet,_R%C3%A9flexions_sur_l%27esclavage_des_n%C3%A8gres,_page_de_titre.png).

duire plusieurs hectolitres à l'échelle de la colonie impliquerait certainement une déforestation importante. Cela sans compter que Neilson envisageait la production d'alcool distillé à partir du sirop d'érable, ce qui ajoute encore à ces quantités importantes de combustible. De plus, si la main-d'œuvre nécessaire avait pu éventuellement être fournie par les colons et leur famille, cette production n'en aurait pas moins conservé un caractère d'appoint étant donné sa nature saisonnière et irrégulière. C'est sans compter le manque d'infrastructures routières adéquates, le goût des consommateurs métropolitains rompus au sucre blanc raffiné

et, dernier facteur, et non le moindre, la perpétuation grâce à l'opposition du roi George IV de l'esclavage dans les colonies sucrières des Antilles.

Finalement, le développement de la betterave à sucre dans la foulée des guerres napoléoniennes rend chimérique tout projet de transformation du Bas-Canada en colonie sucrière. Dans ce contexte de guerre mondiale, la forêt deviendra une ressource stratégique. Sous le parapluie de tarifs préférentiels, il sera plus rentable de couper la forêt et de l'expédier en Europe; en l'absence d'investissement en infrastructure routière, il sera plus aisé de faire flotter des billots sur les rivières; vu les tendances belliqueuses de l'époque et l'urbanisation croissante, on juge utile de la transformer en mâts pour les navires de la flotte impériale ou en planches; finalement, vu la petite ère glaciaire et l'absence de charbon abordable, la forêt sera plus utile en bois de chauffage pour les habitants de la colonie.

Mathieu Perron est doctorant en études québécoises (histoire) à l'Université du Québec à Trois-Rivières.

Pour en savoir plus :

Elizabeth Abbott. *Le sucre : une histoire douce-amère*. Montréal, Fides, 2008, 449 p.

Robin Blackburn, « Chapitre 7: From the Critique of Slavery to the Abolitionist Movement », *The American Crucible: Slavery, Emancipation and Human Rights*, Londres, Verso, 2013, p.145-169.

Frank Mackey. *L'esclavage et les Noirs à Montréal, 1760-1840*. Montréal, Hurtubise, 2013, 662 p.

Michael Eamon. *Imprinting Britain: Newspapers, Sociability, and the Shaping of British North America*. Montréal, McGill-Queen's, 2015, 263 p.

Patricia Lockhart Fleming, Yvan Lamonde. *Histoire du livre et de l'imprimé au Canada – volume 1*. Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2005, 540 p.

LE RÊVE D'UNE MÉTROPOLE CANADIENNE-FRANÇAISE

LE VILLAGE « FLORISSANT » DE PIOPOLIS

par Jean-Philippe Warren

Contrairement à ce qu'on pourrait croire, le Canada français du XIX^e siècle est hanté par l'utopie d'une grande ville nationale. La ville de Québec étant considérée comme trop décadente d'un point de vue économique, et la ville de Montréal trop anglicisée et affairiste, on rêve de l'établissement en région d'une vaste colonie agricole et prospère, bucolique et dynamique, champêtre et cultivée, comme le dessine entre autres Antoine Gérin-Lajoie dans son célèbre roman *Jean Rivard* (1862 et 1864). L'activité débordante du curé Antoine Labelle s'inscrit dans cet effort de faire pousser dans le « royaume du Nord » des villes puissantes. Car on ne saurait oublier que l'utopie agriculturiste du XIX^e siècle se conjugue aussi, un peu paradoxalement, avec une volonté d'industrialisation et d'urbanisation.

Quand les zouaves reviennent au pays, en 1870, après s'être portés volontaires pour la défense des États pontificaux, des fonctionnaires de l'État provincial, les philanthropes et l'archevêché de Montréal croient trouver en eux les candidats parfaits pour jeter les fondements d'une véritable métropole régionale française et chrétienne. En récompense pour leurs actions que l'on dit courageuses (même s'ils ne se sont jamais battus), on offre à quelques-uns d'entre eux des lots de terre dans une paroisse baptisée en l'honneur du pape Pie IX. Au dire de certains, les zouaves canadiens, en associant le courage des militaires et



Armoiries et devises des zouaves pontificaux.
(Archives de l'auteur).

les vertus morales des croisés, auraient été mieux placés que quiconque pour faire fructifier les richesses du pays. Rappelant que la Nouvelle-France avait chaleureusement accueilli comme habitants les soldats des régiments de Carignan-Salières et de Royal-Roussillon, on souhaite qu'après avoir si bravement guerroyé en Italie, les zouaves pontificaux constituent en terre américaine des enclaves protectrices des traditions nationales.

LA FONDATION DE PIOPOLIS

On se met donc à plaider pour la création de sociétés de colonisation qui pourraient acquérir des terres publiques fertiles et propices à l'établissement d'une colonie de zouaves. Le choix se fixe sur une région encore à peu près inoccupée des Cantons-de-l'Est qui, à l'instar de la vallée du Saguenay, des Laurentides et de la

vallée de l'Outaouais, commence alors à attirer l'attention comme territoire de colonisation. La Société de colonisation n^o 1 de Montréal est responsable de superviser l'installation des volontaires. C'est ainsi que, peu conscients des difficultés qui se dressent devant eux et croyant en leur bonne étoile, à la demande de M^{gr} Ignace Bourget, évêque de Montréal, un premier groupe composé de sept zouaves quitte Montréal en compagnie d'un missionnaire, l'abbé Alphonse Séguin, le 18 avril 1871, pour s'établir à Piopolis. À lire les premiers articles publiés dans les journaux, les rudes épreuves endurées par les zouaves auraient été dignes des soldats de Pie IX. Ils se seraient montrés aussi courageux sur les lots à défricher qu'ils l'avaient été à combattre les hordes garibaldiennes. D'ailleurs, la description que l'on peut lire des labeurs et des veillées des colons emprunte à celles des soldats. La maison commune est assimilée à une caserne, la nourriture des colons à celle de la cantine militaire, les rigueurs matérielles aux difficultés endurées en campagne, la solitude du colon à l'exil du soldat parti loin de chez lui, la solidarité des défricheurs à l'ancienne camaraderie militaire.

En août 1871, l'auteur d'une lettre aux journaux évoque l'avenir radieux de Piopolis au retour d'une visite dans la région. « Peu à peu la forêt va baisser sa tête altière; le soc de la charrue tracera des sillons féconds, d'où s'élèvera une moisson abondante [...]. La religion au milieu d'une forêt a une

force merveilleuse, j'en suis tellement convaincu que je crois qu'un homme, pourvu qu'il soit religieux, peut aller



Le chevalier Alfred Larocque, zouave pontifical. (BAnQ, Québec).

s'asseoir au milieu d'un pays sauvage et réussir à élever autour de lui une fameuse ville. » (*Union des Cantons de l'Est*, 17 août 1871).

Devant des progrès pourtant modestes, on se prend à rêver. On semble convaincu que Piopolis deviendra en peu de temps une agglomération importante, et que les zouaves canadiens pourront s'enorgueillir d'avoir donné le nom de Pie IX à une ville dynamique en Amérique. Arrosé par « les sueurs des soldats du pape », ce coin de pays allait, on n'en doute point, s'agrandir rapidement. L'adjectif qui revient comme un leitmotiv dans les premières descriptions de Piopolis est sans conteste « florissant ». Dès septembre 1871, alors que le lieu ne compte qu'une seule bâtisse pour que les colons puissent se mettre à l'abri des intempéries, on parle d'un établissement florissant. « J'arrive de Piopolis, écrit un auteur en septembre 1872, où je suis allé visiter la belle et florissante colonie des jeunes zouaves-colons. Tout y respire la paix, la tranquillité, le bonheur même [...]. La plus belle harmonie règne au milieu de ces braves gens qui ne craignent

pas plus les géants de la forêt qu'ils ne craignent les Garibaldiens. » (*Pionnier de Sherbrooke*, 27 septembre 1872). On prétend que la réputation de l'établissement va croissant chaque jour et attire des candidats nombreux qui espèrent suivre les pas des premiers colons zouaves.

UN AVENIR ASSOMBRI

Pourtant, faut-il le préciser?, les obstacles sont nombreux et importants. Dans les premiers temps, notamment, les zouaves à qui le gouvernement avait concédé des terres dans la partie sud du canton de Marston ont maillé à partir avec les habitants de la partie nord, venus de la Haute-Écosse dès 1852. Au nombre d'une centaine, ces Écossais de langue gaélique se croient les « grands maîtres » des lieux, ayant ouvert le premier chemin dans la paroisse.

Des heurts ne tardent pas à éclater entre les deux groupes linguistiques et religieux. Par précaution, les voyageurs canadiens-français qui s'aventurent dans la partie nord du canton gardent un gourdin sous le siège de leur charrette pour se défendre contre d'éventuels agresseurs. En 1879, en reconnaissance de la croissance de l'élément de langue française, mais aussi pour diminuer les tensions avec les habitants d'origine écossaise, Piopolis est reconnue comme municipalité séparée de Marston, sous le nom de Marston-Sud. Quelques Écossais qui vivaient dans la partie sud déménagent au nord, tandis que des Canadiens français prennent la direction inverse.

Ces rixes avec les Écossais ne sont pas grand-chose en comparaison des autres défis qui attendent les zouaves qui choisissent de s'installer à Piopolis. Ces derniers sont âgés d'environ vingt ans et sans réelle expérience agricole. Dans un article sur Piopolis, un auteur anonyme affirme que les zouaves de cette colonie manient la hache du défricheur « avec le même

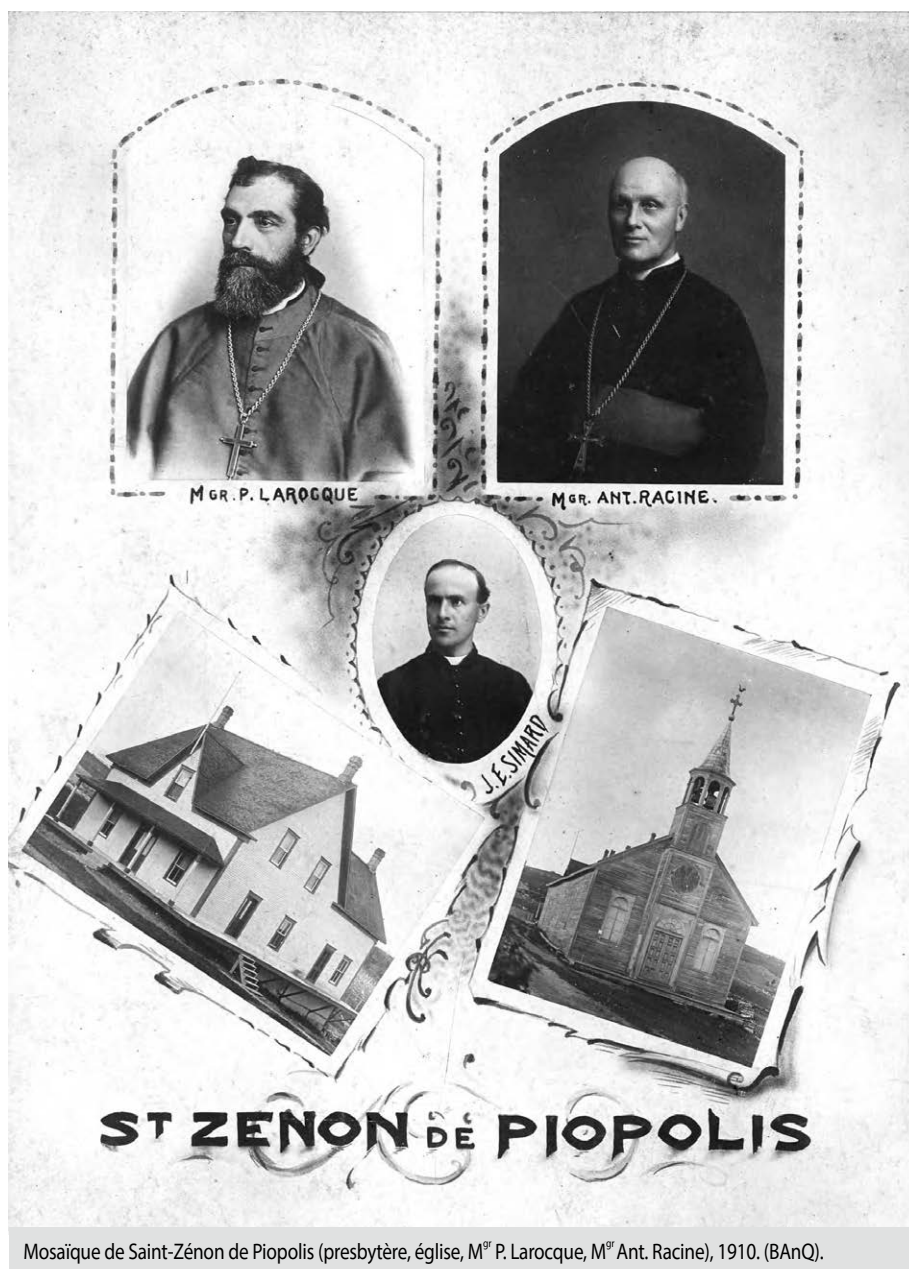
entrain que, jeunes soldats, ils avaient manié la carabine » (*Bulletin de l'Union-Allet*, 25 octobre 1874). C'est précisément là le problème : les zouaves canadiens sont aussi peu préparés à relever le défi d'une vie passée à la frontière qu'ils l'avaient été à subir le feu des champs de bataille.

Ce qui n'aide pas la cause des premiers habitants de Piopolis, c'est que les terres de l'endroit sont très rocheuses. En outre, les meilleurs emplacements agricoles ont été accaparés par des spéculateurs qui ont pris des lots près des cours d'eau et du lac, sans les occuper et sans les défricher – attendant simplement que les prix augmentent grâce au travail des colons pour les vendre. Les terres qui restent à donner se situent loin des routes, difficiles



Groupe de zouaves, vers 1870. (Ferrotype, BAnQ, fonds Monique Mercure-Vézina).

d'accès et de peu de valeur agricole. En attendant, les colons se trouvent dans l'obligation de se disperser sur trois rangs de dix kilomètres chacun. Comme si ce n'était pas assez, les nouveaux arrivants ne savent pas qu'une loi provinciale réserve la coupe du bois sur les lots des colons



Mosaïque de Saint-Zénon de Piopolis (presbytère, église, M^{gr} P. Larocque, M^{gr} Ant. Racine), 1910. (BAnQ).

aux entrepreneurs qui ont acheté directement ce droit du gouvernement. Aussi, quelle n'est pas leur surprise de voir arriver dans la colonie, un beau matin, un étranger venu embaucher des jeunes gens pour abattre des arbres sur leurs propres terres! Les démêlés avec les Écossais, l'inexpérience de la vie d'agriculteur, les conditions climatiques difficiles, le manque de bonnes terres et la perte des profits sur la coupe du bois finissent par miner les espoirs de développement rapide de Piopolis. Ajoutons

à ces facteurs le fait que, sans véritable chemin la reliant à Sherbrooke malgré les promesses faites en 1871 qu'une route serait bientôt construite, la colonie de Piopolis est très isolée. Comble de malheur, en 1879, quand le tracé du chemin de fer est enfin achevé, il passe par Scotstown et Lac-Mégantic, contournant entièrement le canton de Marston, ce qui provoque la faillite du moulin de Piopolis, en 1882. Quinze ans après sa fondation, Piopolis compte 58 familles, 300 acres défrichés, deux écoles, une chapelle, un

bureau de poste, un moulin propulsé à la vapeur, 30 maisons et 68 têtes de bétail. C'est peu. La colonie, qui a déjà perdu plus de la moitié de ses premiers colons zouaves, ne dépassera jamais le stade de petit hameau excentrique. L'utopie d'une grande ville francophone et catholique surgit de la forêt aura fait long feu.

DÉSUNION ET CONFLITS

L'échec économique de Piopolis est d'autant plus décevant que la vie paroissiale n'a rien d'harmonieux. Le village devait être un modèle de concorde pour les autres communautés canadiennes-françaises. Pourtant, il connaît dès le début des tensions extraordinaires.

En 1881, par exemple, la décision de l'évêque de réparer et prolonger la chapelle suscite de vives protestations parmi les paroissiens. Pendant vingt ans, les tensions s'enveniment. En 1901, le choix d'un site pour l'érection d'une nouvelle église provoque à nouveau des conflits violents. L'église en construction est gardée la nuit pour éviter qu'on n'y mette le feu. Le curé est l'objet de critiques véhémentes.

À l'automne 1914, Marie-Anne Courtemanche, la sœur du curé, écrit à l'évêque de Sherbrooke : « Depuis deux ans, Monseigneur, nous demeurons à Piopolis au milieu de certaines personnes ennemies qui maltraitent le curé et l'accablent des injures les plus grossières. Depuis quelques mois, ces gens en veulent même à sa personne et on nous a affirmé que, si le curé ne s'en allait pas, ils viendraient le faire sortir du presbytère (de force). » Elle conclut sa lettre en demandant à l'évêque d'accepter que son frère soit muté dans une autre cure.

Les propos de Marie-Anne Courtemanche ne sont pas exagérés. Un an après l'envoi de sa lettre, des paroissiens réussissent à mettre le feu à une partie du presbytère et au portique de l'église avant que des voisins



Village de Piopolis vers 1910. (BANQ).

ne viennent éteindre les flammes. Non, on ne peut pas dire que, dans le premier demi-siècle de son existence, le ciel était au beau fixe dans la « pieuse » colonie des zouaves pontificaux!

Au cours du XX^e siècle, la vie de Piopolis devient plus calme et on ne retrouve aucun témoignage de conflits majeurs entre paroissiens. Mais on peut dire qu'à tous points de vue, dans les premiers 50 ans de son histoire, la colonie des zouaves n'est pas à la hauteur des espoirs caressés par ses fondateurs et bienfaiteurs. La croissance démographique est faible, Piopolis ne cessant d'être une mission et ne devenant une paroisse érigée canoniquement qu'en 1889. Les zouaves quittent la paroisse les uns après les

autres, et aucun n'y vit assez longtemps pour y avoir une descendance. Le rêve d'une métropole canadienne-française perdue dans la forêt – qui fut

celui de Rivardville dans *Jean Rivard* ou du « village de l'industrie » dans *Robert Lozé* – ne se matérialisera jamais.

On peut conclure en affirmant que, des points de vue économique, social et religieux, l'utopie communautaire des ultramontains rencontra à Piopolis un échec retentissant. Les zouaves canadiens devenus paysans ont connu le même triomphe qui fut le leur soldats : celui de la plume aiguillée des publicistes conservateurs du XIX^e siècle, jamais celui de la hache ou de la carabine. Cela n'a pourtant pas empêché le petit village reculé des Cantons-de-l'Est d'être mis au service de la cause ultramontaine et de symboliser, pendant les premières années au moins de sa fondation, l'avenir rayonnant – florissant! – réservé aux catholiques canadiens-français en Amérique du Nord.



Diagramme de la paroisse Saint-Zénon de Piopolis, comté de Compton par François-Xavier Genest, 3 avril 1890. (Fonds Cour supérieure, BANQ).

Jean-Philippe Warren est directeur de la Chaire de recherche sur le Québec à l'Université Concordia.

IL SERA BEAU, IMPRESSIONNANT, MAIS JAMAIS CONSTRUIT! LE PONT ROYAL-ALBERT

par Dany Fougères

L'insularité de Montréal nécessite des moyens de franchir les cours d'eau qui l'enserrent, dont, le fleuve Saint-Laurent. Atteindre l'autre rive à environ 2 kilomètres et demi de distance, cela ne semble pas utopique. Il faut toutefois attendre le milieu du XIX^e siècle, entre 1854 et 1859, pour assister à la construction d'un premier lien permanent, le pont ferroviaire Victoria. Ce n'est qu'en 1899 que le même pont est ouvert à la circulation routière et piétonnière. Pourtant, à plus d'une occasion, des promoteurs ont tenté de réaliser une telle liaison. Devant l'échec répété de tous ces projets, force est de constater que chacun présentait une part d'utopie : les propositions étaient en décalage avec l'époque, avec les moyens techniques et/ou financiers disponibles et avec ce qui pouvait être considéré comme souhaitable, voire envisageable. Le premier de ces projets est celui du pont Royal-Albert en 1875 : il serait à deux étages et accessible à tous les modes de transport de l'époque. Cet article porte sur l'histoire de ce pont resté à l'état de projet, une utopie qui ne tient pourtant pas à la proposition technique comme on aurait pu s'y attendre. Sans diminuer les défis relevés par ses constructeurs, le pont Victoria fut réalisé dans des conditions favorables. La



Hugh Allan. Studio Inglis, 1875. (BAnQ).

localisation du pont Victoria, en amont des installations portuaires de Montréal et de l'entrée du canal Lachine et à la limite ouest de la voie navigable des bateaux à haut mat et à tirant d'eau océanique, permet la construction d'une structure dont l'envergure reste limitée, sa section la plus élevée étant d'un peu moins de 18 mètres au-dessus du fleuve. Aussi, la profondeur du fleuve à la ligne de passage choisie est moindre qu'ailleurs, tout comme la distance entre les deux rives. Le passage des glaces au printemps

a moins de vélocité que devant la ville et les courants en saison de navigation atteignent des vitesses moindres qu'à la hauteur des îles Sainte-Hélène et Ronde, enserrées par le courant Sainte-Marie. Enfin, sur le plan de la performance économique, tout le trafic ferroviaire se faisait à l'ouest de la ville.

Lorsque les promoteurs du pont Royal-Albert présentent leurs plans, ils se doutent que la compagnie du Grand Tronc s'y opposera, car la réalisation de leur projet signifie la fin du monopole du pont Victoria. Ce qu'ils ignorent toutefois, c'est que l'adhésion des Montréalais à leur projet ne sera pas unanime. Les promoteurs du pont Royal-Albert savent bien que les conditions de réalisation ne seront pas les mêmes que celle du pont Victoria. D'abord,

le prochain pont devra être en aval du pont Victoria plutôt qu'en amont. Trop loin de Montréal, les terres sont là-bas encore difficiles d'accès et toujours très peu urbanisées, rendant peu attrayant cet emplacement. De toute façon, à ce moment, le pont Victoria apparaît comme la ceinture ouest de Montréal, refermant sous son tablier la route du fleuve et repoussant l'expansion de la ville et les activités portuaires vers l'est. Un futur pont devra être d'une envergure largement supérieure à celle du pont Victoria, pour ne pas entraver

le passage des bateaux à haut mat jusqu'aux quais situés en face de la ville. Au moment d'asseoir les piliers du futur ouvrage, ses concepteurs devront éga-



Louis Beaubien. Photographie J.E. Livernois, vers 1880. (BAnQ).

lement tenir compte des difficultés sur le fleuve en aval du pont Victoria. Seule caractéristique physique facilitatrice : une future structure érigée devant Montréal pourra prendre appui sur les îles Sainte-Hélène ou Ronde. Pour son financement, trouvera-t-on des promoteurs locaux ou d'autres investisseurs étrangers assez argentés? Chose certaine, puisque le pont Royal-Albert serait multimodal, ses promoteurs pourraient compter sur des revenus dont ne dispose pas le propriétaire du pont Victoria, des revenus tirés d'utilisateurs que sont les piétons, les véhicules routiers et les convois d'animaux.

UN NOUVEAU PONT DEVANT MONTRÉAL

Dans son édition du 28 janvier 1875, *L'Opinion publique* informe ses lecteurs qu'un groupe de promoteurs désire

se former en compagnie, avec pour objectif de construire un pont au-dessus du Saint-Laurent, à la hauteur de Montréal. Ceux-ci comptent s'adresser à la Législature québécoise au courant de l'hiver.

Le groupe de promoteurs comprend plusieurs individus, pour la majorité issus de l'industrie du chemin de fer. On y retrouve Hugh Allan, personnage incontournable de l'industrie, armateur et président de la nouvelle entreprise, la Compagnie du chemin de fer de colonisation du Nord, incorporée en 1869 ainsi que cinq présidents de compagnies ferroviaires d'importance régionale. Aussi, on remarque John Young, homme d'affaires bien en vue, à qui on attribue le rôle d'instigateur dans la construction du pont Victoria vingt ans plus tôt, et membre de la Commission du havre, organisme responsable du développement et de l'administration portuaire. Le groupe de promoteurs compte également Louis Beaubien, grand propriétaire foncier, député conservateur du comté d'Hochelaga à l'Assemblée législative et administrateur de différentes compagnies de chemin de fer dont celle de la Colonisation du Nord, ainsi qu'Aldis Bernard, ancien maire de Montréal. Derrière le projet du Royal-Albert, une lutte se profilerait entre les lignes du Grand Tronc et celles des promoteurs du pont. Même si la lutte ferroviaire semble décisive, cela n'interdit pas aux promoteurs d'afficher le souhait d'ouvrir le nouveau pont à tous les modes de transport, afin de compter sur un plus grand nombre d'appuis au projet.

Le 23 février 1875, l'Assemblée législative de Québec adopte la loi incorporant la Compagnie du pont Saint-Laurent. Celle-ci reconnaît à ses promoteurs les pouvoirs de construire et d'administrer un pont sur le Saint-Laurent, partant de Montréal, « ... passant sur ou près de l'île appelée l'île Ronde (Isle Ronde), à l'île Sainte-Hélène ou près d'elle... », en direction de Lon-

gueuil ou de Saint-Lambert. La loi mentionne l'importance d'établir un lien multimodal permanent devant Montréal. En l'absence d'un pont accessible, les traversiers constituent l'unique option pour les personnes à pied ou à cheval ainsi que pour les chariots et les convois d'animaux. L'hiver, la traversée peut se faire par le pont de glace lorsque les conditions, rarement réunies au printemps et à l'automne, le permettent. Le pont Royal-Albert pourra établir un lien régional en toutes saisons pour les habitants des deux rives, en plus d'ajouter une seconde traverse ferroviaire. Selon les dispositions de la loi, sa construction devait débuter en 1879 et se terminer en 1882.

La loi du pont Royal-Albert mentionne que toute compagnie de chemin de fer aura le droit d'emprunter l'ouvrage en



Aldis Bernard (1810-1876). (BAnQ).

déboursant un tarif unique pour tous. La construction d'un nouveau lien signifierait donc la fin du monopole de la compagnie du Grand Tronc, en offrant une autre option que le pont Victoria. Le législateur ajoutait qu'il accordait ce pouvoir « en autant que la Législature de Québec peut l'y autoriser ». La législature fédérale, dont

l'autorité était reconnue sur les cours d'eau navigable et la zone portuaire de Montréal, aurait à se prononcer sur la construction d'un nouveau pont. Les lois d'incorporation du Grand Tronc et du pont Victoria relevaient aussi d'Ottawa.

UN PONT POUR TOUS, À DEUX ÉTAGES!

Les plans du pont Royal-Albert révèlent un projet audacieux, d'une facture soignée, avec une structure profilée, symétrique, agrémentée d'ornements esthétiques.

Le pont compterait deux étages, chacun divisé en trois sections enserrées par des colonnes. À l'étage inférieur, des trottoirs pour piétons seraient installés en porte-à-faux. Les voies du centre desserviraient les rails pour les trains ou pour les tramways; les voies de gauche et de droite seraient dédiées à la circulation des voitures et des animaux. Pour atteindre la voie ferroviaire supérieure, les wagons seraient hissés à l'aide d'engins hydrauliques. Le tablier du pont serait posé sur des piliers de maçonnerie et se présenterait en deux segments, l'île Ronde serait le point de jonction entre les deux. Pour le premier segment du pont, en partant de Montréal, de la rue Sherbrooke dans l'axe de la rue Papi-neau actuelle jusqu'à l'île Ronde au-dessus de la voie navigable, le tablier s'étendrait en ligne droite et sans inclinaison afin de permettre le passage des navires. À l'approche du pont, rue Sherbrooke, une gare de triage serait érigée afin d'accueillir le Chemin de fer de colonisation du Nord dont plusieurs des promoteurs du pont Royal-Albert sont aussi actionnaires.

Pour le second segment à partir des piliers posés sur l'île Ronde, le tablier se dirigerait en pente douce par sections de 91 mètres, pour atteindre, au niveau des eaux du fleuve, la municipalité de Longueuil sur la rive opposée. Enfin, le pont mesurerait

46 997 mètres, compterait 61 sections et devrait coûter 5M \$.

Le pont serait construit selon les plans de Charles Legge, un ingénieur reconnu, présent dans plusieurs entreprises de chemin de fer à titre d'ingénieur conseil, d'arpenteur ou d'administrateur. Si, grâce à son expérience,



Legge représente en quelque sorte la « caution technique » du projet du pont Royal-Albert, la présence de John Young constitue sans doute un gage de réussite, étant donné son rôle dans la construction du pont Victoria. Quant à Hugh Allan, l'autre promoteur bien en vue, on ne peut ignorer ses réussites et ses capacités financières. Toutefois, il compte nombre d'adversaires dans le monde des affaires, ce qui peut aussi s'avérer nuisible dans la conduite des projets auxquels il est associé. Mais avant de débiter les travaux, il faut se rendre à Ottawa.

DES INQUIÉTUDES SOUS LE PONT!

Le pont Royal-Albert sera beau, imposant, majestueux. Mais il ne sera jamais construit, car il ne franchira finalement jamais l'étape des intentions.

Le 3 mars 1876, le député libéral de Montréal-Est, Louis-Amable Jetté, dépose le projet de loi pour incorporer

la Compagnie du pont Royal-Albert. Si la première lecture n'est que formalité, il en est autrement de la seconde. Lorsque le député conservateur de Joliette, Louis-François-Georges Baby, dépose le 9 mars la motion de la deuxième lecture, les oppositions se dessinent clairement. Thomas Workman, député libéral de Montréal-Ouest, suggère de reporter l'étude du projet de loi « vu qu'une grande partie de la cité de Montréal est opposée à ce bill ». Son collègue libéral Luther H. Holton, député de Châteauguay, suggère de débattre du projet d'abord en comité plutôt qu'à la Chambre. Pendant les mêmes échanges, le premier ministre libéral Alexander Mackenzie résume le principal argument soulevé par les opposants au projet : « Il est de toute nécessité [...] de présenter les plans et devis, pour voir si ce ne serait pas un obstacle à la navigation. Il est nécessaire d'entrer dans les moindres détails, cette mesure demandant une attention toute particulière. J'ai remarqué que les commissaires du havre de Montréal et les autres personnes considérées comme autorités dans ce qui a rapport à la navigation, étaient fortement opposés au bill ».

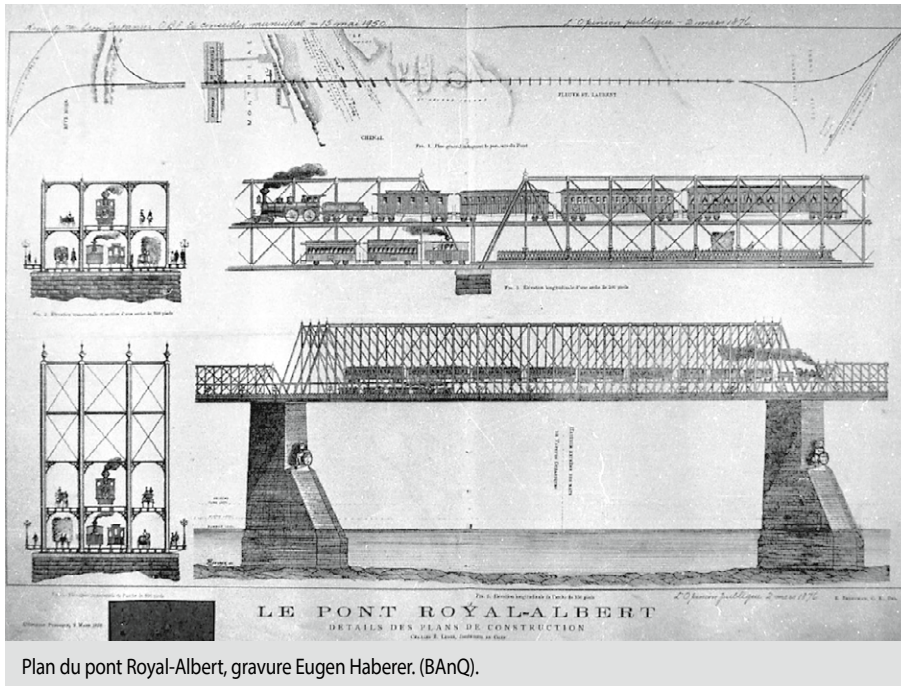
En clair, avant de se présenter à nouveau à la Chambre des communes dominée par une majorité libérale, les promoteurs doivent répondre aux craintes d'entraves à la navigation.

Deux acteurs institutionnels montréalais ont une influence déterminante sur le sort du projet du pont Royal-Albert, soit la Commission du havre de Montréal et la Chambre de commerce : toutes deux sont composées, en tout ou en partie, de gens d'affaires. En charge de l'administration et du développement des infrastructures portuaires de Montréal, la Commission gère le territoire riverain qui s'étend, d'ouest en est, de l'embouchure du canal Lachine à Longue-Pointe. La Commission n'a toutefois aucun pouvoir sur les îles Ronde et Sainte-Hélène. Sur un total de neuf membres,

la Commission compte un ou deux représentants issus de la Chambre de commerce et des représentants de différents secteurs d'activités, tels des armateurs et des exportateurs de blé. Quant à la Chambre de commerce, elle est responsable du Bureau du maître

centaine de membres sont présents à l'assemblée spéciale de la Chambre de commerce tenue le 22 mars 1876, dont Hugh McLennan président sortant de la Chambre de commerce et représentant à la Commission du havre. Les promoteurs Allan, Beaudry,

rapporte « que les piliers que l'on construira entre la rive nord du fleuve et l'île, augmenteront la vélocité du courant du fleuve en cet endroit, de sorte à nuire à la navigation ». Pour *La Minerve*, cette lecture ne tient pas, car des moyens techniques permettraient d'annuler ces obstacles. En outre, le journal écrit que la Chambre des communes accordera le pouvoir de construire le pont Royal-Albert aux promoteurs « s'il prend en considération le nombre de compagnies intéressées à la construction de ce pont (et) les besoins toujours croissants du commerce ». Convaincu que le Grand Tronc est derrière les opposants, *La Minerve* juge « que si le parlement refuse d'accorder l'acte d'incorporation, le Grand-Tronc viendra avant longtemps réclamer lui-même ce que le commerce demande aujourd'hui ». Le 28 mars 1876, le comité parlementaire des chemins de fer se réunit pour étudier le projet du pont Royal-Albert. Appelé à donner son avis, l'ingénieur en chef du département des travaux publics du Canada « croit que les objections faites au projet sont d'un caractère très sérieux, attendu que l'endroit choisi se trouve être dans le plus fort du courant » Sainte-Marie. Toutefois, les membres du comité avouent l'incapacité des ingénieurs du gouvernement d'en mesurer les impacts réels. Présent à la rencontre, l'ingénieur Legge soutient toutefois qu'il pourrait revoir les plans du pont en y déplaçant son approche plus à l'est, dans le secteur d'Hoche-laga. John Young décide de retirer la demande d'incorporation. Les membres du comité suggèrent alors de revenir à la prochaine session parlementaire avec un projet revu. On n'y reviendra pas! Les deux principaux promoteurs ainsi que l'ingénieur du projet décèdent dans les années suivantes : John Young en 1878 et Allan en 1882; l'ingénieur Legge en 1881.



de port et de la Bourse des céréales. Si la Commission du havre se préoccupe d'abord de l'aménagement portuaire, la Chambre de commerce se soucie davantage du trafic maritime. Plus généralement, la Chambre regroupe le « tout Montréal économique » de l'époque! Les promoteurs du pont Royal-Albert doivent donc trouver des appuis auprès de la Commission du havre et de la Chambre de commerce. Les promoteurs tentent de convaincre les opposants au projet. Une réunion publique d'information se tient à la salle Bonsecours, en mars 1876. *L'Opinion publique* rapporte que quatre des neuf commissaires de la Commission du havre étaient maintenant en faveur du projet alors qu'un an plus tôt, aucun de ceux-ci ne l'appuyait. Le journal mentionne qu'une pétition en faveur de la construction du pont y avait été votée à l'unanimité. Une

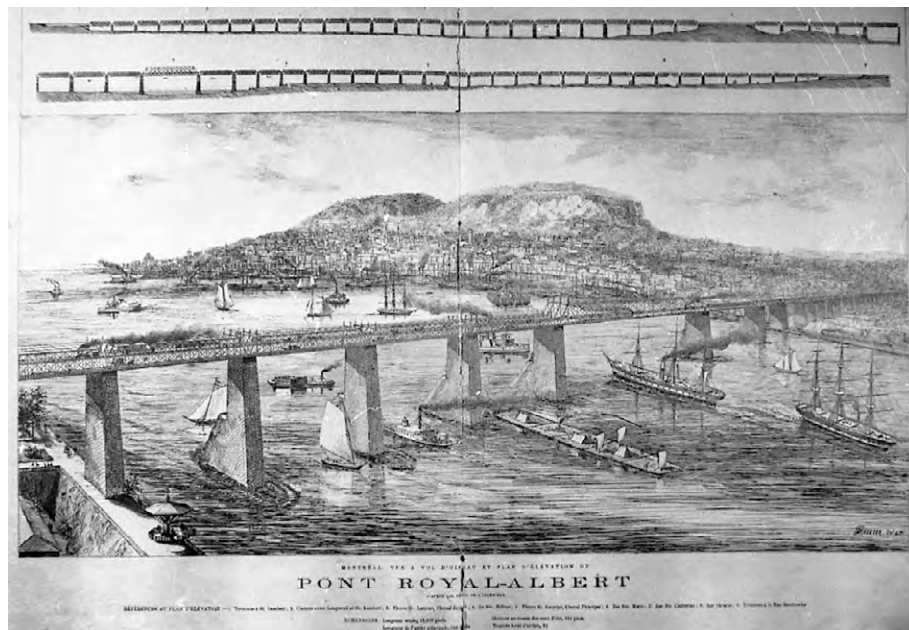
Young et Bernard y sont, de même que l'ingénieur Legge. John Young présente le projet. Avec l'appui d'une grande majorité des membres, Hugh McLennan s'oppose en indiquant qu'il faut un plan moins préjudiciable à la navigation. L'assemblée adopte à l'unanimité une motion demandant à Ottawa de ne pas accorder aux promoteurs du pont Royal-Albert la permission de construire leur ouvrage. Le projet est pour ainsi dire condamné! Une semaine plus tard, le 28 mars, *La Minerve* informe ses lecteurs que le projet de loi du pont Royal-Albert rencontre une forte opposition à la Chambre des communes. Comme ce fut le cas lors des assemblées tenues à Montréal, les opposants soulèvent pour l'essentiel des craintes relatives aux difficultés de navigation causées par la présence du pont, plus spécifiquement par ses piliers. *La Minerve*

UN PONT DIFFICILE À ÉRIGER DANS LE PAYSAGE MONTRÉALAIS

Si le projet du pont Royal-Albert tenait de l'utopie, il semble bien que ce soit d'abord celle de croire en la possibilité d'un changement de direction du

l'adoption de la loi du pont Royal-Albert, c'est considérer le fait que les hommes d'affaires et les hommes politiques du moment soutiennent le capital privé – bien qu'ils militent en même temps pour l'accompagnement de l'État dans le déploiement des

d'une ligne régulière de navires à vapeur entre Montréal et les îles Britanniques. Tout comme son collègue libéral dans Montréal-Ouest, Thomas Workman, il s'oppose à la construction du pont Royal-Albert. À l'inverse, leur collègue libéral de Montréal-Est, Louis-Amable Jetté, est en faveur du pont, tout comme le conservateur Louis François Georges Baby, du comté de Joliette. Les positions des députés semblent donc alignées sur des intérêts régionaux plutôt que sur les lignes de partis : à l'ouest, et donc à proximité du pont Victoria, des élus opposés au pont Royal-Albert et à l'est, dans la zone d'influence du futur lien, des députés en faveur du projet. Cet alignement d'intérêts sur une base régionale était déjà présent à la Commission du havre. Aussi, au moment où le projet du pont Royal-Albert était promu, la Commission entamait une étude sur ses infrastructures avec pour ligne directrice la consolidation de celles-ci. Le projet du pont Royal-Albert arrive donc à un bien drôle de moment. Les craintes associées à la présence future du pont Royal-Albert pour le déroulement des activités portuaires sont sans doute bien réelles. Que certains opposants au projet du pont Royal-Albert aient profité de ces craintes pour disqualifier la construction du nouveau pont, cela est plus que probable. En 1930, le pont Jacques-Cartier sera inauguré. Il aura donc été possible de construire un pont en aval du port, sans que la navigation en souffre comme le soutenaient les opposants au Royal-Albert. Toutefois, ni le pont Jacques-Cartier ni ceux construits par la suite pour enjamber le fleuve ne seront ferroviaires. Malgré le discours des partisans du projet du Royal-Albert, le pont Victoria aura donc suffi à la tâche.



Pont Royal-Albert, gravure Eugen Haberer. (BANQ).

paysage corporatif de l'époque puis, également, de croire qu'on puisse s'immiscer dans un paysage portuaire qu'on peine encore à stabiliser. La compagnie du Grand Tronc voit d'un mauvais œil cette compétition éventuelle. Construire le pont Royal-Albert signifie l'arrivée d'un concurrent dans l'offre d'une traverse fluviale, « ouvre un autre chemin » à de nouvelles lignes de chemin de fer et mettrait fin à une situation dont les conditions lui sont avantageuses. De plus, de nouvelles entreprises de chemins de fer cherchent à se développer et à ouvrir de nouveaux marchés, cela à distance des routes du Grand Tronc. L'alignement des partis politiques et le rôle de l'État face aux grandes infrastructures influencent le débat. À l'époque, il est fréquent de voir capitalistes et politiciens occuper les mêmes sièges. Comprendre les obstacles à

grandes infrastructures. Leur dilemme est le suivant : l'État doit-il protéger la compagnie du Grand Tronc pour assurer le développement ferroviaire ou plutôt favoriser la multiplication de petites compagnies concurrentes? Leur solution tiendra du mariage de la carpe et du lapin : ne pas entraver le développement de nouvelles compagnies, tout en s'assurant de ne pas mettre en péril la grande entreprise fondée en 1852, même si pour cela il faut lui protéger des privilèges. Le jeu des intérêts particuliers de certains élus, de certains de leurs commettants ou plus largement de leur région, est aussi en cause. Député de Châteauguay, le libéral Luther H. Holton est un des principaux conseillers du premier ministre Mackenzie et un adversaire de Hugh Allan, tous deux s'étant affrontés dans les années 1850 pour l'obtention du contrat de service

Dany Fougères est professeur au Département d'histoire à l'Université du Québec à Montréal.

« C'EST PROVIDENTIEL! »

VENDRE LE RÊVE SUBURBAIN À MONTRÉAL (1950-1970)

par Harold Bérubé

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, le rêve suburbain – c'est-à-dire la possibilité de devenir propriétaire d'une résidence unifamiliale à l'extérieur des grands centres urbains, dans un milieu alliant harmonieusement ville et nature – est proposé à une large partie de la population montréalaise par un nombre croissant de promoteurs. Si, pour certains, les réalités de cette vie de banlieue sont décevantes – on n'a qu'à penser au témoignage dévastateur de Pierre Vallières sur sa jeunesse dans Ville Jacques-Cartier –, pour la grande majorité des Montréalais, la banlieue devient synonyme d'accession à la classe moyenne.

Dans ce texte, nous proposons d'explorer comment cet idéal suburbain est conçu et mis en marché en nous intéressant aux discours publicitaires diffusés dans la presse montréalaise durant les années 1950-1960. Nous verrons que cette publicité se fait le relais d'une utopie – d'un véritable pays imaginaire où les habitants sont gouvernés d'une manière idéale et sont parfaitement heureux – qui a de profondes racines historiques et contribue, dans la seconde moitié du XX^e siècle, à redessiner le visage des grandes villes d'Amérique du Nord. Autrement dit, si la réalité banlieusarde

« C'est providentiel », *La Presse*, 26 juillet 1969.

s'éloigne de l'utopie qui la fonde, c'est tout de même cette utopie qui en est le moteur et en explique, encore aujourd'hui, le succès.

LA BANLIEUE, UTOPIE BOURGEOISE

L'idée même que la banlieue puisse représenter une utopie fera certai-

nement sourciller certains lecteurs. En effet, depuis les années 1950, de nombreuses voix se sont élevées pour décrire ces nouveaux espaces suburbains comme synonymes de conformisme, d'ennui, voire d'aliénation, et cette vision critique s'est profondément enracinée dans la conscience collective. Pourtant, la banlieue s'appuie sur une utopie conçue en Grande-Bretagne à la fin du XVIII^e siècle.

Dès 1864, l'architecte français César Daly écrit à propos de l'architecture suburbaine qu'elle révèle le caractère de la civilisation moderne comme l'ont fait pour leurs civilisations respectives les temples d'Égypte et de Grèce, les amphithéâtres de Rome et les cathédrales du Moyen-Âge. De manière plus mesurée, et plus d'un siècle plus tard, l'historien américain Robert Fishman est le premier à décrire la banlieue comme une *utopie bourgeoise*

dans son étude de 1987. Que veut-il dire par là? En se penchant sur la bourgeoisie londonienne de la fin du XVIII^e siècle, il est en mesure de démontrer qu'aux origines du rêve suburbain se trouve une évolution graduelle de la culture religieuse de ce groupe fortuné. En quelques mots, on assiste alors à un renversement des idées associées à la ville.

Alors que la ville centrale – la City – était synonyme de culture et de civilisation et que les faubourgs étaient associés à la marge et au vice, la ville est graduellement dépeinte comme un lieu de perte. Différents pasteurs protestants invitent alors les familles aisées de Londres à séparer radicalement vies professionnelle et domestique, et à chercher en périphérie un univers purement résidentiel où il sera possible d'être parfaitement heureux, de se ressourcer spirituellement et moralement au contact de la nature. Cet idéal donnera naissance aux premières banlieues – des quartiers comme Clapham Common – où l'on retrouve maisons et domaines s'inspirant, à plus petite échelle, de l'exemple aristocratique. Dans ces espaces, bourgeois et pasteurs rêvent d'une communauté renouvelée et ressourcée, centrée sur la famille et aussi pure moralement que physiquement.

Cette aspiration se diffuse rapidement dans la sphère anglo-saxonne, traversant l'Atlantique pour se répandre en Amérique du Nord. À Montréal, elle mène d'abord aux luxueux domaines du Golden Square Mile, puis aux résidences cossues de Westmount et à la banlieue planifiée de Ville de Mont-Royal. Dans chacune de ces banlieues, on tente de créer et de préserver – avec un succès variable – un milieu se rapprochant de l'utopie dont on a tracé les contours en Grande-Bretagne. Cet idéal demeure toutefois l'apanage de la bourgeoisie, voire de la haute classe moyenne. Cependant, après la Seconde Guerre mondiale, elle se répand rapidement dans le reste de la société urbaine. Dans un texte de 2014, l'historien Michel Lessard

décrit avec quel respect, presque religieux, ses parents visitent les maisons modèles qui leur permettaient de caresser, dans les années 1950, le rêve de quitter leur étroit appartement dans un quartier ouvrier de Québec. À ces visites s'ajoutent tous

début des années 1950, ces publicités se comptent par centaines à la fin des années 1960. L'autre constatation que l'on fait rapidement est l'omniprésence croissante de la banlieue comme décor « par défaut » de la société de consommation qui prend alors forme en Amérique du Nord.

Ici, c'est la Montreal City and District Bank qui fait paraître, en 1965, une publicité invitant les *millions of hard-working men and women* à profiter de la fête du Travail en relaxant dans un hamac situé dans la cour arrière d'une résidence qui serait clairement plus à sa place à Ville de Mont-Royal que sur le Plateau-Mont-Royal. Là, c'est la distillerie Calvert qui organise et publicise, au milieu des années 1950, un concours international d'architecture pour trouver la « maison canadienne de demain » – forcément un bungalow. Ainsi, sans vendre directement la banlieue aux lecteurs de journaux, ces publicités contribuent à leur transmettre l'idée que c'est le mode de vie auquel ils devraient aspirer. C'est une idée que véhiculent bien d'autres canaux : on n'a qu'à

penser, par exemple, à la populaire série américaine *Father Knows Best*, diffusée au Québec sous le titre *Papa a raison*.



LABOUR DAY

Take advantage of this day. It's your day and you deserve a rest.

Labour day! It's a holiday for millions of hardworking men and women like you, who work with little chance to relax, day in and day out.

Bank with the Montreal City and District Savings Bank. "the workingman's bank." To accommodate you, all 67 branches of the City and District are open every evening from 7 to 8, Monday through Friday.

THE MONTREAL CITY AND DISTRICT SAVINGS BANK

The Bank that provides full financial service to the individual and the family.

« Labor Day », *The Gazette*, 4 septembre 1965.

les artifices auxquels ont recours les promoteurs et leurs publicitaires pour vendre le rêve suburbain à de potentiels acheteurs.

UN DÉCOR OMNIPRÉSENT

Lorsqu'on examine sous cet angle les grands quotidiens montréalais anglophones et francophones des années 1950-1960, on est à même de constater l'augmentation exponentielle du nombre de publicités consacrées à la mise en marché du rêve suburbain. Peu nombreuses au

LE LUXE ET LA MODERNITÉ... À PETIT PRIX

Quelle est donc cette utopie à laquelle sont conviés les Montréalais et les Montréalaises des années 1950-1960? Quand on observe globalement les publicités dont le but est de leur vendre une résidence unifamiliale en banlieue, on constate

d'abord qu'on leur promet l'impossible : le luxe et la modernité à petit prix.

Des maisons « ultra-modernes » ou des lotissements « à l'avant-garde du progrès » : tout est bon pour convaincre l'acheteur qu'il laissera derrière lui la ville ancienne et ses appartements désuets. Au contraire, on retrouve sur la plupart des publicités de longues listes de caractéristiques qui permettent au futur acheteur de prendre la mesure de ce qui l'attend en banlieue : matériaux nouveaux et révolutionnaires comme les revêtements lamifiés de la compagnie Arborite, nouvelles technologies plus pratiques comme le chauffage à l'eau chaude ou le ventilateur électrique dans la cuisine, disposition des pièces qui favorise une atmosphère familiale tout en respectant l'individualité de chacun. La maison proposée incarne la modernité suburbaine et l'idée d'un mode de vie auquel l'on n'aurait d'autre choix que de se joindre.

Dans une société mont-réalaise qui sort de quinze ans de crise et de guerre, il n'est pas étonnant qu'en plus de cette modernité de la banlieue, on fasse miroiter aux acheteurs potentiels l'idée d'un luxe accessible à toutes les bourses. Dans une publicité publiée en 1951 pour les maisons de la compagnie Cummings, on explique : « Vous serez émerveillés de voir le confort et la dignité que vous offre à si bon prix, la conception moderne et avancée de cette demeure. » Tout au long des

années 1950 et 1960, on retrouve ce discours avec des variantes : ces maisons luxueuses qui étaient jusque-là l'apanage de l'élite seraient maintenant accessibles à cette nouvelle classe moyenne associée aux trente glorieuses (les 30 années suivant la

fin de la Seconde Guerre mondiale). Évidemment, lorsqu'on regarde de plus près ces publicités, les résidences proposées sont de conception modeste et il faut attendre les années 1960 pour qu'une utopie suburbaine plus élaborée se dessine.

62 LA PATRIE, SAMEDI 14 AVRIL 1951

ENFIN! VOUS POUVEZ VISITER la nouvelle MAISON CUMMINGS AMÉLIORÉE



6 pièces \$9,272
PRIX DE VENTE TOTAL

Comptant: \$1,752

Frais mensuels d'amortissement de \$29.13 approximativement, couvrant l'intérêt et le remboursement du capital après la réduction d'intérêt accordée par le gouvernement provincial.

Située au coin du boulevard Pie IX et de l'avenue Dickens au nord de la rue Jean-Talon

Des milliers de Montréalais ont été déçus l'an dernier parce que nous n'avons pu construire assez de maisons Cummings pour donner satisfaction à tous. Mais nous avons déjà commencé cette année la construction d'un nouveau modèle amélioré — encore plus attrayant, mieux conçu et mieux construit. Malheureusement, nous ne pourrions pas donner satisfaction à tous ceux qui voudront profiter d'une aussi merveilleuse occasion. Cette année encore, les premiers venus seront les premiers servis. Ne tardez donc pas si vous désirez vous procurer l'une de ces charmantes demeures.

Allez admirer sans délai la nouvelle maison Cummings. Elle est maintenant ouverte à tous les visiteurs. Vous serez émerveillés de voir le confort et la dignité que vous offre à si bas prix, la conception moderne et avancée de cette demeure.

La nouvelle maison Cummings vous offre tous les avantages que vous recherchez. Des pièces spacieuses, bien aérées — de grandes fenêtres du plancher au plafond dans le salon — une cuisine moderne — une salle-de-bain moderne en tuiles et nombre d'autres avantages généralement réservés aux maisons plus coûteuses. Ces maisons sont situées près des écoles, des églises et des moyens de transport.

EXAMINEZ CES MERVEILLEUSES CARACTÉRISTIQUES: • Façade de 50 pieds • Six pièces de bonne grandeur • Caves entières • Murs en plâtre, entièrement décorés • Chauffage central. • Fondations en ciment coulé • Cuisine moderne • Penderies spacieuses • Planchers en bois dur • Plancher en tuiles dans la cuisine • Mur du salon avec large fenêtre • Hall central • Entièrement isolée • Trois chambres à coucher doubles • Salle à manger ou à déjeuner séparée • Moyens de transport à la porte • A proximité des écoles. • Permet de se prévaloir du plan de 2% du gouvernement provincial.

TRAJET

En auto: Le boulevard Pie IX jusqu'au nord de la rue Jean-Talon. En autobus: Prendre un 39A au coin du boulevard Rosemont et du boulevard Pie IX. Descendre à l'avenue Dickens.

Cummings **HOMES Inc.**

Emplacement et bureau des ventes: Au coin du boulevard Pie IX et de l'avenue Dickens.
GRavelle 0453

« Enfin Vous pouvez visiter la nouvelle maison Cummings améliorée », La Patrie, 14 avril 1951.

DU BUNGALOW AU QUARTIER, DU QUARTIER À LA COMMUNAUTÉ

À partir de la fin des années 1950, les promoteurs et leurs publicitaires se font plus ambitieux. Plutôt que d'essayer de vendre uniquement des



« Votre genre de voisins à Ville d'Anjou », *La Presse*, 18 avril 1959.

maisons, leur luxe et leur modernité, ils vont se tourner davantage vers l'environnement dans lequel elles se trouvent. Pour le dire autrement, ils ne vendent plus uniquement des maisons de rêve, mais un milieu et une communauté qui renouent, du moins sur papier, avec l'utopie bourgeoise mise en relief par Fishman. Un des premiers exemples, spectaculaires, de cette nouvelle ambition ne vient pas d'un promoteur, mais d'une municipalité. En 1959, Ville d'Anjou fait publier dans *La Presse* une série de publicités au graphisme élaboré et destinées à présenter la municipalité comme la « ville modèle la plus progressive de l'île de Montréal ». On y vante le plan d'urbanisme de la ville qui non seulement protégerait

l'investissement lié à l'achat d'une maison, mais qui favoriserait également la formation d'une communauté où l'on retrouvera « votre genre de voisins » : des ingénieurs, des médecins, des architectes...

Plusieurs promoteurs continueront sur cette lancée, ne vendant plus tant des résidences, qu'un style de vie et un certain statut social. C'est le cas de la banlieue de Lorraine, sur la Rive-Nord, qui est mise en marché par la Lorraine Development Corporation dans le cadre de publiereportages élaborés. On y vante le long processus de planification qui a précédé son inauguration et les efforts qui ont été faits pour favoriser la cohésion sociale de ceux qui y éliront domicile. La résidence individuelle est éclipsée, dans ces publicités, par la valorisation d'un milieu qui allierait avec succès la tranquillité campagnarde et la sophistication urbaine. On promet aux futurs résidents une communauté soudée et harmonieuse, un milieu favorable au développement d'enfants sains. Bref, on renoue avec les idées des pasteurs évangélistes londoniens qui proposaient aux familles bourgeoises de Londres un refuge suburbain loin des désordres de la ville.

Évidemment, si l'on parcourt de nos jours le boulevard Taschereau sur la Rive-Sud de Montréal, ce n'est pas un chapelet de petites utopies bourgeoises que l'on découvre sur son chemin. Derrière les façades commerciales et les enseignes criardes, on observe différents lotissements suburbains dont le caractère varie énormément, qu'il s'agisse de la qualité et de l'architecture des maisons ou encore du profil socioéconomique de ceux qui les habitent. Dans les faits, et comme c'est généralement le cas d'une utopie, la distance qui sépare le rêve de la réalité est énorme. Les concepteurs des publicités étudiées ici en sont pleinement conscients. Ils font miroiter

à leurs acheteurs potentiels l'idéal duquel s'inspiraient les concepteurs de Clapham Common à Londres, ou encore les premières familles bourgeoises à s'établir dans le secteur qui allait devenir le Golden Square Mile de Montréal. Mais la réalité est toute autre. Pourtant, et c'est ce qui en fait la force, ce rêve, cette aspiration a contribué à redessiner la géographie et la démographie montréalaises dans les décennies d'après-guerre. Et les lotissements qui continuent à se multiplier dans la région métropolitaine témoignent de sa persistance.

Harold Bérubé est professeur agrégé au Département d'histoire de l'Université de Sherbrooke.

Pour en savoir plus :

Harold Bérubé. *Des sociétés distinctes. Gouverner les banlieues bourgeoises de Montréal, 1880-1939*. Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press, 2014, 288 p.

Harold Bérubé. « Vendre la banlieue aux Montréalais : discours et stratégies publicitaires, 1950-1970 ». *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 71, 1-2 (été-automne 2017), p. 83-112.

Sébastien Couvrette. *Le récit de la classe moyenne. La publicité des quotidiens montréalais, 1920-1970*. Montréal, Leméac, 2014, 254 p.

Robert Fishman. *Bourgeois Utopias. The Rise and Fall of Suburbia*. New York, Basic Books, 1987, 241 p.

Andrée Fortin, Carole Després et Geneviève Vachon (dir.). *La banlieue revisitée*. Québec, Éditions Nota Bene, 2002, 316 p.

Daniel Laforest. « Genèse de l'imaginaire périurbain au Québec. Le Ville Jacques-Cartier de Pierre Vallières » dans Bertrand Gervais, Alice van der Klei et Marie Parent (dir.). *Suburbia. L'Amérique des banlieues*. Montréal, UQAM, 2015, p. 19-32.

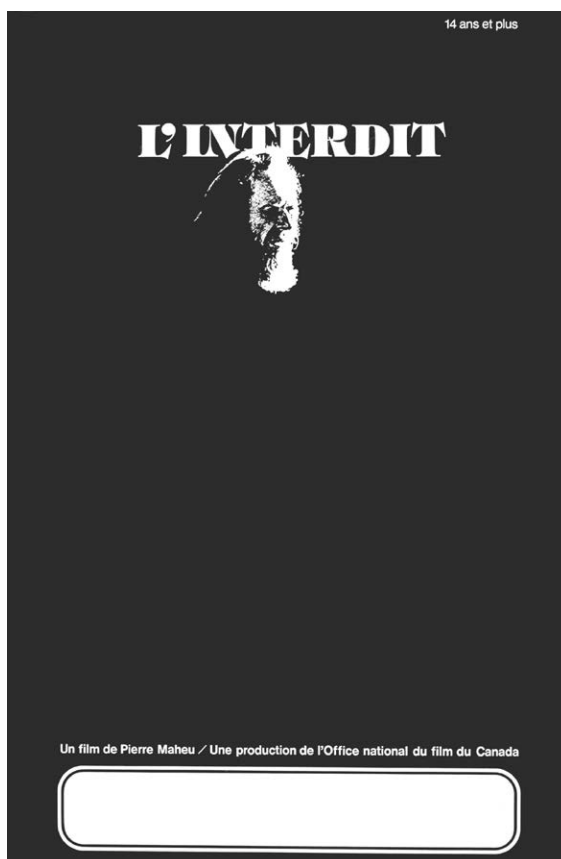
Becky M. Nicolaidis. « How Hell Moved from the City to the Suburbs. Urban Scholars and Changing Perceptions of Authentic Community » dans Kevin M. Kruse et Thomas J. Sugrue (dir.). *The New Suburban History*. Chicago, University of Chicago Press, 2006, p. 80-98.

L'ABRI D'ÉRASME OU L'UTOPIE DE LA PSYCHIATRIE HORS LES MURS

par Alexandre Klein

En 1974, fatigué par une pratique hospitalière qu'il jugeait inefficace, le psychiatre québécois Roger R. Lemieux ouvrait L'Abri d'Érasme, une commune thérapeutique au cœur des Laurentides. Le principe de ce lieu de soins alternatifs, fortement inspiré par le courant antipsychiatrique comme par le mouvement hippie, était de proposer une prise en charge basée sur l'amour, le retrait des médicaments et la remise en cause des normes censées régir les rapports entre malade et thérapeute. Accompagné d'une infirmière et d'une psychologue, Lemieux accueillit ainsi, entre 1974 et 1980, une vingtaine de patient(e)s, principalement schizophrènes, dans la maison de Sainte-Agathe-des-Monts. Cette expérience de soin de santé mentale unique, captée dès ses débuts par la caméra de Pierre Maheu, fut la seule entreprise proprement antipsychiatrique qu'a connue le

Québec. Au-delà du rêve, exprimé au cours des années 1960, d'une psychiatrie s'organisant hors des murs de l'asile, L'Abri d'Érasme fit en effet exister, pendant un court instant, un espace essentiellement utopique d'accueil de la folie. « Je veux maintenant raconter une histoire vraie qui ressemblera à un roman parce qu'elle en aura l'in vraisemblable poésie. Celle-là même de l'Utopie » (Lemieux, 1995, 245).



Affiche du film *L'interdit* tourné par Pierre Maheu, en 1976, pour l'ONF.

C'est par ces mots que le psychiatre Roger R. Lemieux débutait, près de vingt ans après les événements, le récit de son aventure à L'Abri d'Érasme, la commune thérapeutique qu'il avait mise sur pied à Sainte-Agathe-des-Monts, dans les Laurentides, en 1974. Il faut dire que le projet était alors aussi inédit qu'il se voulait révolutionnaire : offrir à des malades atteints de psychose un espace où vivre leur folie, où la laisser s'exprimer entièrement; bref, un espace

pour exister librement. On était en effet très loin de la prise en charge psychiatrique traditionnelle des psychotiques qui, à cette époque, reposait d'une part sur l'internement asilaire et d'autre part, sur une thérapeutique associant les traitements de choc, comme les électrochocs ou la lobotomie, aux médicaments neuroleptiques qui s'imposaient depuis les années 1950 comme une ressource de plus en plus incontournable. En choisissant de rompre ainsi radicalement avec les usages psychiatriques en cours, Lemieux concrétisait le rêve de ceux que l'on a, parfois trop vite, assimilés au courant de l'antipsychiatrie : faire exister la psychiatrie hors des murs et des conventions. C'est le récit de cette utopie réalisée, unique dans toute l'histoire du Québec, que je veux ici partager avec vous.

TROUVER SA PLACE

Formé au cours des années 1940 à la neuropsychiatrie la plus orthodoxe, Lemieux s'était rapidement senti mal à l'aise dans ces grands asiles dont la surpopulation condamnait le travail des soignants à n'être, la plupart du temps, que du gardiennage (l'hôpital de Saint-Jean-de-Dieu à Montréal accueillait au début des années 1960 plus de 5 000 malades pour seulement une poignée de médecins). Le jeune psychiatre rêvait d'une autre forme d'approche

thérapeutique, basée sur le dialogue et l'accompagnement personnalisé, telle qu'il l'avait pratiquée lors de sa spécialisation au Boston State Hospital ou expérimentée au cours de sa formation psychanalytique. Il eut certes des occasions d'exercer autrement son métier de psychiatre au cours de sa carrière, que ce soit à l'Institut de réhabilitation de Montréal où il découvrit l'étendue et la variété des troubles mentaux, à l'Institut Albert-Prévost où il put mettre en place de nouvelles modalités d'organisation des soins, ou encore au Service de santé des étudiants de l'Université de Montréal où il développa des formes nouvelles de psychothérapie de groupe. Mais chaque fois, il restait profondément insatisfait, comme si toujours quelque chose manquait. Lemieux avait en effet compris que pour traiter efficacement les malades, en particulier schizophrènes, il devait entretenir une relation plus étroite avec eux de manière à pouvoir dépasser leurs mécanismes de défense et ainsi s'engager dans une psychothérapie efficiente.

Il faut dire qu'il avait, à deux reprises au moins, expérimenté une telle forme de suivi thérapeutique dont les résultats avaient été, selon lui, positifs. À quelques années d'intervalle au cours des années 1960, Lemieux avait en effet entretenu avec deux jeunes malades sur qui les ressorts habituels de la psychothérapie apparaissaient inefficaces, une relation de soin transgressant les usages psychiatriques en vigueur. Avec Lina d'abord, il avait franchi la barrière du transfert – principale règle psychanalytique qui interdit de laisser se développer chez le patient des sentiments à l'égard de son thérapeute –, en l'autorisant à ce qu'elle l'appelle Papa et en la prenant dans ses bras, en la caressant et en la cajolant. Avec Claudia ensuite, c'est l'interdit du contre-transfert – cet amour du thérapeute à l'égard de sa patiente – et celui des relations charnelles qu'il avait cette fois-ci transgressé. Ces deux expériences hors norme, dont les malades étaient selon lui ressorties



Le psychiatre Roger Lemieux. (Image tirée du film *L'interdit* de Pierre Maheu).

améliorées, lui avaient confirmé que les usages et les normes de la psychiatrie de son temps devaient être dépassés et qu'il convenait donc de créer un espace pour permettre un autre type de prise en charge psychiatrique.

SOUS L'ÉGIDE D'ÉRASME

La visite d'une commune à Morin-Heights dans les Laurentides fit office de déclic pour Lemieux. Le psychiatre fut séduit par ce cadre de vie alternatif et y vit tout de suite un modèle opportun pour la concrétisation de son rêve d'offrir des soins psychiatriques différents. À l'opposé de la prise en charge psychiatrique traditionnelle, basée sur la froideur hospitalière et la nature impersonnelle des médicaments, Lemieux voyait dans la chaleur de la commune un élément clé de l'accompagnement personnalisé qu'il entendait offrir à des malades schizophrènes. Le pas fut franchi au printemps 1974 lorsque débuta la construction d'une maison faite de pierres, de ciment et de rondins, dans un bois aux alentours de Sainte-Agathe-des-Monts. Le 28 septembre, Lemieux, accompagné d'une infirmière

et d'une psychologue, intégrait officiellement les lieux. En décembre, les premiers « invités » (nom donné aux malades accueillis) faisaient leur entrée dans cet espace utopique nommé L'Abri d'Érasme. Pour Lemieux, la référence à l'auteur du célèbre *Éloge de la folie* se voulait double : d'une part, il voulait, à l'image du philosophe renaissant, donner librement la parole à la folie; et d'autre part, il souhaitait, de ce fait, contribuer à la remise en question des normes de son époque.

Sans médicaments ni contentions, les malades pouvaient en effet vivre pleinement leurs délires, leurs angoisses, leurs questionnements et leurs rêves dans la commune. La caméra de Pierre Maheu qui suivit l'aventure dès le début de la construction de la maison nous montre ainsi des schizophrènes criants, se balançant ou se cachant dans la neige. Dans ce film *L'Interdit*, paru en 1976 grâce au soutien de l'ONF, on découvre également la nudité régulière et la proximité corporelle des différents habitants de la maison. Suivant une approche qualifiée de « philadelphique » (du grec *philen* : aimer et *delphos* : frère), Lemieux considérait en effet que la relation



Desiderius Erasmus par le peintre Hans Holbein le Jeune, 1522 (<https://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89rasme#/media/File:Holbein-erasmus2.jpg>).

chaleureuse entre le malade et le soignant était le cœur de la thérapie. Et si chaleur devait dire intimité et sexualité, alors soit. Loin de l'observation neutre, extérieure et distante qu'il avait apprise au cours de sa formation, le psychiatre avait choisi de s'impliquer personnellement, intimement dans sa relation avec les malades, et ce, sans égard au qu'en-dira-t-on.

L'UTOPIE AU RISQUE DE SA RÉALISATION

La sortie en novembre 1976 de *L'interdit* ne manqua pas d'attirer l'attention et les critiques sur cette approche hétérodoxe, éminemment transgressive, présentée avec une certaine théâtralité par Maheu. En février 1977, l'ensemble du Département de psychiatrie de l'Université de Montréal publia ainsi, sous la plume de son directeur Yvon Gauthier, une lettre incendiaire dans *L'Union médicale du Canada*, la principale revue médicale francophone de l'époque. On y dénonçait les pratiques de Lemieux, l'accusant d'avoir, du fait de sa vieillesse, de son narcissisme et de ses problèmes personnels, cédé à ses propres désirs, et ce, au détriment des malades dont ils notaient d'ailleurs, avec un fort soupçon, qu'elles

étaient exclusivement féminines. L'image du gourou dirigeant avec une certaine autorité un harem de jeunes femmes, malades comme accompagnantes, collait en effet à la peau de Lemieux depuis la diffusion du film. Pourtant, l'Association des psychiatres du Québec, qui l'avait au départ menacé de radiation, ne prit finalement aucune sanction contre le médecin. L'interdit franchi par Lemieux était apparemment davantage idéologique et moral que réellement déontologique ou légal (le psychiatre sera néanmoins radié de la Corporation des médecins en 1993, à la suite de la plainte d'une patiente l'accusant d'avoir eu des relations sexuelles avec elle entre 1967 à 1973). Si elle prenait une forme qui pouvait alors choquer la morale, l'utopie psychiatrique de L'Abri d'Érasme portait surtout en elle une critique sociopolitique forte et tout à fait légitime.

UNE UTOPIE POLITIQUE

En choisissant de fonder, au début des années 1970, une commune thé-

rapeutique, Lemieux constatait tout d'abord l'échec, du moins à ses yeux, des réformes de la politique de santé mentale engagées par le gouvernement de Jean Lesage une décennie plus tôt. Avant même la publication des grands textes de l'antipsychiatrie, le Québec avait en effet engagé la transformation de son système de santé mentale autour du mot d'ordre de la désinstitutionalisation, autrement dit d'une sortie des malades des hôpitaux au profit de leur réinsertion et de leur prise en charge au sein de la communauté. Ce mouvement de réforme de la psychiatrie québécoise, porté par son grand ami le psychiatre et futur ministre Camille Laurin, était apparemment insuffisant aux yeux de Lemieux. Il faut dire que la déshospitalisation engagée ne rimait en rien avec une démedicalisation, bien au contraire, puisque la réforme imposait les psychiatres à la tête du système de santé mentale. Or, loin de cet ordre psychiatrique hautement hiérarchisé, Lemieux souhaitait pour sa part instaurer un ordre démocratique où malades et thérapeutes seraient sur un



Patiente du Dr Lemieux dans un trou de neige. (Image tirée du film *L'interdit* de Pierre Maheu).



Construction de L'Abri d'Érasme à Sainte-Agathe-des-Monts. (Image tirée du film *L'interdit* de Pierre Maheu).

ped d'égalité, tous considérés comme des citoyens libres, sujets de volonté comme de désir. En ce sens, réaliser son rêve revenait pour Lemieux à mettre de l'avant les limites de la Révolution tranquille que ce soit en termes de transformation du champ de la santé mentale ou de reconnaissance des droits des personnes atteintes de troubles mentaux (la loi électorale canadienne de 1970 ne leur accordait par exemple toujours pas le droit de vote).

Plus encore, la démarche psychiatrique de Lemieux s'appuyait sur une critique politique et sociale des principes mêmes de la société nord-américaine. À l'instar du mouvement antipsychiatrique qui, dès ses origines, avait associé la critique de l'asile et celle de la société qui l'avait instaurée comme un instrument de régulation sociale, Lemieux entendait se dissocier des principes de la société capitaliste bourgeoise. En choisissant le modèle de la commune pour créer son espace psychiatrique alternatif, il marquait en effet clairement son appartenance, ou du moins son adéquation, avec le mouvement hippie et sa critique des principes individualistes et capita-

listes de la société nord-américaine. Plus encore, le mot d'ordre de sa maison, des plus explicites, était : « Fuir le système ». Dans son autobiographie parue en 1995, le psychiatre précisait d'ailleurs que pour lui l'utopie de L'Abri d'Érasme se rapprochait de celle du marxisme, alors en déclin, puisqu'il s'agissait d'« une autre utopie qui nous rapprocherait de la paix puisqu'elle nous enseigne que nous sommes tous semblables, du médecin au schizophrène » (Lemieux, 1995, 246). Sa commune thérapeutique ne serait donc pas sans lien avec la recrudescence du communisme qui marqua la province au début des années 1970, et dont témoignent les créations du Parti marxiste-léniniste du Québec, en 1970, et du Mouvement révolutionnaire des étudiants du Québec, en 1972.

Une chose est sûre, le psychiatre québécois s'inscrivait pleinement dans la lignée du philosophe humaniste Érasme qui, en donnant dans son fameux *Éloge* la parole à la Folie, entendait surtout critiquer l'organisation sociale et religieuse de son temps. C'est d'ailleurs en réponse à cette satire qui lui était dédiée que Thomas More publia cinq ans plus

tard son *Utopie*. Dans ce texte, qui donnera à la notion son sens contemporain, Utopus conquiert la terre d'Abraxa, terre des fous dans le texte d'Érasme, en vue de la civiliser et d'y instaurer une organisation politique fondée sur la stricte égalité entre les êtres. Or, c'est bien ce dernier rêve inaccessible, cette utopie au sens premier du terme, que Lemieux a tenté d'atteindre dans son Abri, à ce détail près qu'il a choisi de suivre Érasme plutôt que More en donnant la parole et la liberté à la Folie. Peut-être était-ce finalement le choix le plus sûr pour faire exister de manière ne serait-ce qu'éphémère ce qui par définition n'existe pourtant sous aucun ciel.

Alexandre Klein est historien et philosophe des sciences, spécialisé dans l'histoire de la santé à l'époque contemporaine. Il est actuellement chercheur postdoctoral au Département des sciences historiques de l'Université Laval.

Pour en savoir plus :

Françoise Boudreau. *De l'asile à la santé mentale. Les soins psychiatriques : histoire et institutions*. Montréal, Éditions Saint-Martin, 1984.

André Cellard, *Histoire de la folie au Québec de 1600 à 1850*. Montréal, Boréal, 1991.

Yvon Gauthier. « À propos de "L'interdit" et du traitement de la psychose », *L'union médicale du Canada*, 106, (février 1977), p. 191-194.

Alexandre Klein, Hervé Guillemain, Marie-Claude Thifault (dir.). *La fin de l'asile? Histoire de la désinstitutionnalisation psychiatrique dans l'espace francophone au XX^e siècle*. Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2018.

Roger R. Lemieux. *Accueillir la folie*. Montréal, Noir sur Blanc, 1995.

Roger R. Lemieux. « L'Abri d'Érasme », *Santé mentale au Québec*, 9 (1), 1984. p. 31-37.

Pierre Maheu, *L'interdit*, ONF, 1976, 1 h 28.

Marie-Claude Thifault et Henri Dorvil (dir.). *Désinstitutionnalisation psychiatrique en Acadie, en Ontario francophone et au Québec, 1930-2013*. Québec, Presses de l'Université du Québec, 2014.



Enfants immigrants des orphelinats du D^r Thomas Barnardo au ponton de débarcadère, Saint John, Nouveau-Brunswick. (Bibliothèque et Archives Canada. MIKAN 3193366).

LES PETITS IMMIGRÉS ANGLAIS

Si la révolution industrielle a changé le visage de la Grande-Bretagne au XIX^e siècle, les conditions de vie de ses plus pauvres habitants étaient loin de s'être améliorées, notamment dans les villes. Le sort des enfants pauvres est particulièrement dramatique. Plusieurs sont orphelins ou tout simplement abandonnés par leurs parents et placés dans des institutions ou des ateliers de travail.

Dans les années 1860, un mouvement se crée pour envoyer au Canada des

enfants britanniques pour leur offrir de meilleures conditions de vie et grandir en bonne santé. À compter de 1869 jusqu'à la fin des années 1930, des autorités religieuses et des organisations philanthropiques ont envoyé plus de 100 000 enfants au Canada. Ces enfants sont connus sous le nom de *Home Children*, terme traduit en français par petits immigrés anglais. Ces enfants, dont l'âge varie entre 6 mois et à peu près 18 ans à leur arrivée au Canada sont pour la plu-

part abandonnés par leurs parents et vivent dans un état de pauvreté extrême. Ils sont placés dans un atelier de travail, une école industrielle, une ferme ou une maison gérée par une organisation philanthropique. Parfois le placement est volontaire de la part des parents et d'autres fois il relève de la justice qui entend assurer la sécurité de l'enfant.

Les gouvernements canadien et britannique soutiennent le programme d'immigration vers le Canada conçu

par diverses organisations. Au Canada, les enfants âgés de 12 ans et plus deviennent des apprentis dans un métier et les plus jeunes sont adoptés par des familles. Au fil des ans, les conditions changent et, vers 1925, seuls les enfants de plus de 14 ans ayant complété leur scolarisation en Grande-Bretagne peuvent être envoyés au Canada. À leur arrivée, les enfants sont dirigés vers des maisons d'accueil avant d'être placés dans des familles. Il est à noter que nombreux sont les garçons en âge de combattre qui se sont enrôlés dans l'armée canadienne lors de la Première Guerre mondiale. Plusieurs Canadiens ont parmi leurs ancêtres un de ces enfants. Leurs descendants connaissent souvent des bribes de leur histoire, grâce à la tradition orale ou à des documents écrits conservés dans la famille. Mais que faire si l'on désire valider les faits?

Au début des années 1990, des bénévoles de la British Isles Family History Society of Greater Ottawa ont entrepris un vaste travail de dépouillement de documents d'archives. Il s'agissait tout d'abord de mettre à profit les listes de passagers conservées à Bibliothèque et Archives Canada dans lesquelles les enfants sont clairement identifiés en groupes. Pour

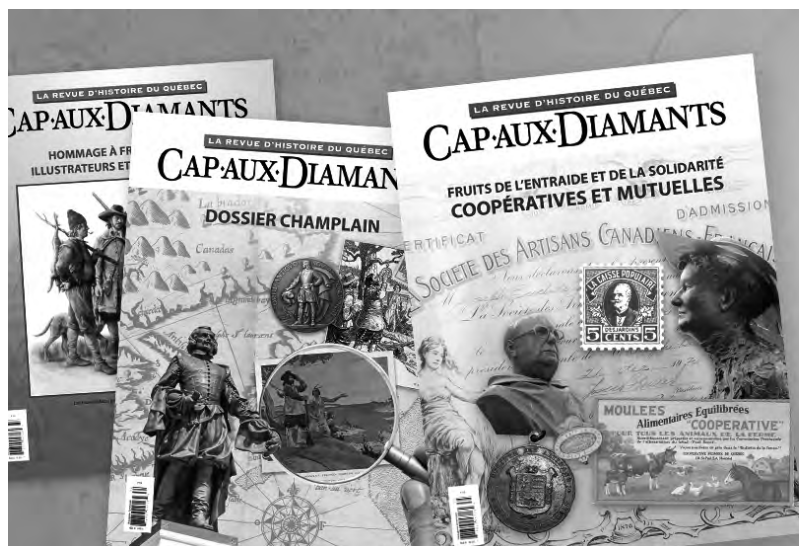
confirmer les renseignements sur un enfant, d'autres documents produits par le gouvernement du Canada ont parfois été consultés, notamment de la correspondance. Avec les années, le projet a pris de l'ampleur et des documents d'archives ou des sources publiées d'organismes impliqués dans le mouvement ont aussi été dépouillés et les renseignements intégrés dans la base de données. À ce jour, la base de données comprend plus de 245 000 références. Elle est accessible sur le site de Bibliothèque et Archives Canada à l'adresse <http://www.bac-lac.gc.ca/fra/decouvrez/immigration/documents-immigration/petits-immigres-anglais-1869-1930/documents-immigration/Pages/documents-immigration.aspx>. En consultant la base de données, on peut obtenir une ou plusieurs références pour un même enfant dont le nom apparaît dans divers documents.

Bibliothèque et Archives Canada conserve aussi d'autres documents sur les enfants, notamment de la correspondance échangée entre le gouvernement du Canada et les agences. Il existe aussi des fiches d'examen des enfants créées par des inspecteurs de l'immigration lors d'évaluations périodiques. Ces fiches couvrent les années

1920 à 1932 et donnent le nom, l'âge ou la date de naissance, la date d'arrivée, le nom de l'agence et le nom et l'adresse des employeurs ainsi que des commentaires.

Finalement, le *Guide des organismes qui ont envoyé des enfants et des maisons d'accueil* (<http://www.bac-lac.gc.ca/fra/decouvrez/immigration/documents-immigration/petits-immigres-anglais-1869-1930/guide-petits-immigres-anglais/Pages/guide-organismes-maisons-accueil.aspx>) fournit un bref historique de chacun des organismes qui ont envoyé des enfants au Canada, identifie les maisons d'accueil où ils ont séjourné avant d'être placés et présente les ressources disponibles. En consultant ce guide, on constate que des maisons d'accueil au Québec étaient situées à Montréal, Knowlton et Lennoxville. En 1885, la Church of England Waifs and Strays Society a ouvert des maisons d'accueil à Sherbrooke, Gibbs' Home pour les filles et Benyon Home pour les garçons où ont séjourné un peu plus de 2 500 enfants au fil des ans. Située rue Bowen, la Gibb's Home existe encore aujourd'hui.

Sylvie Tremblay, maître généalogiste agréé



GÉNÉALOGIE ET HISTOIRE : DEUX SŒURS

Abonnez-vous à

CAP-AUX-DIAMANTS

en commandant au
418 656-5040

Visitez le site Web : www.capauxdiamants.org
revue.cap-aux-diamants@hst.ulaval.ca

MON BEAU JEAN

Né à Alma, Jean Martin (1956-2018) est de deux ans mon cadet. Comme Andrée, Marc, moi et d'autres, il s'inscrit en géographie historique à l'Université Laval. J'ai étiré le doctorat sur plusieurs années, pas Jean. Je me vois encore au gym de l'école secondaire Grande-Rivière (en Outaouais), dans les années 1990, assistant à une activité sportive de manière, la thèse de Jean sur l'industrie forestière du Bas-Canada, ouverte sur les genoux. Il y évoque l'expérience de ces « *penny capitalists* » entrepreneurs d'un soir qui faisaient la récolte du bois dans une région avant de transporter leurs pénates ailleurs pour en faire autant. L'équipe des archéologues de Parcs Canada a trouvé maintes traces de moulins – coffrages avec empierement, roues, chaudières, écluses à charpente, écluse à caisson – le long de la côte de Charlevoix jusqu'aux Escoumins. Ce sont autant de micro-témoins d'un passé industriel révolu.

Après quelques années passées à Longueuil, Jean débarque à Ottawa pour rejoindre la Direction de l'histoire et du patrimoine du ministère de la Défense. Sa mission : enrichir la perspective géographique dans l'étude de l'histoire militaire. Il se spécialise dans l'étude de la Première Guerre mondiale et devient responsable de la formation des guides sur les sites de Vimy et de Beaumont-Hamel. Géographe de formation et homme de terrain – il s'agit d'un rôle de composition pour ce grand amateur de vélo, de badminton et de course à pied –, il visite les cimetières de la Grande Guerre. Il aperçoit bon nombre de noms canadiens-français sur les pierres tombales. À chaque pas, il accumule les indices qui l'amènent à remettre en question



Jean Martin sur le vif et tout sourire, en France, en 2016. (Collection privée).

l'interprétation traditionnelle de la Grande Guerre à l'effet que les Canadiens français n'ont pas fait leur part. Foutaise sera la réponse de Jean Martin qui, par ailleurs, interroge certains symboles de l'effort de guerre canadien, dont la bataille de Vimy, qui n'est pas, à son avis, un moment essentiel de la construction de la nation canadienne, car on a oublié l'une des deux nations.

Jean cherche à établir avec plus de précision la véritable contribution des francophones à la guerre. Il dépouille les archives et met de l'avant des chiffres. Il y eut, selon ses calculs, non pas 15 000 enrôlés francophones dans les forces canadiennes, mais plutôt 36 000. À ce nombre, il faut ajouter 39 000 conscrits, pour un total de

75 000. La contribution des francophones augmente au fur et à mesure que la guerre avance. Le Canada déploie une stratégie spécifique de recrutement chez eux, tard en 1915 et en 1916 et 1917, après des efforts plutôt boiteux en début de conflit. Le *Military Service Act* est approuvé par le Parlement canadien en août 1917. Cette législation, qui autorise la conscription, a pour effet d'encourager plus de francophones à s'enrôler volontairement. Certains associent l'effort de guerre des francophones à une seule unité, le 22^e bataillon dont la base se trouve à Québec. Les *Vandoos* occupent une place importante dans nos annales militaires. Cependant, Martin nous rappelle que, outre les échanges entre hommes et officiers, le 22^e fonctionne

en anglais comme le reste de l'armée. Malgré leurs difficultés avec la langue, les francophones s'engagent dans l'armée à l'extérieur du Québec. Plusieurs intègrent des unités anglophones dans les quatre provinces de l'Ouest. Étant donné la forte mobilité des Canadiens français et des Acadiens à l'échelle du continent, il n'est point surprenant de les trouver ailleurs que dans la vallée du Saint-Laurent ou dans la péninsule acadienne lors du déclenchement de la guerre, en août 1914. Il s'agit d'une population qui bouge et qui cherche du travail à l'extérieur de l'aire paroissiale et villageoise. L'argument de Martin, inspiré des plus récents travaux sur la mobilité francophone, nous rappelle qu'à cette époque la migration est la règle et non l'exception.

Que dire des anglophones? Font-ils leur juste part? Martin offre une réponse nuancée. Les anglophones du Québec seraient un peu sous-représentés dans l'armée. Au début du conflit, l'ensemble des anglophones nés au Canada ne représente qu'une

minorité des fantassins dans les deux premiers contingents du Corps expéditionnaire canadien (CEC), c'est-à-dire 31 % du total. Au début, la vaste majorité (62 %) des soldats du CEC est composée de gens nés au Royaume-Uni. La Grande-Bretagne est leur mère patrie, le Canada une simple colonie. Pour ceux-ci, la guerre est : « *Britain's war and therefore our war* ». Ils parviennent à imposer cette vision anglophile du pays durant la guerre et après pour des décennies. En 1914, le Canada n'est pas comme il était en 1867. Il est la destination de centaines de milliers d'immigrants du Royaume-Uni; plus de 614 000 pour les seules années 1909-1914. Il est donc davantage britannique. Le ciment qui compose la société n'est pas encore pris. Il est peut-être difficile de parler de l'armée comme institution canadienne!

Les travaux de Jean Martin vont à l'encontre des principales interprétations de la Grande Guerre. L'enjeu est important. Une bonne partie de la mésentente entre les deux solitudes

au XX^e siècle provient du manque de compréhension du rôle de chacune dans cette guerre. Les uns, Canadiens anglais, se posent en héros du conflit qui est un fondement de la *Canadian Nation*. Les « *Frenchie*s » n'ayant pas fait leur part, on se réserve moralement le haut du pavé. Chez les Québécois, on retient comme souvenir la vague de contestations contre la conscription, dont les émeutes dans la Basse-Ville de Québec, au cours du printemps de 1918, constituent le point culminant. Ces contestations représentent une rupture entre le Canada anglais et le Canada français. Mais il n'y a pas lieu d'occulter l'étendue de l'implication des francophones dans la guerre. Il suffit de se promener comme Jean sur les champs de bataille – voici les tombes de Laviolette, les deux frères Chénier de Buckingham aux côtés des Smith, McRae... – ou de regarder les photos historiques montrant les usines de guerre sur les plaines d'Abraham, pour en arriver à la conclusion que les Canadiens, français et anglais, ont beaucoup donné. Exercice de tuerie sans pareil dans l'histoire de l'humanité, moment phare dans l'avènement de la modernité, selon Modris Eksteins, la Grande Guerre regorge de détails et de conséquences parfois inattendues, comme nous le rappelle Tim Cook. Pensons à l'octroi du droit de vote aux femmes, à l'avènement de l'impôt sur le revenu, à la mise en place de meilleurs systèmes de santé. On pourrait ajouter aussi la renaissance d'un mouvement ouvrier autour de la grève de Winnipeg, en 1919. Il est possible que les historiens nous surprennent en parvenant à mieux situer la part des uns et des autres dans cet affreux conflit. Notre métier gagnerait en pertinence, car le devoir de mémoire – celui d'interroger de manière critique – relève de nous. Et mon beau Jean serait content.



Par un temps frais, Jean, toujours un gars de terrain, assume la formation d'une équipe de guides sur le site de la bataille de Vimy. (Photo : Mémorial canadien de Vimy).

**John Willis, historien conservateur,
Musée canadien de l'histoire**

INCUQUER « LE PLAISIR DE JOUER EN PETIT LE RÔLE DE LA PROVIDENCE »

L'ÉDUCATION À LA CHARITÉ DE CLARA SYMES, DUCHESSE DE BASSANO

Historiens et sociologues se penchent depuis de nombreuses années sur l'éducation dans les milieux les plus aisés. Chez les familles bien nanties, on ne se contente pas d'enseigner la littérature, l'histoire et l'arithmétique; on inculque aux enfants des valeurs en adéquation avec leur rang qui leur seront nécessaires pour briller en société tout au long de leur vie. Dans le Québec du XIX^e siècle, cela se traduit entre autres par le sens du devoir, le culte des ancêtres et l'exercice de la charité. L'éducation qu'a reçue Clara Symes, première duchesse (1898) née au Canada, et celle qu'elle a par la suite transmise à ses filles l'illustrent bien.

Née le 28 mai 1845 dans une famille aisée de Québec, Clara Symes grandit dans un milieu au sein duquel les femmes s'engagent activement dans le financement et la structuration des œuvres de charité du Canada-Est. Clara est donc vraisemblablement éduquée dans ces valeurs par sa mère. Au décès de cette dernière (1861), elle passe sous la protection de sa tante Luce Cuvillier qui l'encourage à s'intéresser aux plus démunis. C'est



Devenue marquise en 1872 (puis duchesse à la mort de son beau-père, en 1898), Clara Symes s'investit tout au long de sa vie dans diverses œuvres caritatives. Au cours de la Première Guerre mondiale, elle soigne les blessés dans un hôpital militaire de France avec deux de ses filles tandis que la troisième tient un hôpital de 25 lits dans sa propriété. (Anonyme, *À la mémoire de Madame la duchesse de Bassano (Marie-Anne-Clara Symes)*, Montréal [s. n.], 1923, p. 2).

ainsi qu'après avoir visité l'orphelinat Saint-Alexis avec sa tante, en 1863, Clara devient l'une des principales protectrices, voire la principale donatrice, de cette institution catholique.

Il est alors de bon ton pour les femmes de l'élite de faire preuve de générosité envers les plus pauvres et de s'investir dans les œuvres de charité. Ce dévouement découle certes d'une morale chrétienne dont les notables de l'époque sont pétris, mais également d'une volonté de se forger une aura de respectabilité. Les journaux ne manquent d'ailleurs pas de souligner la bienveillance avec laquelle Clara Symes « remplit depuis longtemps le rôle de mère à l'égard de ces pauvres petites filles, nées dans l'indigence » (*L'Écho du cabinet de lecture paroissial*, octobre 1872) et le fait qu'elle ne manque jamais « une occasion de combler de faveurs ses orphelins » (*La Presse*, 20 avril 1925). Donner permet donc, certes, de se faire un nom et de voir celui-ci paraître dans les jour-

naux, mais surtout d'ajouter un lustre certain à la réputation de la famille et, éventuellement, de la faire passer à la postérité. Clara Symes aurait-elle fait l'objet d'un petit opuscule (*À la mémoire*

de *Madame la duchesse de Bassano*, Montréal, [s. n.], 1923) qui permet de documenter sa vie si elle n'avait pas été une « insigne bienfaitrice de l'Orphelinat Saint-Alexis »? Poser la question, c'est y répondre...

Dans ce contexte, nulle surprise de voir Clara inculquer la charité à ses filles dès l'enfance. Au tournant des années 1880, trois enfants se sont en effet ajoutés à sa vie depuis son mariage, en 1872, avec Napoléon Hugues Charles

offert « de gros bouquets ». Il s'agit là de la première d'une longue série de visites auxquelles les fillettes participent dès leur plus jeune âge afin qu'il leur devienne tout naturel de se soucier du sort de leur prochain.

Lorsqu'elles apprennent à lire et à écrire, les filles de la marquise de Bassano sont invitées à entretenir des échanges épistolaires avec leurs jeunes protégées. Leur mère s'en enquiert d'ailleurs auprès des autorités de l'orphelinat

que « ce sera sa petite sœur ». Même chose lors du mariage de Clara avec Edward Blount, le 23 février 1897, pour lequel la marquise demande que l'on donne un dîner à ses « chères enfants le jour du mariage de Clara » en précisant qu'il « faudra leur faire un beau gâteau de mariée, tout blanc, sur lequel on lira les noms de Clara et Edward ». Lorsque deux petites-filles s'ajoutent à la famille (Claire et Etienne, filles de Ghislaine de Bassano et du comte de Viel-Castel), leur grand-mère s'empresse de leur faire porter des médailles qui ont été envoyées par les Sœurs de la Providence afin qu'elles soient elles aussi liées à ses « chères orphelines ».

La charité est donc au cœur des valeurs de la marquise de Bassano. Même lorsqu'elle se trouve confrontée à des difficultés financières, il lui importe de continuer à soutenir les causes dans lesquelles elle s'engage. Au tournant des années 1880, par exemple, elle perd un procès qui l'opposait aux autres héritiers de la succession Cuvillier et connaît une série de revers financiers qui l'amène à vendre plusieurs propriétés. Attristée de devoir diminuer ses aumônes, elle écrit à la supérieure de l'orphelinat Saint-Alexis, le 20 avril : « Chère sœur, combien je suis peinée d'être obligée de vous dire que je ne pourrai plus donner que quatre cents piastres par année à mes chères orphelines! La perte de notre procès et nos dépenses, qui augmentent tous les ans, en sont la cause. Mais nous ferons des économies et je continuerai, quoique dans une moindre mesure, de secourir mes chères orphelines. » Il y a vraisemblablement chez la marquise de réelles préoccupations sur l'avenir de l'orphelinat. Que deviendrait cette institution dont la mission lui est chère si elle cessait de la financer? Comme quoi, le sort des démunis et la réputation familiale peuvent parfois avoir tant d'importance qu'ils peuvent conduire à certaines privations.

Alex Tremblay Lamarche, historien



La grand-mère maternelle de Clara Symes, Marie-Claire Perrault, participe à la création des Sœurs de la Providence avec ses filles Marie-Angélique et Luce Cuvillier, sa sœur Agathe Perrault et sa belle-sœur Euphrosine Lamontagne. En plus de contribuer à mettre sur pied l'asile de la Providence de Montréal et l'orphelinat Saint-Alexis (qu'on voit sur cette photo), elles veillent à ce que leurs descendantes poursuivent leur œuvre en les initiant à la charité. (Anonyme, *À la mémoire de Madame la duchesse de Bassano* (Marie-Anne-Clara Symes), Montréal [s. n.], 1923, p. 14-15).

Maret, marquis de Bassano : Pauline (1873), Clara (1874) et Ghislaine (1879). Bien que Clara ait quitté le Québec pour l'Europe depuis qu'elle est devenue marquise de Bassano, elle continue à soutenir l'orphelinat Saint-Alexis et se fait un devoir de le visiter à chacun de ses passages dans la province. En 1876, elle y amène d'ailleurs son mari et ses fillettes Pauline et Clara. Les deux enfants, âgées de trois et de deux ans, se mêlent avec plaisir aux jeux des orphelines après leur avoir chacune

tout en liant intimement la destinée de ses filles à celles de leurs pupilles. En 1886, à l'occasion de la première communion de Pauline et Clara, la marquise de Bassano informe les Sœurs de la Providence que ses filles « désirent habiller une petite pauvre qui ferait sa première communion le même jour ». En 1892, lorsque vient le tour de Ghislaine, sa mère ordonne aux religieuses d'« habiller à [s]es frais une orpheline qui fera sa première communion en même temps que Marie[-Ghislaine] » et ajoute



Avers et revers de la médaille du lieutenant-gouverneur Auguste-Réal Angers. (Coll. de l'auteur).

LA MÉDAILLE DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR AUGUSTE-RÉAL ANGERS (1887-1892)

La naissance du sixième lieutenant-gouverneur, sir Auguste-Réal Angers, revêt semble-t-il, un certain mystère. Officiellement né le 4 octobre 1838, certains auteurs pensent qu'il serait plutôt venu au monde à la même date l'année précédente, de parents inconnus. Il est considéré comme le fils de François-Réal Angers, avocat, et de Louise-Adèle Taschereau. Il fait ses études au Séminaire de Nicolet, puis complète sa formation d'avocat auprès de son père. Il est admis au barreau en 1860. Il pratique à Québec au sein du cabinet Casault & Langlois. Candidat du Parti conservateur, il est élu député provincial de Montmorency lors d'une élection partielle, en février 1874. En août 1874, éclate le scandale dit des Tanneries, entraînant la démis-

sion du premier ministre Gédéon Ouimet. Le nouveau premier ministre Charles-Eugène Boucher de Boucherville nomme Angers à la fonction de solliciteur général. Réélu en 1875, le gouvernement et Angers lui-même ne tardent pas à entrer en conflit avec le nouveau lieutenant-gouverneur nommé par les libéraux fédéraux, Luc Letellier de Saint-Just, le 15 décembre 1876. Celui-ci, insatisfait du gouvernement, révoque le ministère Boucher de Boucherville, en mars 1878, et mandate le libéral Henri-Gustave Joly de Lotbinière pour former un gouvernement en dépit du fait qu'il soit minoritaire en Chambre. C'est ce que plusieurs ont nommé le coup d'État de Letellier de Saint-Just. Angers combat de toutes ses forces cette atteinte aux règles du parlementarisme britannique. Toute-

fois, aux élections de mai 1879, il perd son siège de député.

Le lieutenant-gouverneur est rappelé le 25 juillet 1879 et remplacé par Théodore Robitaille qui mandate le conservateur Joseph-Adolphe Chapleau pour former un nouveau ministère.

Entre-temps, en janvier 1879, Angers se retrouve veuf avec trois enfants, après le décès de son épouse Julie-Marguerite Chinic, fille du sénateur Eugène Chinic. Il se remarie en 1890 avec Marie-Émilie LeMoine.

Il est élu, en février 1880, député fédéral de Montmagny, puis nommé juge de la Cour supérieure en novembre de la même année.

Le 29 octobre 1887, il succède à Louis-François-Rodrigue Masson comme lieutenant-gouverneur. Quelques mois auparavant, dans la foulée des remous

politiques consécutifs à la pendaison de Louis Riel, Honoré Mercier, à la tête du Parti national, a pris le pouvoir et gouverne avec éclat. Ce n'est pas l'amour tendre entre l'ex-libéral Mercier et le conservateur Angers. Durant l'été 1891, Mercier se retrouve éclaboussé par le « scandale de la Baie-des-Chaleurs » lorsqu'un de ses organisateurs, Joseph Pacaud, est accusé de s'être servi à des fins électorales, des fonds publics destinés à la construction du chemin de fer de la Gaspésie.

Angers ordonne la constitution d'une commission d'enquête qui blâme Pacaud, mais exonère Mercier. Angers, se rappelant du précédent de Letellier de Saint-Just, renvoie le gouvernement Mercier en novembre 1891 et demande aux conservateurs dirigés par Boucher de Boucherville, alors minoritaires en Chambre, de former un nouveau ministère, geste que plusieurs ont associé à un coup d'État du lieutenant-gouverneur. Les élections de mars 1892 donnent la victoire aux conservateurs et ratifient *de facto* la décision d'Angers.

Le mandat d'Angers se termine le 5 novembre 1892. Il est aussitôt nommé sénateur et ministre fédéral de l'Agriculture dans le cabinet John Sparrow David Thompson. Il démissionne pour marquer son opposition avec le premier ministre sur la question des écoles du Manitoba, en juillet 1895. Il renonce à son siège de sénateur pour se représenter comme député aux élections fédérales de 1896, mais il est battu par les libéraux de Wilfrid Laurier. Il retourne à la pratique du droit à Montréal.


Après avoir reçu un doctorat en droit *honoris causa* de l'Université Laval, il est fait chevalier de l'ordre de Saint-Grégoire-le-Grand en 1898, puis anobli en 1913 en devenant chevalier commandeur de l'ordre de Saint-Michel et Saint-George.

Il décède à Westmount en avril 1919. La médaille, frappée en argent et en bronze, œuvre de Louis-Alexandre

Bottée, porte à son avers l'effigie d'Angers et en bordure, les mots A.R. Angers Lieutenant Gouverneur de la Province de Québec et sous le mot Québec, est inscrit le mot Canada en petits caractères. Le revers est vierge en son centre (pour inscrire le nom

du récipiendaire) et entouré de deux branches de feuilles d'érable liées ensemble à leur base. La médaille, d'un diamètre de 50 millimètres, n'est pas datée.

DENIS RACINE, AIG




**Centre
d'Archives Régionales**
SÉMINAIRE DE NICOLET

Heures d'ouverture :
du lundi au vendredi
de 9 h à 12 h
de 13 h à 16 h 30

... témoin de notre histoire...

645, boul. Louis-Fréchette, Nicolet J3T 1L6
Téléphone : (819) 293-4838 Télécopieur : (819) 293-4543
Courrier électronique : seminairedenicolet@sogetel.net
Site internet : <http://archivesseminairenicolet.wordpress.com>



**LA
SOCIÉTÉ HISTORIQUE
DE QUÉBEC**
(fondée en 1937)

FIER PASSÉ OBLIGE

- pour **RECEVOIR** régulièrement des publications de haute qualité
 - le bulletin Québecensia
 - le Calendrier des vues anciennes de Québec
 - la revue Cap-aux-Diamants (membres privilégiés)
- pour **RENCONTRER** d'autres passionnés de l'histoire
- pour **ASSISTER** gratuitement aux activités organisées par la SHQ
 - les conférences publiques
 - les expositions présentées par la Société historique
- pour **PROFITER** de notre centre de documentation
- pour **BÉNÉFICIER** d'un tarif préférentiel
 - sur le prix courant de nos publications
 - sur nos excursions et visites patrimoniales

Communiquez avec nous ou visitez notre site Internet

6, rue de la Vieille-Université, local 158, Québec (Québec), G1R 5X8
téléphone: 418-694-1020 poste 256
courriel: shq1@bellnet.ca
www.societehistoriquedequebec.qc.ca

L'EXPLORATEUR NOMADE



Marcel Barbeau, *Bec de brise*, 1959. Huile sur toile, 148,3 x 298,4 cm. Musée de Lachine. Don de Chantal Laberge (RD 1988 L15 37) ©. Succession Marcel Barbeau.
Photo : MNBAQ, Idra Labrie.

Marcel Barbeau est sans doute le plus méconnu des cosignataires du Refus global, publié il y a 70 ans, en 1948. Écrasé par Paul-Émile Borduas dont l'ego supportait difficilement le talent des autres, silencieux devant la faconde d'un Claude Gauvreau iconoclaste et provocateur, rigoureux jusqu'à l'ascèse devant l'énergie dionysiaque de Jean-Paul Riopelle, Marcel Barbeau a peaufiné dans la plus grande discrétion et pendant sept décennies une production picturale étonnante. Il convenait que le Musée national des beaux-arts du Québec consacre une rétrospective de son œuvre à cet artiste imprévisible, chaînon manquant entre Borduas et Vasarely, entre l'automatisme et l'art optique. Tableaux d'une exposition en compagnie de la commissaire de l'événement, Ève-Lyne Beaudry, et de la fille du peintre, la cinéaste Manon Barbeau.

Le passeur de culture s'interroge. Pourquoi Marcel Barbeau maintenant? Ève-Lyne Beaudry réplique : « La vraie question est "Pourquoi pas avant?" Le public et même quelques historiens de l'art vont découvrir un artiste surprenant dont le corpus est varié et la démarche cohérente. » À preuve, la centaine d'œuvres proposées et qui vont de 1948 à 2013. Soixante-cinq ans au cours desquels l'artiste explore différentes formes d'écriture picturale, de l'automatisme à la peinture cinétique, du tachisme à l'abstraction géométrique.

Paroles de Marcel Barbeau : « Il n'y a jamais de rupture, il n'y a qu'un dépassement dans la continuité ». À cela font écho les paroles de sa fille, la cinéaste Manon Barbeau. « Papa avait un caractère difficile d'accès. Il a tellement bougé dans sa vie et dans sa peinture que les gens ont besoin d'être rassurés par un

sentiment de continuité qu'il n'avait pas. C'était un explorateur et un nomade ».

Fort de cette mise en garde, le passeur de culture se fond dans l'immense salle d'exposition du pavillon Pierre Lassonde. L'effet est saisissant. La mise en mur est aérée. Les murs, blancs, laissent toute la place aux œuvres. Bienvenue dans l'univers pictural de Marcel Barbeau.

1945. Barbeau participe au mouvement automatiste animé par Paul-Émile Borduas. Une douzaine de tableaux rectangulaires, ordonnés sur une même ligne horizontale, témoignent de cette première manière chez Barbeau. On y reconnaît l'influence du peintre américain Jackson Pollock et de sa technique du all-over. Les différentes parties de la toile ne sont pas différenciées et la peinture est disposée de façon telle qu'elle ne semble pas s'arrêter à la matérialité

du cadre. Ce traitement du champ donne l'impression que l'œuvre se prolonge dans un hors champ. Borduas reprochera à Barbeau l'absence de thème central et le manque de structure dans ses œuvres. Ébranlé, celui-ci mettra plusieurs de ses tableaux au feu.

Années 50. Barbeau s'intéresse au pouvoir d'expression du tachisme. C'est l'époque des grands tableaux où s'agglutinent des masses blanches sur fond noir ou noires sur fond blanc, comme autant de métaphores de notre solitude. Le propos est méditatif. Qu'y voir? Le vide de la modernité ou la sérénité de l'esprit qui a réussi à se détacher de toute contrainte matérielle?

Années 60. Après un séjour aux États-Unis, Marcel Barbeau explore l'esthétique de l'op art tandis qu'un voyage en France lui fait découvrir l'univers de l'art cinétique dont Victor Vasarely est la figure de proue. La géométrie des lignes devient omniprésente dans l'œuvre de Barbeau.

Et la suite. Marcel Barbeau est de toutes les explorations. Des performances où le peintre est accompagné de danseurs en vue d'une création collective. Des tableaux-objets où le mur s'immisce dans l'œuvre. Des anaconstructions.

Mais qu'est-ce donc qui fait ainsi courir Marcel Barbeau? Dans *Regards et jeux dans l'espace*, publié en 1937, le poète québécois Saint-Denys Garneau écrit : « Je trouve l'équilibre impondérable entre les deux / C'est là sans appui que je me repose ». Manon Barbeau confirme : « Mon père ne trouvait son équilibre que dans son passage entre deux univers de création qu'il avait en lui ».

Les incontournables de cette exposition illuminatrice : *Rosier-feuilles* (1946), *Natashkouan* (1956), *Tomac* (1960), *Sans titre* (1961), *Rétine – achale-moé pas* (1966), *Kitchenombi, n° 4* (1971), *Désirs*



Marcel Barbeau, *Rétine prétentieuse*, 1965. Acrylique sur toile, 241,5 x 203 cm. Collection de la Galerie d'art Leonard & Bina Ellen, Université Concordia, Montréal. Don de Marie-Marthe Huot Elie (985.002) ©. Succession Marcel Barbeau. Photo : MNBAQ, Idra Labrie.

mouvement (1977), *Les Grappes lucides* (1991), *Graviers dressés sur l'algue* (1999).

Un dernier regard avant de retrouver le tumulte de la vie urbaine. Le regard distancé d'Ève-Lyne Beaudry, commissaire de l'événement et conservatrice de l'art contemporain au MNBAQ. « Marcel Barbeau était un artiste visuel multidisciplinaire, libre et sans compromis ». Le regard lyrique de sa fille, la cinéaste Manon Barbeau. « Marcel Barbeau est le peintre de la lumière intérieure déchirée et de la lumière extérieure rassemblées en un grand cri ». Et, dans l'espace sidéral, l'écho de la voix de l'artiste lui-même. « J'aime surprendre

et me surprendre moi-même, car chaque surprise révèle un peu plus la beauté du monde ». Imprévisible Marcel Barbeau!

Serge Pallascio

L'exposition *Marcel Barbeau. En mouvement* se déroule au Musée national des beaux-arts du Québec jusqu'au 6 janvier 2019.



André Gaulin. *Fleuve compagnon. Poésies* (Photographies de Sylvain Filion, André Gaulin et Norbert Latulippe). Québec, Les Éditions Gid, 2014, 115 p.

Peut-on combiner la poésie à l'histoire et à la photographie? C'est le projet multidisciplinaire que propose l'ancien député André Gaulin dans son plus récent livre, *Fleuve compagnon*, comprenant une cinquantaine de ses poèmes inédits, illustrés par des photographies éclatantes de la rive sud du fleuve Saint-Laurent. Si la poésie est impossible à résumer (sinon, ce ne serait plus de la poésie), comme le disait si bien le sociologue Fernand Dumont — lui-même poète à ses heures —, on peut néanmoins citer un extrait de quelques vers libres, sans majuscules et sans ponctuation, pour montrer la présence de l'histoire, ce qui donne une coloration épique à ce beau poème d'André Gaulin :

« [...] il fut ému
dans son vertige
de penser que cela
allait le chercher

jusqu'aux profondeurs de la France
que ces chants avaient
traversé la mer et quatre siècles »
(p. 112)

Mais ces textes ne sont pas que des descriptions de paysages marins. On y sent également l'attachement d'un peuple et son enracinement, exprimés dans certaines images poétiques évoquant la

survivance et l'espoir : « fleuve patient de la patience des îles jamais noyées » (p. 34).

Écrivain d'expérience, André Gaulin fait de la poésie depuis plus d'un demi-siècle, et ses poèmes de maturité se caractérisent par des thèmes positifs, sans aucune amertume ni nostalgie : ses vers évoquent la nature, la musicalité, le souvenir, les cycles, l'éblouissement. Les photographies, souvent de grand format et toutes en couleurs, montrent successivement la grève, la fonte des glaces, ou simplement l'immensité du fleuve Saint-Laurent au fil des saisons. Les poèmes servent en soi de légendes aux photos, et les titres sont souvent évocateurs : « Que monte le fleuve en sa clameur » (p. 34), « Arbres témoins de la durance » (p. 36). Même si les comparaisons sont injustes et trompeuses, on peut affirmer que la poésie d'André Gaulin s'inscrit dans la continuité de celle d'un Alain Grandbois, d'un Gatien Lapointe ou d'un Gaston Miron (p. 40). On sent que les textes d'André Gaulin sont inspirés, travaillés, mûris, peaufinés; le contraire de la vulgarité et de la facilité. Oui, on trouve encore au Québec de beaux poèmes qui exaltent à la fois notre langue et notre territoire, évitant la noirceur, la complaisance et l'hermétisme. Grâce aux Éditions GID, André Gaulin nous livre ici le plus beau recueil de poésie paru au Québec depuis au moins dix ans.

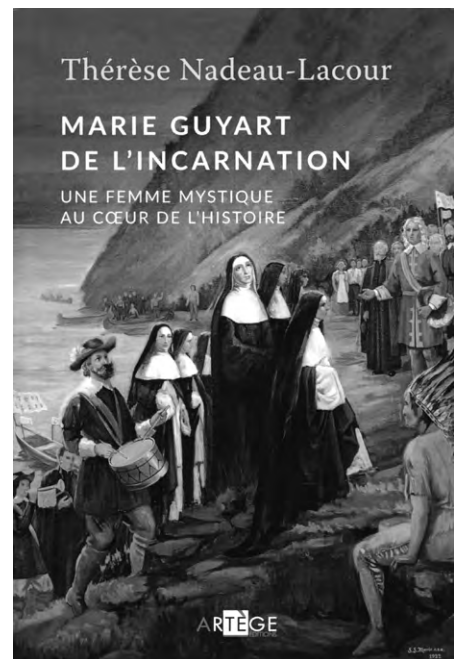
Yves Laberge

Thérèse Nadeau-Lacour. *Marie Guyart de l'Incarnation : une femme mystique au cœur de l'histoire*, Paris, Éditions Artège, 2015, 309 p.

Son nom est connu de tous, surtout dans la région de Québec, mais que sait-on réellement de cette femme mystique qui a profondément marqué l'histoire de la Nouvelle-France et qui occupe encore

aujourd'hui une place importante dans la mémoire de notre société? Le livre de Thérèse Nadeau-Lacour, *Marie Guyart de l'Incarnation. Une femme mystique au cœur de l'histoire* nous dresse le portrait détaillé de cette femme et de son histoire.

Nous savons déjà qu'elle et son fils, Claude Martin, ont entretenu durant des années, une longue et magnifique correspondance. Marie Guyart avait



une plume vivante, pleine de vigueur et d'allégresse dans le ton. Elle désirait que ces écrits restent cachés, mais son fils en décida autrement et il rendit publics bon nombre de leurs échanges.

Elle a su très tôt dans sa vie qu'elle avait la foi et qu'au nom de celle-ci, elle serait prête à faire de grandes choses. Plongée depuis l'enfance dans une dynamique de renouveau de la foi et de la religion catholique, conséquence directe du concile de Trente (1545 à 1563) et de la réforme de l'Église qui s'ensuivit, il n'est alors pas surprenant que cette influence ait teinté toute sa vie et ses décisions.

En 1653, dans une lettre, elle utilise le concept d'*état d'oraison* pour décrire ses aventures à son fils. Elle divisera sa vie

en treize états d'oraison, mais précisera que ces états n'ont pas tous la même importance (p. 47).

Elle expliquera également à son fils qu'elle a subi une conversion au sens mystique et qu'elle comprend qu'elle doit offrir sa vie au service de Dieu (p.79). Les obligations de la vie étant ce qu'elles sont, Marie se retrouvera dans la vingtaine totalement débordée par les responsabilités, le travail et les affaires. C'est pourtant durant cette décennie qu'elle prétendra recevoir les précieux dons mystiques dont elle aura besoin. Elle quittera finalement la France le 4 mai 1639, pour venir poursuivre sa mission en terre nouvelle. Elle sera accompagnée de quelques autres femmes tout aussi téméraires et courageuses qu'elle et c'est ensemble que le 1^{er} août 1639, elles entreront dans le port de Québec. Marie sait alors qu'elle doit bâtir une maison pour Jésus et pour Marie. Elle n'a aucun doute puisqu'elle l'a entendu et vu en songe alors qu'elle était dans une période d'extase à Noël 1634 (p. 195). Cinq ans plus tard, la voici prête à réaliser enfin sa mission.

Les épreuves ne tarderont cependant pas à mettre la détermination de Marie Guyart à rude épreuve. Dès l'automne de son arrivée, une épidémie de petite vérole frappe les familles amérindiennes. Les Ursulines accueilleront et prendront soin des malades nuit et jour. Puis, ce sera les menaces récurrentes des attaques iroquoises qui dureront jusqu'en 1665 à l'arrivée du régiment Carignan-Salières (p. 199). Il y aura également des problèmes financiers ainsi que de communication. Marie Guyart sera d'ailleurs la première à mettre sur pied un dictionnaire algonquin.

Bien que les difficultés soient nombreuses, le présent ouvrage nous apprend que la détermination et la certitude de Marie Guyart quant à la raison de sa présence en Nouvelle-France n'ont jamais failli. Thérèse Nadeau-Lacour fera même le parallèle avec sa vie d'avant. Elle met en lumière le fait que Marie se soit préparée toute sa vie à affronter

les difficultés pour la réalisation de sa mission. Elle renforce ainsi sa conviction d'être là où Dieu a voulu qu'elle soit.

Grâce à énormément de correspondance, plus de 10 000 lettres écrites en 32 ans de résidence canadienne (p. 222), le legs à l'histoire est considérable. Sans ces traces écrites, il aurait été impensable d'avoir une idée aussi précise de ce qu'a été la vie de ces femmes en Nouvelle-France.

Marie Guyart de l'Incarnation a été béatifiée par le pape Jean-Paul II en 1980 « à cause de l'orientation spirituelle de sa vie et de son action » (p. 271), puis elle a été canonisée le 3 avril 2014 selon le rite des canonisations équipollentes qui la déclare sainte sans miracle avéré (p. 287). L'auteur offre la chance aux lecteurs de découvrir cette femme incroyablement courageuse et déterminée à travers le récit intime de ses écrits à son fils. Le style est clair, facile et le rythme est bon. Bien que l'auteur soit professeure spécialiste de théologie morale et spirituelle, l'ouvrage est historique et ne tombe pas dans les dogmes de la religion. Les connaissances et les spécialisations de l'auteur en faisaient la personne toute désignée pour rédiger une telle œuvre. Il faut lire ce livre fort intéressant si on veut en savoir davantage sur cette femme forte et incroyable qu'était Marie Guyart de l'Incarnation. Au-delà de l'héritage qu'elle nous a laissé, il y avait une femme, une mère, une visionnaire et une ambassadrice incroyable qui mérite d'être racontée encore et encore. Merci Thérèse Nadeau-Lacour pour ce rappel à la mémoire collective...

Johannie Cantin

L'Homme, Revue française d'anthropologie, « Connait-on la chanson? », n° 215-216, juillet-décembre 2015. Numéro spécial dirigé par Daniel Fabre et Jean Jamin. La revue *L'Homme* présente un ouvrage



collectif sous la direction de Daniel Fabre et Jean Jamin se penchant sur la chanson dans une perspective essentiellement anthropologique, sous différents aspects, au XX^e siècle essentiellement. Le numéro spécial est complété par quelques contributions hors dossier, un débat, des comptes rendus sur des sujets divers. C'est au terme de deux journées d'études du Laboratoire d'anthropologie et d'institution de la culture (LAHIC) qui se sont déroulées en février 2011 autour du blues, du jazz, du folksong, du rock'n'roll et de la variété américaine que les deux directeurs scientifiques ont décidé d'organiser un séminaire exploratoire sur la chanson populaire. Selon eux, le sujet n'avait été fouillé qu'aux confins de l'analyse littéraire. Le titre de ce numéro fait vraisemblablement écho à celui d'un article d'Edgar Morin paru dans le sixième numéro de *Communications* (1965 : p. 1-9), article qui a fait date dans la littérature théorique sur les objets-chansons. Le numéro spécial est aussi un écho au numéro 177-78 de *L'Homme* paru en 2006 et intitulé « Chanter, musiquer, écouter ». Depuis des décennies, des congrès, des conférences et des séminaires ont été organisés tant en France, au Québec que dans d'autres

pays, l'auteur de ces lignes y ayant lui-même participé. Des cours sur la chanson ont été offerts dès les années 1980 dans les études littéraires par André Gaulin au Québec. Les auteurs relèvent le séminaire et le centre de recherche sur la chanson de Christian Marcadet à Paris qu'ils estiment aussi discret. Cela ne signifie pas pour autant que le sujet ne fut pas exploré. Les travaux sur la chanson sont nombreux et fréquents, mais témoignent d'un intérêt relativement limité pour la poésie vocale et la chanson au niveau universitaire. Il ne faut guère penser que les auteurs vont à eux seuls modifier le champ des études sur la chanson et le faire accéder à un statut à la fois littéraire et académique que les travaux des 40 dernières années ne lui auraient pas apportés.

Si les auteurs soulèvent le fait qu'ils avaient étudié auparavant le statut ambigu de ce qu'ils nomment « chanson populaire », ils posent de manière simpliste la référentialité du genre omettant d'avoir consulté nos travaux à cet égard. (Voir De Surmont 2010).

Les auteurs de l'ouvrage collectif ont choisi de s'intéresser à trois grands types de situations : la composition, la performance scénique et la communauté écoutante et chantante. Ces trois thèmes sont présents dans les trames de chaque article parcourant une période approximative de 1750 à nos jours. Le bilan historiographique nous a semblé faible. On ne signale pas les travaux de Serge Lacasse, par exemple, lorsqu'il s'agit de parler des techniques de l'enregistrement. La définition de l'objet aurait pu s'inspirer des travaux de l'IASPM et de nos récentes réflexions.

Daniel Fabre ouvre le numéro spécial par un texte portant sur les relations entre la chanson et la nostalgie avec un style fort littéraire, soigné. L'attention se porte sur Jean-Jacques Rousseau. Anne Monjaret et Michela Niccolai s'intéressent ensuite à l'univers sonore des couturières parisiennes, les midinettes ou les grisettes, qui allaient *faire dinette* à midi. Paris est résolument le décor cen-

tral du répertoire de ces ouvrières, du moins tel qu'étudié dans l'article (voir p. 54-55). La contribution est rehaussée d'illustrations, essentiellement des cartes postales du début du XX^e siècle. Le corpus de chansons couvre tout le XX^e siècle. Ce répertoire décrit l'activité des midinettes fredonnant dans la rue ou sur le lieu de travail et constitue un certain reflet de la construction sociale de la féminité. Le chapitre suivant de Giordana Charuty est consacré à la correspondance entre Yvette Guilbert et le psychanalyste Sigmund Freud, une correspondance peu volumineuse mais qui a tout de même su inspirer l'auteure d'un article. Puis Patrick William s'intéresse à Django Reinhardt et à la chanson, notamment celle d'un Jean Sablon dont il souligne avec précisions et détails l'association avec l'apparition du microphone au milieu des années 1930.

Une contribution originale porte sur l'invention de la scène ouverte en France. Elle touche davantage l'histoire de l'activité chansonnière folk à Paris autour de la colonie américaine en place que l'histoire de la chanson comme telle. Nicolas Adell et Julie Hyvert font aussi le tour de la tradition des chansons compagnonniques. À partir d'une ethnographie des chants compagnonniques, l'article cherche à en resituer la logique à l'intérieur du champ des coutumes des différentes sociétés de compagnonnage. La contribution de Daniel Fabre, intitulée « Rock des villes et rock des champs », rappelle la formule « voix des villes ». Fabre y esquisse des pages de son adolescence avec un style mi-biographique teinté de micro-histoire, donnant l'impression au lecteur d'entrer dans un récit dont la littérarité rend la lecture plus agréable. Quelques observations sociologiques sur la consommation de la chanson par les garçons et par les filles sont dignes d'intérêt.

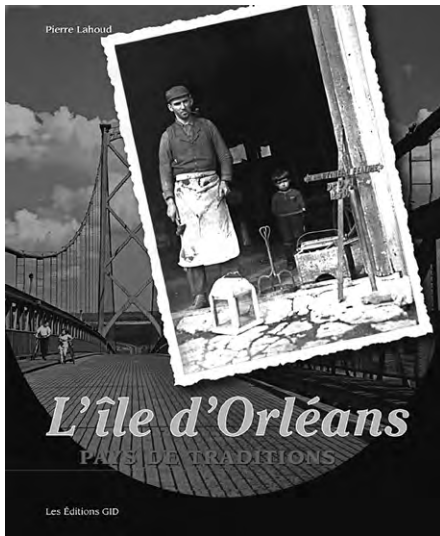
Si l'ouvrage collectif ne présente guère de nouvelles voies d'analyses théoriques des objets-chansons, s'il ne

renouvelle pas non plus la méthodologie, il n'en demeure pas moins qu'il présente une série d'études originales par des chercheurs peu connus dans le champ des études littéraires et musicologiques s'intéressant à la chanson. De nouveau, cela témoigne d'un fait certes avéré mais problématique, soit le cloisonnement des réseaux qui isolent d'excellents chercheurs des autres, donnant parfois l'impression que dans le circuit des musicologues et des littéraires sont souvent conviés les mêmes chercheurs au détriment de d'autres. Nous pensons notamment à Louis-Jean Calvet et Stéphane Hirschi pour n'en nommer que deux. La qualité de leurs travaux n'est évidemment pas un prétexte pour omettre de signaler au passage les dizaines d'auteurs qui s'intéressent à la chanson, ce que prouve cet ouvrage. Quant à savoir si les auteurs répondent à la question « Connait-on la chanson ? », il semble que la problématique ne soit pas soulevée si fréquemment et que les tentatives de conceptualisation de la chanson comme telle sont lacunaires et auraient gagné à citer notamment nos deux ouvrages *Vers une théorie des objets-chansons* et *Chanson, son histoire et sa famille dans les dictionnaires de langue française*, tous deux publiés en 2010.

Jean-Nicolas De Surmont

Pierre Lahoud. *L'île d'Orléans : pays de traditions*. Québec, Les Éditions Gid, 2014, 207 p. (Coll. « 100 ans noir sur blanc », n° 41).

Comment vivait-on sur l'île d'Orléans avant la construction du pont? Plusieurs experts ont abordé cette question selon différentes approches. Déjà auteur de plusieurs beaux livres sur le patrimoine québécois, l'historien Pierre Lahoud a réuni 200 photographies anciennes et révélatrices de la vie quotidienne



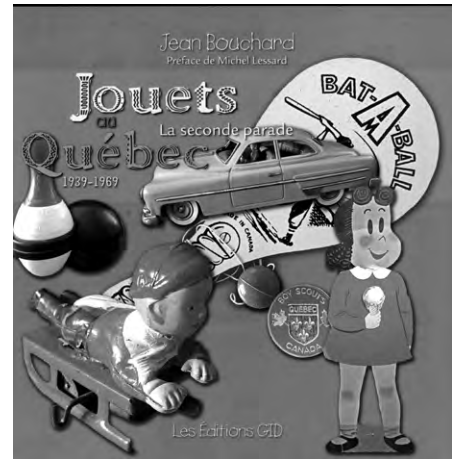
sur l'île au tournant du XX^e siècle, en insistant sur les maisons ancestrales, mais aussi en nous présentant dans le dernier chapitre des métiers, des activités ou des sites aujourd'hui disparus : on y redécouvre le travail du charron réparant la roue de bois d'une calèche (p. 37), le chantier maritime de Saint-Laurent (p. 132), ou même le traversier reliant la ville de Québec à Beaulieu, c'est-à-dire la pointe de Sainte-Pétronille, probablement durant les années 1920 (p. 156). Ce sujet n'est pas nouveau pour Pierre Lahoud, qui avait collaboré à la somme du professeur Michel Lessard, *L'île d'Orléans : aux sources du peuple québécois et de l'Amérique française* (Éditions de l'Homme, 1998).

Tout le premier chapitre porte sur l'érection du pont de l'île d'Orléans, qui fut « inauguré le 4 juillet 1935 et ouvert à la circulation le 6 juillet 1935 » (p. 15). On apprend qu'il s'agissait alors du « plus long pont suspendu du Canada » (p. 17), et qu'il se nommait au départ « Pont Taschereau », car les libéraux tenaient à ce qu'il porte le nom du premier ministre Louis-Alexandre Taschereau, qui non seulement était encore vivant, mais qui était toujours en fonction, et ce, depuis quinze ans (p. 15). Il en coûtait 50 sous de péage pour la traversée d'une automobile; les cultivateurs de l'île en étaient exemptés (p. 22).

Chacune des six municipalités de l'île d'Orléans a ici droit à son chapitre et la plupart des images datent d'environ une centaine d'années. La plus vieille photo de l'île d'Orléans daterait de 1858 et montre un écuyer devant sa maison de bois, à Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans (p. 42). On peut aussi y observer des vacanciers se reposant devant la plage de Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans, au milieu du XX^e siècle (p. 115), ou encore, situé au bord du fleuve, le majestueux Château Bel-Air — reconstruit deux fois et devenu plus tard le Manoir de l'Anse puis l'Auberge La Goéliche, à la suite de deux incendies dévastateurs (p. 152). On peut apprécier les clichés de plusieurs photographes éminents comme l'ethnologue Marius Barbeau (couverture et p. 79-80, 86-87, 172), le cinéaste Herménégilde Lavoie (p. 40), George A. Driscoll (p. 83, 163-165), Fred C. Würtele (p. 167), et même la photo-journaliste new-yorkaise Lisa Moser, qui fit en 1950 un reportage mémorable sur le Canada pour le magazine *Vogue* (p. 98-99).

L'ensemble nous permet de découvrir ce que l'on pourrait appeler « une autre île d'Orléans », dont nous ne soupçonnions pas l'existence. On regrettera seulement que l'historien Pierre Lahoud n'ait pas tenté d'estimer la date de plusieurs photographies rassemblées ici. Néanmoins, ses commentaires et le choix des images rares nous ravissent, non seulement par leur qualité visuelle mais aussi pour leur indéniable valeur patrimoniale. Ce magnifique livre de Pierre Lahoud sur *L'île d'Orléans : pays de traditions* me semble indispensable pour les bibliothèques publiques et scolaires.

Yves Laberge



Jean Bouchard. *Jouets au Québec 1939-1969, la seconde parade*. Québec, Les Éditions GID, 2017, 189 p.

Lorsque j'ai posé les yeux pour la première fois sur ce livre, il tombait une magnifique petite neige sur la ville de Québec et nous étions à un mois, jour pour jour, de Noël. Quoi de plus magique en cette période de l'année que de se replonger dans des souvenirs d'enfance avec un livre sur les jouets.

Une fois de plus, Jean Bouchard nous présente certains des plus beaux spécimens de sa gigantesque collection de jouets anciens. Il nous dévoile ici des jouets des années 1940 à 1970 en plus de nous expliquer comment étaient fabriqués certains d'entre eux, où on pouvait se les procurer et comment on y jouait.

Il s'agit en fait d'une suite magnifique de son premier livre paru en 2014. Il faut croire que les enfants de cette période accordaient une grande partie de leurs temps libres aux jeux et aux loisirs. À cette époque, le moindre objet pouvait vite devenir l'excuse idéale pour des heures de plaisir entre amis.

Les jouets présentés dans cet ouvrage sont répertoriés en différentes catégories. Les transports, les peluches, les loisirs d'hiver, les métiers à tisser et les tricotins, les jeux de cowboys, les bonbons, les collants et les héros du futur ne sont que quelques exemples.

La richesse de l'ouvrage tient également à la qualité des images et à la quantité de jouets présentés. Une fois de plus, le support utilisé est d'une très grande valeur. Jean Bouchard a trouvé le moyen de nous présenter un livre magnifique qu'il est impossible de simplement cacher dans une bibliothèque. C'est plutôt le genre d'ouvrage qu'il faut laisser à la vue afin que tous puissent y jeter un coup d'œil pour retomber en enfance le temps de regarder quelques pages.

L'ouvrage de Bouchard demeure très facile à lire, tout comme l'était son premier livre. Chaque chapitre débute avec une mise en contexte de la thématique puis l'auteur nous offre une foule d'exemples de jouets d'époque reliés à ce même thème. Les légendes de chaque illustration donnent aux lecteurs quelques précisions sur l'origine des jouets répertoriés.

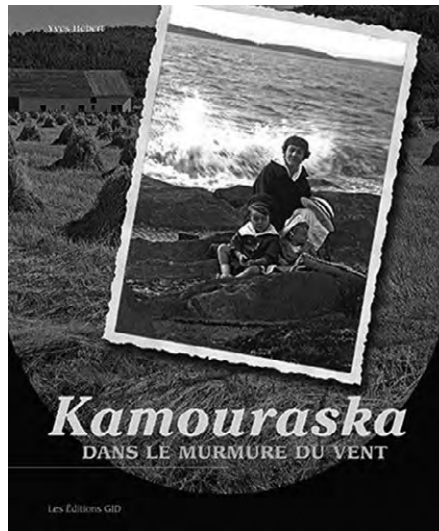
J'ai beau être venue au monde au début des années 1980, plusieurs jouets contenus dans ce livre me sont familiers. J'ai moi aussi eu la chance de jouer avec de nombreux ours en peluche, de collectionner des centaines de magnifiques collants, de jouer à des jeux de société, de glisser en traîneau sur la neige et de faire des châteaux de sable avec des chaudières de plastique.

Une enfance réussie est une enfance remplie de jouets. Retrouvez la vôtre, le temps d'une lecture...

Johannie Cantin

Yves Hébert. *Kamouraska dans le murmure du vent*. Québec, Les Éditions GID, 2014, 207 p. (Coll. « 100 ans noir sur blanc », n° 43).

Auteur prolifique — dont trois excellents livres sur la Côte-du-Sud — et historien de l'écologie au Québec, Yves Hébert fait revivre momentanément la grande époque des seigneuries de la région de Kamouraska, la linerie coopérative de



Sainte-Anne-de-la-Pocatière (p. 24), les usines de bois de Saint-Pacôme (p. 41), le couvent de Rivière-Ouelle (p. 169), la pêche à fascine pour capturer l'anguille à Kamouraska (p. 36). On retrouve un boucher ambulant tirant sa charrette (p. 42) et tant d'autres traditions et sites patrimoniaux.

Découvrir des lieux oubliés représente une dimension fascinante de l'histoire : ainsi, une photographie montre le hameau de Rivière-Manie, qui a disparu vers 1960 (p. 39); plus loin, on revoit aussi la croix de Tempérance de Saint-Denis-de-la-Bouteillerie, érigée afin de contrer l'alcoolisme, considéré comme un fléau (p. 127). Dans une autre section, on apprend même qu'il existait, autour de 1880, un service de traversier reliant Rivière-Ouelle à La Malbaie (p. 35).

Yves Hébert fait preuve d'une grande précision non seulement dans ses commentaires, mais aussi dans les dates et dans sa description des lieux-dits et des édifices anciens, qu'il identifie systématiquement sur les photographies — par exemple la Pointe-aux-Orignaux (p. 73) ou l'ancien château Kamouraska (p. 206). De plus, Yves Hébert a inclus dans son album plusieurs images rares des îles Pèlerin (p. 59, 79), de l'île aux Patins (p. 60) et de l'île de la Providence, non loin de Kamouraska (p. 61). En outre,

l'auteur réussit à rappeler l'historique de beaucoup d'édifices anciens de Kamouraska, dont quelques-uns existent toujours : l'ancien palais de justice (p. 70), le manoir des Casgrain (p. 71), mais aussi cette maison cossue de 1819 ayant appartenu à l'avocat québécois Adolphe-Basile Routhier, le parolier du chant national de 1880 qui allait devenir, un siècle plus tard, l'hymne national, *Ô Canada*, remplaçant l'ancien *God Save the Queen* (p. 69).

Si la région de Kamouraska peut sembler moins réputée que ses voisines immédiates, ce livre d'histoire visuelle permet d'en réaffirmer la richesse patrimoniale et la diversité. Et pas besoin d'être originaire de la Côte-du-Sud pour apprécier cet album assez emblématique du Québec rural d'autrefois. Ce *Kamouraska dans le murmure du vent* est sans doute le titre le plus instructif paru à ce jour dans la belle collection « 100 ans noir sur blanc ».

Yves Laberge

Henri-Émile Chevalier. *La perle de Cartier*. Saint-Jean-sur-Richelieu, Les Éditions réunis, 2017, 283 p.

La perle de Cartier est une biographie romancée écrite par Henri-Émile Chevalier (1828-1879), journaliste, bibliothécaire et homme de lettres français qui a publié de nombreux récits d'aventures. On y relate certains aspects de la vie de Jacques Cartier, célèbre navigateur.

Les Éditions réunis ont donc eu l'idée de rééditer cette œuvre captivante qui raconte l'histoire de Constance, fille adoptive de Jacques Cartier, et des nombreux bouleversements qu'elle vivra. Bien que son protecteur voudrait la voir mariée à un cousin sans histoire, celle-ci s'éprendra plutôt d'un dangereux et mystérieux seigneur.

Les coups de théâtre sont abondants dans ce roman de cape et d'épée.



Enlèvement, naufrage, combat, fuite, amour, passion, torture et évasion. Tous les éléments sont réunis pour vous tenir en haleine du début à la fin. La jeune héroïne devra faire preuve d'ingéniosité pour arriver à ses fins.

Les lecteurs seront projetés dans le temps entre les fortifications de Saint-Malo et les rives du Nouveau Monde. Impossible de ne pas se laisser imprégner par l'atmosphère incroyable qui se dégage de cette œuvre magnifique. L'auteur se dévoile à nous dans un style coloré et lumineux. Un peu honteuse de devoir admettre qu'il m'était jusqu'alors inconnu, je suis heureuse d'avoir fait sa connaissance à travers cette œuvre et je remercie les Éditeurs réunis sans qui cette découverte n'aurait pas été possible.

Une idée audacieuse que celle de rééditer l'œuvre d'un auteur ancien. Et pourquoi ne pas réitérer cette expérience plus d'une fois... Merci aux Éditeurs réunis d'avoir fait revivre cet ouvrage magnifique...

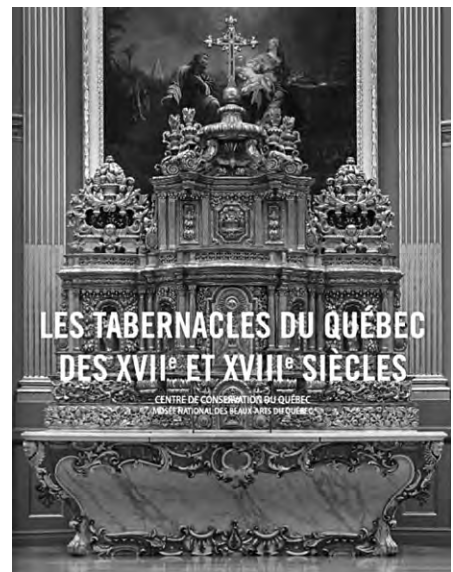
Johannie Cantin

Claude Payer et Daniel Drouin, avec la collaboration de Michel Élie et la contribution de Claude Belleau et Stéphane Doyon. *Les tabernacles du Québec des XVII^e et XVIII^e siècles*. Québec, Centre de conservation du Québec / Musée national des beaux-arts du Québec / Publications du Québec, 2016, xxiii+271 p.

Cette étude magistrale sur le mobilier liturgique des églises du Québec à l'époque de la Nouvelle-France peut être considérée comme une somme, autant sur l'art religieux que sur l'histoire du Québec à l'époque coloniale. Pour bien saisir l'importance patrimoniale de cet ensemble méconnu que l'on ne peut dissocier des débuts de la vie française en Amérique, il suffit de relire l'inventaire tracé dès la première page, dont nous reproduisons seulement un bref extrait : « Quatre-vingt-quatre tabernacles complets fabriqués au XVII^e et au XVIII^e siècle nous sont parvenus. De ce nombre, cinq ont été importés de France au XVII^e siècle et au début du XVIII^e. Quarante-neuf datent d'avant la Conquête, alors que les autres ont été exécutés dans la nouvelle colonie britannique entre 1760 et 1800 » (p. 1).

Ouvrage d'une grande rigueur, *Les tabernacles du Québec des XVII^e et XVIII^e siècles* se subdivise en cinq chapitres, montrant d'abord les meubles de culte qui furent importés de France au XVII^e siècle, pour ensuite inventorier successivement les églises de Québec et de l'Est, de la région de Trois-Rivières et du centre du Québec (en incluant Bécancour, Berthierville), et enfin de la grande région de Montréal.

L'évolution de l'art sacré ne s'est pas toujours faite linéairement, même si le nombre d'artistes-sculpteurs était relativement restreint en Nouvelle-France : décrivant successivement chaque création, Claude Payer et Daniel Drouin montrent très bien le caractère exceptionnel de certaines pièces comme le « grand modèle » de François Baillairgé, datant de 1797 et de style néoclassique,



à la basilique-cathédrale Notre-Dame de Québec (p. 135) — qui n'était ni le plus gros ni le plus grand, mais le plus original, car celui-ci rompt avec tout ce qui précéda. Par contre, l'exemplaire le plus grand qui subsiste (parmi ceux fabriqués en Nouvelle-France) serait situé à l'église Sainte-Famille, sur l'île d'Orléans (p. 110). Contre toute attente, on décrit également un autre spécimen de l'Immaculée Conception de Kaskaskia, aux États-Unis localisé à l'église, et qui rappelle l'étendue de la Nouvelle-France au XVIII^e siècle. Ce tabernacle similaire à ceux de nos églises québécoises qui voisinait le fleuve Mississippi serait l'œuvre d'un sculpteur de la famille Levasseur, dont les membres avaient décoré plusieurs paroisses du Canada français (p. 103).

Par l'étude des maîtres-autels de nos églises, nous pouvons comprendre le travail admirable de ces premiers artistes : sculpteurs, menuisiers et ornementalistes québécois, pour la plupart formés en France — comme Jacques Leblond de Latour, qui fit le voyage de Bordeaux vers Québec en 1690 (p. 63). Avec ce corpus sacré, nous remontons aux origines de l'art québécois et canadien, et les artistes étudiés dans ces pages font figure de pionniers. Ce sujet n'est pas nouveau dans l'histoire

de l'art québécois. On se souviendra de l'excellente monographie de René Villeneuve sur *Le tabernacle de Paul Jourdain* (Ottawa, Musée des beaux-arts du Canada, 1990, 94 p.). L'une des dernières sections recense toutes les pièces répertoriées, et chaque œuvre est localisée, datée et photographiée (p. 229-257). Le travail conjoint des trois coéditeurs et de tous les coauteurs permet au lecteur d'apprécier pleinement ce que l'on peut considérer comme le plus beau livre d'art paru au pays en 2016. Sur le plan visuel, la mise en pages est exemplaire : plusieurs des photographies occupent une pleine page, ce qui permet d'apprécier les détails des œuvres reproduites. Le texte, clair et accessible même au non-initié, rend à chaque pièce son historique, son originalité et son unicité. En sachant que ce patrimoine religieux doit être préservé et qu'il « ne reste debout au Québec que vingt-et-une églises construites avant 1800 » (p. 1), il importe que nos gouvernements, et particulièrement le ministère de la Culture, intensifient leurs efforts pour protéger et classer systématiquement tous ces monuments emblématiques et lieux de culte éminents, qui forment un patrimoine en voie de disparition. Qui plus est, on s'étonne que le ministère du Patrimoine canadien n'ait pas déjà reconnu l'ensemble de ces églises comme des « lieux historiques nationaux ».

Yves Laberge

Viviane Namaste. *Imprimés interdits. La censure des journaux jaunes au Québec, 1955-1975*. Québec, Les éditions du Septentrion, 2017, 238 p.

L'auteure nous offre ici une recherche vraiment intéressante en ce qui a trait à la publication des « journaux jaunes » au Québec sur une période d'environ vingt ans. Ces petits feuillets étaient



ainsi surnommés « journaux jaunes » en raison de la mauvaise qualité du papier sur lesquels ils étaient imprimés. Ils servaient essentiellement à documenter et à promouvoir la culture des cabarets et représentaient donc, aux yeux de la société et du clergé, le loisir, la sexualité, la vie artistique et la vie nocturne. Évidemment, ils étaient surtout très populaires dans les grands centres urbains tels que Montréal et Québec, mais des campagnes de dénonciation et de lutte aux « journaux jaunes » ont eu lieu dans des villes comme Rimouski, Sherbrooke, Rivière-du-Loup et Sept-Îles.

Les « journaux jaunes » ont, bien sûr, été la cible des groupes religieux, étant dépeints par ces derniers comme l'outil par excellence pour assassiner la moralité. Le maire Jean Drapeau de Montréal les a d'ailleurs accusés d'être responsables de la corruption des mœurs. Il demanda alors l'aide des citoyens afin de dénoncer les kiosques qui vendaient ce type de publication. Un comité de surveillance a même été mis sur pied à cet effet.

En 1955, il se produisit une véritable campagne de lutte contre le

blasphème, la vente des boissons alcooliques et l'ouverture des salles de spectacles et des commerces le dimanche. Sur une période de treize ans, c'est environ 150 revues à caractère dit « immoral » qui seront éradiquées. En 1966, la lutte se poursuit et on dénombra alors 3 000 publications saisies lors de l'Opération censure. L'argument premier de cette lutte acharnée était de protéger la jeunesse québécoise contre ces publications malsaines afin d'éviter leur influence néfaste. On orientait alors les jeunes vers des lectures à caractère principalement religieux. La lutte se poursuit jusqu'en 1975 et cette année-là, plusieurs cabarets et « journaux jaunes » disparurent du paysage québécois.

La recherche de l'auteure est fascinante. Le style littéraire est simple et accessible et le rythme du livre est parfait. Les documents visuels sont abondants et d'une excellente qualité. Viviane Namaste est professeure titulaire à l'Institut Simone-de-Beauvoir et titulaire d'une Chaire de recherche sur le VIH/sida et la santé sexuelle à l'Université Concordia. On ne pouvait s'attendre à autre chose qu'à une telle réussite littéraire de la part de l'auteure. À la lumière de cette recherche, doit-on s'étonner qu'il y ait encore une forme de censure au Canada de nos jours? Certaines publications écrites sont encore difficiles à obtenir, de nombreux sites Internet sont interdits ou inaccessibles au Canada et l'information mise à la disposition des citoyens fait l'objet de vérifications constantes. Nous sommes alors en droit de nous demander jusqu'où voulons-nous permettre à la censure de s'étendre. Alors que les événements tragiques contre la liberté d'expression se multiplient dans le monde, ce livre pousse à la réflexion et nous fait prendre conscience que la censure est un phénomène persistant contre lequel il faut se battre sans relâche.

Johannie Cantin

Alain, Pascal et Pierre Lahoud. *Curiosités de la Baie-des-Chaleurs*. Québec, Les Éditions Gid, 2018, 217 p.

Bélanger, Damien-Claude. *Thomas Chapais historien*. Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 2018, 222 p.

Brousseau, Yves et Guy Mercier (dir.). *Le Québec d'une carte à l'autre*. Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2018, 71 p. (Coll. « Géographie pédagogie »).

Cahiers Charlevoix. Études franco-ontariennes, 12. Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 2018, 290 p.

Champlain, Samuel de. *Récits de voyages en Nouvelle-France 1603-1632*. Réédition intégrale en français moderne. Introduction et notes par Mathieu d'Avignon. Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2018, 692 p.

Deschênes, Gaston et Pierre Lahoud. *Curiosités de la Côte-du-Sud*. Québec, Les Éditions Gid, 2018, 223 p.

Dessureault, Christian. *Le monde rural québécois aux XVIII^e et XIX^e siècles. Cultures, hiérarchies, pouvoirs*. Montréal, Fides, 2018, 432 p.

Duplessis, Gilbert. *La vie à l'île aux Coudres. Trois cents ans d'histoire*. Québec, Les Éditions Gid, 2018, 533 p.

Fournier, Marcel. *La contribution des pionniers de la ville de Paris au peuplement du Canada, 1617-1850*. Québec, Les éditions du Septentrion, 2018, 589 p.

Gagné, David et Pierre Lahoud. *Curiosités de Lévis*. Québec, Les Éditions Gid, 2018, 222 p.

Girard, Camil et Carl Brisson. *Reconnaissance et exclusion des peuples autochtones au Québec. Du Traité d'alliance de 1603 à nos jours*. Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2018, 265 p.

Guay, Jean-Herman et Serge Gaudreau. *Les élections au Québec. 150 ans d'une histoire mouvementée*. Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2018, 498 p.

Lalancette, Mario. *Port-Alfred en images*. Québec, Les Éditions Gid, 2018, 226 p.

Lamonde, Yvan. *Emerson, Thoreau et Brownson au Québec. Éléments pour comparaison des milieux intellectuels en Nouvelle- Angleterre et au Bas-Canada (1830-1860)*. Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2018, 135 p. (Coll. « Cultures québécoises »)

Lozier, Jean-François. *Flesh Reborn. The Saint Lawrence Valley Mission Settlements through the Seventeenth Century*. Montreal & Kingston, McGill-Queen's University Press, 2018, 438 p.

Mauray, Corinne. *Du parti pris des lieux dans le cinéma contemporain*. Akerman, Alonso, Costa, Dumont, Huillet... , Paris, Hermann Éditeurs, 2018, 262 p.

Mendel, David, François Tremblay et Judy Bross. *Charlevoix. Une tradition d'accueil*. Québec, Éditions Sylvain Harvey, 2018, 127 p. (Coll. « Guides Mendel »).

Michaud, Louise. *Portrait d'une époque à Lévis. J.B. Michaud & fils. Photographies de Jean-Charles Michaud, 1887-1949*. Québec, Les Éditions Gid, 2018, 71 p.

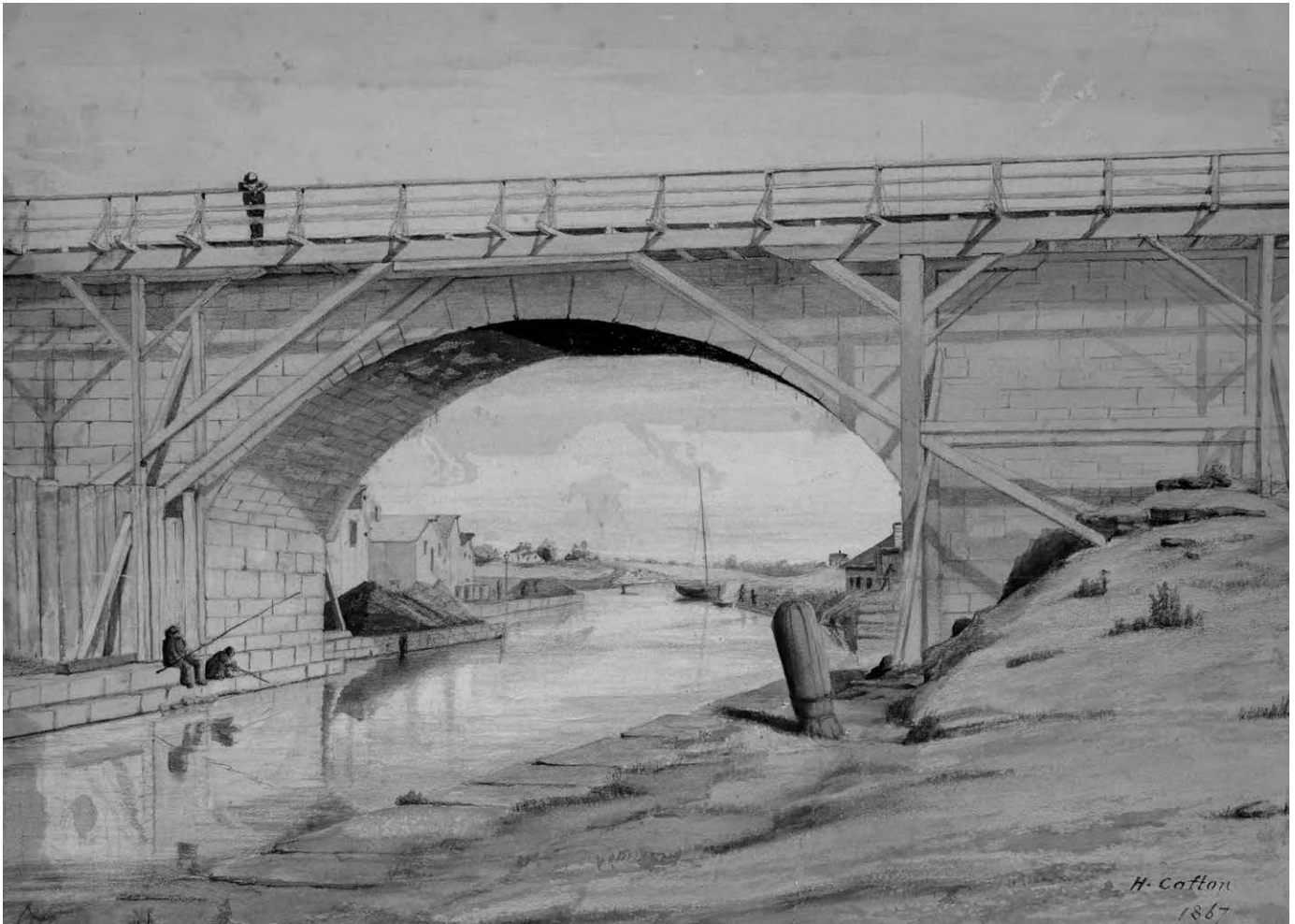
Morisset, Jean. *Sur la piste du Canada errant*. Montréal, Boréal, 2018, 362 p.

Porter, John R. *Raymond Brousseau et l'art inuit. Le parcours d'un artiste collectionneur*. Québec, MNBAQ/Varia, 2018, 279 p.

Trudel, Marcel. *Mythes et réalités dans l'histoire du Québec*. Tome 3. Montréal, Bibliothèque québécoise, 2018, 277 p.

Yelle, Jacinthe et Marcel Labelle. *Saint-Chrysostome. Au pays des pionniers*. Québec, Les Éditions Gid, 2018, 207 p. (Coll. « 100 ans noir sur blanc », 53).

Yves Beauregard



Henry Cotton (Saint-Petersbourg, Russie, 1817- Ottawa, 1877), *Vue du canal Rideau sous le pont des Sapeurs, Ottawa, 1867*; aquarelle sur papier, 31,5 x 41,3 cm. Signé en bas, à droite : H. Cotton / 1867. Don de William E. Stavert, 2017. 396. (Photo MNBAQ, Idra Labrie).

HENRY COTTON, À OTTAWA

Avec l'avènement de la Confédération canadienne, en 1867, Henry Cotton occupera, comme à Québec, les mêmes fonctions de greffier en chef au bureau du secrétaire auprès du gouverneur général, cette fois à Ottawa, où il décédera dix ans plus tard.

Dans son catalogue sur l'art et les artistes d'Ottawa, paru en 1993, l'archiviste Jim Burant affirme qu'Henry Cotton, installé dans la nouvelle capitale,

a exécuté « de nombreuses aquarelles d'Ottawa et de sa région, entièrement distinctes, du point de vue du style et de la composition, de celles qui avaient été produites ne serait-ce qu'une dizaine d'années plus tôt ». D'après Burant, ces aquarelles seraient conservées dans des collections privées de la région. Il est vrai que nos deux aquarelles, lavées en 1867, sont surprenantes en raison de leur point de vue inusité sur deux constructions

caractéristiques de la capitale, en l'occurrence le pont des Sapeurs et le tout nouvel édifice du parlement.

Le pont des Sapeurs, un ouvrage militaire robuste aménagé en 1827 au sud de la huitième écluse, enjambe le canal Rideau sur le site de l'actuel Château Laurier afin de faciliter la circulation entre les secteurs est et ouest d'Ottawa. Pour sa part, l'édifice du parlement, de style néogothique, construit à partir de 1859 d'après les



Henry Cotton (Saint-Petersbourg, Russie, 1817- Ottawa, 1877), *L'aile est de l'ancien édifice du Parlement, Ottawa, 1867* ou après; aquarelle sur papier, 40,4 x 33,8 cm. Don de William E. Stavert, 2017. 397. (Photo MNBAQ, Idra Labrie). Signé en bas, à droite : H. Cotton / 1867. Don de William E. Stavert, 2017. 396. (Photo MNBAQ, Idra Labrie).

plans de Thomas Fuller et Chilion Jones, avait été tout récemment inauguré par le gouvernement, soit en 1866.

Dans le premier cas, l'artiste s'est placé en contrebas du pont, en direction sud du canal, vers le bassin tournant. Sur le trottoir en bois du pont, il a campé un personnage qui, appuyé sur le garde-fou, regarde deux autres

figures qui pêchent sur le cours d'eau. Il est à noter qu'une réplique du pont des Sapeurs, aussi signée et datée de 1867, est conservée à la Metropolitan Toronto Reference Library. Dans le second cas, le peintre ne nous offre qu'une vue très partielle du prestigieux édifice, vers l'aile est et sans figure humaine, ouvrant au fond, à gauche, sur des bâtiments de la jeune

capitale nationale. Il est fort possible que Cotton, un fonctionnaire bien placé, montre cette partie de l'immeuble logeant son bureau. Dans les deux cas, l'aquarelliste traite, de façon détaillée, les ouvrages de maçonnerie et fait jouer dans la lumière chatoyante les tonalités douces de gris, de beige, de rose et de vert, couleurs inhérentes à la pierre ou à l'ardoise des toits.

Comme pour les deux vues de la place d'Armes, à Québec, livrées en 1855 (*Cap-aux-Diamants*, été 2018, p. 52-53), les deux aquarelles de Cotton lavées douze ans plus tard s'avèrent non seulement des œuvres artistiques de grande valeur, mais également des documents de première main sur deux monuments emblématiques d'Ottawa, à cette époque. En effet, le pont des Sapeurs a été démoli en 1912 tandis que l'édifice du parlement a été détruit dans un incendie, quatre ans plus tard.

En conclusion, il ne fait aucun doute que le don exceptionnel de cinq aquarelles d'Henry Cotton, de très grande qualité, de même que la vue de Lachine, viennent enrichir le corpus peint et dessiné de la collection nationale des représentations du Canada par

les peintres britanniques des XVIII^e et XIX^e siècles.

Mario Béland, msrsc, historien de l'art, avec la collaboration de Daniel Drouin, conservateur de l'art ancien et responsable de la collection d'art inuit

AZNAVOUR, LE QUÉBEC ET LE MONDE

Artiste universel, Charles Aznavour (1924-2018) aimait le Québec et se plaisait à répéter qu'il s'y sentait comme chez lui. On ne compte plus ses séjours sur notre continent. Dès 1948, Aznavour se produisit avec le pianiste et chanteur Pierre Roche (1919-2001) dans un numéro de duettistes qui durera quatre années. Si, à leurs débuts, Roche et Aznavour étaient snobés en France, le public montréalais et québécois appréciait leur bonne humeur et les adopta. Ils se produisirent régulièrement au Faisan doré, à Montréal, puis au cabaret Chez Gérard, à Québec. À partir de 1948, Roche et Aznavour composèrent ensemble leurs premières chansons, quelquefois bien ancrées dans la réalité du Canada français, avec des titres entraînants comme « Les filles de Trois-Rivières », « En revenant de Québec », mais aussi « Le feutre taupé » ou encore « Départ express ». Ce seront leurs premiers 78 tours, désormais réédités sur CD. Puis leurs chemins se séparèrent : Roche s'établira définitivement au Québec (il épousera Aglaé, une Québécoise, et animera le piano-bar de l'Auberge des gouverneurs de Sainte-Foy, de 1966 à 1986); Aznavour retournera en France au début des années 1950 dans l'espoir d'imposer son style, sa voix et son répertoire. Son succès sera planétaire à partir des années 1960; cette décennie sera son âge d'or.

Certains des premiers disques d'Aznavour reprenaient des compositions du tandem Roche et Aznavour, comme sur *Bravos du music-hall à Charles Aznavour* (1957).

Charles Aznavour, *Bravos du music-hall à Charles Aznavour* (1957). 10 titres, 33 tours, 25 cm. (Ducretet Thomson, 260 V 090).



Aznavour au Canada. (Collection de l'auteur).

Outre sa voix incomparable, deux caractéristiques distinguèrent Aznavour de bien d'autres artistes de son époque : son audace et son éclectisme. C'est ce qui l'amena à multiplier les rôles au cinéma (plus de 80 films) et à accepter les projets les plus inusités, comme ce disque méconnu de huit chansons licenciées qu'il composa avec le parolier Bernard Dimey pour être interprétées par Philippe Nicaud. Le titre était éloquent : *Chansons cu... rieuses* (orchestre de Jacques Loussier, disque 33 tours, 25 cm. Barclay 80158, 1961). Depuis 1955, Aznavour fréquentait occasionnellement cette veine sensuelle avec des chansons comme « Après l'amour »,

et plus tard « Isabelle », « Reste ».

Une anecdote résume bien l'humour d'Aznavour : dans une émission télévisée diffusée autour de 1987 sur Radio-Canada, le légendaire cabaretier Gérard Thibault (1917-2003) – autrefois propriétaire de Chez Gérard – annonçait qu'après avoir révisé tous ses anciens dossiers, il avait fait don de ses archives aux Archives nationales du Québec; il voulait profiter du passage du « Grand Charles » (comme on le surnommait autrefois) à Québec pour lui remettre en mains propres un chèque de redevances qu'il ne lui avait pas versé lors de son dernier passage au cabaret Chez Gérard, presque 40 ans plus tôt. Ce chèque



Différentes pochettes de disques au fil de la longue carrière de Charles Aznavour. (Au Canada, en diverses langues et même licenciées). (Coll. de l'auteur).

oublié, écrit à la plume et non encaissé, dormait dans les archives sans que personne ne l'ait même cherché. Pince-sans-rire, Aznavour considéra le chèque de quelques dollars de l'époque et demanda à Gérard Thibault, sans broncher : « Et les intérêts? » Tout le monde éclata de rire, y compris l'ami Pierre Roche, invité pour l'occasion.

AZNAVOUR EN D'AUTRES LANGUES

Aznavour aimait conquérir de nouveaux auditoires et adorait réenregistrer ses chansons en langues étrangères. À partir des années 1960, Aznavour fit paraître des 33 tours en anglais, puis en italien, en allemand, en espagnol, parallèlement à ses productions en français. Au Canada, on trouvait des éditions canadiennes de ses disques, en français et en anglais. Même son premier 33 tours en italien, *Aznavour italiano* (33 tours, Barclay CBLP

2080, 1964) existait dans une version différente pour le Canada, avec une pochette exclusivement en langue italienne.

Il existe plus d'une centaine de 33 tours de Charles Aznavour, car non seulement ses disques français paraissaient également dans une multitude de pays dans des pressages locaux et parfois sous de nouvelles pochettes, mais le chanteur reprit quelquefois ses plus récents succès dans la langue nationale où sortait tel nouveau disque. Quoi de plus logique que d'écouter « La mamma » et les mandolines de « Que c'est triste Venise » en italien? Et sa chanson faussement bilingue « For me, formidable » réécrite en anglais? Les sonorités sont parfois plus mélodramatiques en d'autres langues (pensons à « *Se ter-*

mino », cette magnifique adaptation en espagnol de « C'est fini », mais compte tenu du style aznavourien, ce n'est que tant mieux!

Son premier album enregistré devant un public est particulièrement intéressant sur le plan linguistique et pour ses arrangements inhabituels : ce spectacle daté du 19 novembre 1965 permet d'entendre Aznavour en tournée américaine, accompagné de seulement cinq musiciens, contrairement aux orchestrations plus élaborées (avec cordes et cuivres) qui caractérisaient alors ses récitals. Hélas! ce disque 33 tours ne se retrouve en CD que sur l'intégrale de 50 CD; il réunissait seize titres réarrangés dont « Le temps », « For me, formidable », « Et pourtant », « *Who Will Take my Place?* ». *The World of Charles Aznavour: All About Love, Recorded Live! At The Huntington Hartford Theatre Hollywood*, 33 tours stéréo. Reprise RS-6193 (Aussi pressé au Canada par The Campo Company Ltd, à Lachine).

D'autres chanteurs français suivront cette voie polyglotte : Gilbert Bécaud, Mireille Mathieu, France Gall, Joe Dassin et Barbara (en allemand), Johnny Halliday, Françoise Hardy et Léo Ferré (en italien). Des interprètes comme Dalida et Salvatore Adamo enregistreront en plus de six langues.

Yves Laberge

Pour en savoir plus :

Charles Aznavour

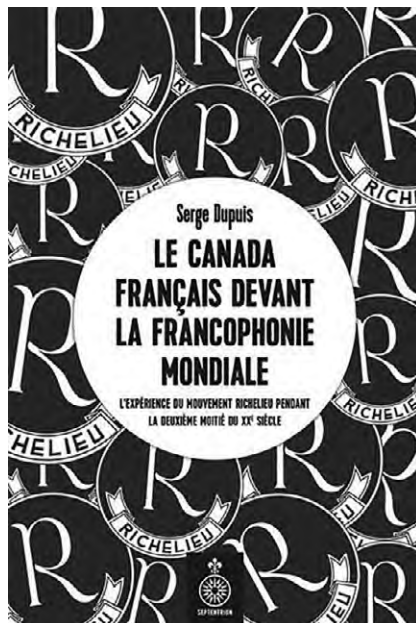
www.charlesaznavour.com/

BANQ. Fonds Gérard Thibault. [Vers 1920]-2002 - 9.8 mètre(s) linéaire(s) de document(s) textuel(s)

http://pistard.banq.qc.ca/unite_rechercheurs/description_fonds?panqsid=20100223154225614&P_classe=P&P_fonds=709&P_centre=03Q&P_numunide=1686&P_numunide2=824265

PRIX RICHARD-ARÈS DE L'ACTION NATIONALE

Le prix Richard-Arès de *L'Action nationale*, qui vise à promouvoir la culture nationale, a été remis à Serge Dupuis pour son essai *Le Canada français devant la francophonie mondiale : l'expérience du mouvement Richelieu pendant la deuxième moitié du XX^e siècle* publié aux éditions du Septentrion. Ce prix, doté d'une bourse de 1 000 dollars, récompense annuellement le meilleur essai publié au Québec qui s'est démarqué par son sujet et son engagement sur les questions nationales ou identitaires.



Titulaire d'un doctorat en histoire, Serge Dupuis est membre associé à la Chaire pour le développement de la recherche sur la culture d'expression française en Amérique du Nord (CEFAN) de l'Université Laval. Spécialiste de l'histoire sociale, politique et intellectuelle des relations du Québec à la Francophonie nord-américaine, il est l'auteur de nombreux articles et de *Plus peur de l'hiver que du Diable : une histoire des Canadiens français en Floride*.

En 2016, le prix Richard-Arès avait été décerné à Guillaume Rousseau pour son ouvrage *L'État-nation face aux régions* également publié aux éditions du Septentrion.

LES ARCHIVES DES AUGUSTINES ACCESSIBLES SUR LE WEB



Le Monastère des Augustines a inauguré, le 14 juillet dernier, un portail Web donnant un accès facile aux archives de cette communauté de religieuses hospitalières, qui remontent au début de la Nouvelle-France. Ce legs à la population du Québec compte un kilomètre linéaire d'archives et de livres anciens ainsi que plus de 40 000 artefacts provenant des 12 monastères-hôpitaux des Augustines. La réalisation du portail a été rendue possible grâce à un don de 200 000 \$ offert par Québecor.

Les fonds d'archives des Augustines comprennent des documents de différente nature : lettres patentes, annales de la communauté, correspondance des religieuses, registres des entrées en religion, registres des malades, photographies, etc. Ces pièces permettent, non seulement de reconstituer

l'histoire de la communauté religieuse, mais ils jettent aussi un éclairage sur l'histoire de la médecine et de la pharmacie au Québec, l'histoire régionale, l'histoire de l'architecture et de l'art, de la Nouvelle-France à aujourd'hui.

Les archives des Augustines comptent des biens patrimoniaux classés en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel. Sara Bélanger, historienne-archiviste responsable du Centre d'archives au Monastère des Augustines explique : « Ce sont des documents très fragiles, qui ont déjà plusieurs siècles d'existence et d'utilisation derrière eux. Leurs pages sont friables, déjà déchirées par endroits et marquées par le temps. Leur numérisation assure leur pérennité et le portail Web garantit leur accessibilité au grand public. »

La Fiducie du patrimoine culturel des Augustines, dont le principal bénéficiaire est la population du Québec, et Le Monastère des Augustines ont comme mission de préserver le patrimoine des douze monastères des Augustines et de le transmettre aux générations futures. La conservation des archives et des collections dans des conditions optimales, la classification, la numérisation et la diffusion de ces écrits et objets anciens sont sous la responsabilité de ces deux organismes.



L'historienne Catherine Ferland, instigatrice des Rendez-vous d'histoire de Québec. (Photo : Yves Beauregard).



UN VIF SUCCÈS POUR LA PREMIÈRE ÉDITION DES RENDEZ-VOUS D'HISTOIRE DE QUÉBEC

Inspiré d'un important festival qui se tient chaque année, au mois d'octobre, dans la ville de Blois, en France, l'événement Les Rendez-vous d'histoire de Québec a attiré plus de 1 300 personnes aux diverses activités tenues dans trois prestigieux sites patrimoniaux de la ville de Québec les 10, 11 et 12 août derniers. Le programme très varié de conférences, expositions, animations, projections de films et visites guidées s'inscrit dans la continuité des Rendez-vous de l'histoire de la Nouvelle-France, qui avait été présenté en 2107 dans le cadre des Fêtes de la Nouvelle-France à l'initiative de l'historienne Catherine Ferland.

La conférence inaugurale de l'historien français Éric Thierry a donné le ton. Une foule de quelque 200 personnes s'est pressée dans le petit auditorium de la Maison de la littérature pour entendre l'érudit parler de sa redécouverte d'un manuscrit inédit, attribué à Samuel de Champlain. Une quinzaine d'autres conférences portant sur divers sujets, allant de la vie des domestiques à Québec à la Coutume de Paris, en passant

par l'histoire des plantes et de la gastronomie, ont su séduire un public curieux provenant de la capitale, mais aussi de l'extérieur de la région.

Cette fin de semaine consacrée à l'histoire s'est conclue par une table ronde placée sous le thème « Faire connaître et aimer l'histoire », qui était animée par l'historienne Marie-Ève Ouellet. Le professeur émérite et spécialiste de la Nouvelle-France Jacques Mathieu et l'historien-éditeur Denis Vaugeois ont discuté de la place de l'histoire dans le monde contemporain et de la fonction sociale de l'historien, en soulignant la contribution de leur collègue Jacques Lacoursière à la vulgarisation de l'histoire nationale.

Face à la réponse très enthousiaste du public pour cette première édition des Rendez-vous d'histoire de Québec, les organisateurs entendent répéter l'expérience.

Jacques Saint-Pierre



« Départ des sœurs de la Congrégation de Notre-Dame au quai de l'île des Sœurs à bord du bac *Le Saint-Joseph* ». Photo anonyme noir et blanc (1957).
(Source : Archives de l'arrondissement de Verdun).

IL Y A 250 ANS L'ÎLE SAINT-PAUL DEVIENT « L'ÎLE AUX SŒURS »

L'archipel d'Hochelaga se trouve au cœur de la région métropolitaine de Montréal. Dans l'arrondissement de Verdun, une des îles de cet archipel fait partie du district électoral Champlain-L'Île-des-Sœurs. Cette appellation est un clin d'œil à l'histoire.

Des fouilles archéologiques ont bien montré l'occupation très ancienne des Premières Nations dans ce secteur. Mais cette présence reste sporadique. Lorsque Samuel de Champlain en fait la première description connue en 1603, il écrit : « Il y a encore une autre île qui est

proche de celle du nord, laquelle peut contenir quelque demi-lieue de long et un quart de large ».

L'île reste sans nom. En 1635, elle est incluse dans un vaste territoire s'étalant entre les actuelles rivières Richelieu et Châteauguay que l'intendant de

la Compagnie de la Nouvelle-France, Jean de Lauson, fait octroyer à son fils François et qui prendra le nom de seigneurie de La Cité. Vers 1647, cette seigneurie est transférée de François de Lauson à son frère Louis. Jusqu'au décès de ce dernier, en 1659, il y a peu de développement sur l'île que les habitants de Ville-Marie ont l'habitude de nommer île Saint-Paul en l'honneur de leur fondateur, Paul de Chomedey de Maisonneuve. Ce toponyme d'île Saint-Paul apparaît officiellement le 28 janvier 1664 lorsque l'île est concédée en parties égales à Jacques Le Ber, Claude Robutel et Jean de la Vigne.

Durant le siècle qui suit, les religieuses de la Congrégation de Notre-Dame (CND) s'intéressent de plus en plus à l'île Saint-Paul. Il faut comprendre que cette île fertile se trouve à proximité de la ferme Saint-Gabriel qu'elles exploitent en métairie sur leurs propriétés de la Pointe-Saint-Charles et que la traversée depuis cet endroit est relativement facile. En 1706, les sœurs acquièrent le fief de La Noue qui correspond à la partie centrale de l'île Saint-Paul originalement concédée à Claude Robutel. Dans les décennies qui suivent, la CND va augmenter ses propriétés sur l'île Saint-Paul grâce à diverses petites acquisitions. Selon l'historien Jacques Lacoursière qui a publié *L'Île-des-Sœurs. D'hier à aujourd'hui* en 2005, seuls les deux

tiers du fief Saint-Paul issus de la succession de Jacques Le Ber échappent au contrôle de la CND à la fin des années 1760.

Durant la guerre de la Conquête, la propriété de cette portion de fief connaît plusieurs changements. En 1758, Jean Le Ber de Senneville vend en son nom et en celui des autres membres de la famille Le Ber ses propriétés sur l'île Saint-Paul. En déboursant 75 000 £, le chirurgien-major Charles-Elemy-Joseph-Alexandre-Ferdinand Feltz en fait l'acquisition. Ce militaire de l'armée française, originaire d'Allemagne, espère retourner en France après la chute de la Nouvelle-France en 1760. Les autorités anglaises l'en empêchent afin qu'il soigne les soldats anglais blessés ou malades. Feltz choisit alors de vendre sa propriété de l'île Saint-Paul à Antoine Lapierre dit Baron. Dès mars 1763, Lapierre dit Baron rétrocède le dit terrain au chirurgien Feltz qui le remet en vente le 11 octobre suivant. Le capitaine de vaisseau Thomas Lynch en devient propriétaire pour la somme de 89 000 £.

Mais la fortune ne sourit pas au capitaine Lynch! Six plus tard, en août 1769, sa propriété de l'île Saint-Paul est saisie et doit être mise aux enchères. *L'Histoire de la Congrégation de Notre-Dame de Montréal* rapporte qu'à ce moment : « Il fut unanimement résolu que la Communauté vendrait plusieurs biens-fonds [...], afin de pouvoir ache-

ter l'île Saint-Paul, vu que nous avons déjà un tiers de cette île et que ce bien se trouvait à proximité ». Le contrat de vente par adjudication est signé le 25 août et il est ratifié par Guy Carleton, gouverneur de la colonie, le 20 octobre 1769.

Après la transaction, les religieuses développent la vocation agricole du lieu et la population commence à nommer l'île Saint-Paul, « l'île aux Sœurs ». Au XIX^e siècle, ce nom se répand. Par exemple, en 1834, la carte hydrographique du fleuve Saint-Laurent d'Henry Wolsey Bayfield utilise le toponyme *Nuns Island* pour désigner l'île. L'usage est si répandu que le *Bulletin* de 1916 de la Société de géographie de Québec note que l'île « est appelée indifféremment île des Sœurs ou île St-Paul ». Durant les années 1950, seul le toponyme île des Sœurs est utilisé dans la cartographie. Dernière trace d'une époque révolue, un décret gouvernemental annexe l'île Saint-Paul à la ville de Verdun en 1956. Les religieuses de la Congrégation de Notre-Dame quittent l'île en 1957; l'année précédente, elles avaient vendu l'île des Sœurs à la Québec Home and Mortgage Corporation. L'agriculture disparaît de l'ancienne île Saint-Paul et l'île des Sœurs devient un secteur résidentiel recherché, à proximité du centre-ville de Montréal.

François Drouin



MUSÉE RÉGIONAL DE VAUDREUIL-SOULANGES

(431, avenue Saint-Charles, Vaudreuil-Dorion)

Jusqu'au 21 décembre 2018.

Le quotidien en miniature

Jusqu'au 23 janvier 2019.

Le miroir capricieux

Diane Collet, artiste multidisciplinaire

Jusqu'au 4 août 2019.

Tiens ben ta tuque

POINTE-À-CALLIÈRE MUSÉE D'ARCHÉOLOGIE ET D'HISTOIRE DE MONTRÉAL

(350, place Royale, Vieux-Montréal)

Jusqu'au 6 janvier 2019.

Allô, Montréal! Les collections historiques de Bell

À partir du 5 décembre 2018.

La Petite Vie



MUSÉES DE LA CIVILISATION

(5, rue Dalhousie, Québec)

Expositions permanentes.

Le temps des Québécois

C'est notre histoire

Observer l'expo qui dérouté

Jusqu'au 17 février 2019.

De trappeurs à entrepreneurs

Oubliées ou disparues : Akonessen, Zitya, Tina, Marie et les autres

Jusqu'au 10 mars 2019.

Ici Londres

Jusqu'au 6 janvier 2019.

Sortir de sa réserve

MUSÉE McCORD

(690, rue Sherbrooke Ouest, Montréal)

Exposition permanente.

Porter son identité.

La collection de Premiers Peuples

Jusqu'au 10 février 2019.

Marisa Portese

CENTRE D'HISTOIRE DE MONTRÉAL

(335, place D'Youville, Vieux-Montréal)

Exposition permanente.

Traces. Lieux. Mémoires

Jusqu'au 24 mars 2019.

Expo extra!

Jusqu'au 1^{er} septembre 2019.

Explosion 67. Terre des jeunes.

MUSÉE DE L'AMÉRIQUE FRANCOPHONE

(2, côte de la Fabrique, Québec)

Expositions de référence.

La colonie retrouvée

Mutations

MUSÉE QUÉBÉCOIS DE LA CULTURE POPULAIRE

(200, rue Laviolette, Trois-Rivières)

Jusqu'au 19 septembre 2019.

Notre Far West

Souligne les 50 ans du Festival western de Saint-Tite.

Jusqu'au 13 septembre 2020.

Autour d'une broue : l'aventure de la bière au Québec

MUSÉE CANADIEN DE L'HISTOIRE

(100, rue Laurier, Gatineau)

Jusqu'au 20 janvier 2019.

Europe médiévale - Pouvoir et splendeur

Jusqu'au 14 avril 2019.

Notman, photographe visionnaire

Jusqu'au 30 juin 2020.

Au-delà du Bluenose - La collection William James Roué

MUSÉE NATIONAL DES BEAUX-ARTS DU QUÉBEC

(1, avenue Wolfe-Montcalm, Québec)

Jusqu'au 24 février 2019.

Rafael Lozano-Hemmer

Solar Equation

Jusqu'au 6 janvier 2019.

Marcel Barbeau

En mouvement

À partir du 15 novembre 2018.

350 ans de pratiques artistiques au Québec

D'où venons-nous? Que sommes-nous? Où allons-nous?



MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE MONTRÉAL

(1379-1380, rue Sherbrooke Ouest, Montréal)

Jusqu'au 6 janvier 2019.

Resplendissantes enluminures

Livres d'Heures du XIII^e au XV^e siècle dans les collections du Québec

Jusqu'au 24 février 2019.

Alexander Calder

Un inventeur radical

MUSÉE DE LA GASPÉSIE

(80, boul. Gaspé, Gaspé, Québec)

Exposition permanente.

Le grand large - Exposition

Gaspésie le grand voyage

Jusqu'au 31 mars 2019.

Madame Bolduc en tournée

EXPORAIL, LE MUSÉE FERROVIAIRE CANADIEN

(110, rue Saint-Pierre, Saint-Constant)

Exposition permanente.

Arrête, regarde, écoute : train en vue

Jusqu'au 6 janvier 2019.

Grandes guerres. Grandes femmes

MUSÉE MARIUS-BARBEAU

(139, rue Sainte-Christine, Saint-Joseph-de-Beauce)

Expositions permanentes.

Céramique de Beauce

La Beauce : mythes et réalité

Jusqu'au 6 janvier 2019.

Paul Béliveau

Les réminiscences

Johanne Maheux

Il était une voie

MUSÉE DE LA MÉMOIRE VIVANTE

(710, avenue De Gaspé Ouest, Saint-Jean-Port-Joli)

Expositions permanentes.

Philippe Aubert de Gaspé. L'héritage remarquable d'un « ancien Canadien »

Cueillettes d'hier et d'aujourd'hui

Vie de quartier. Mémoires de la basse-ville de Québec

Souvenirs de table

MUSÉE DES RELIGIONS DU MONDE

(900, boul. Louis-Fréchette, Nicolet)

Jusqu'au 31 mars 2019.

L'arche de Noé selon Claude Lafortune

Jusqu'au 14 octobre 2019.

Maudite boisson

Yves Beauregard

PARTAGEZ NOS TRÉSORS!

Suite à la réorganisation de ses espaces,
CAP-AUX-DIAMANTS est heureuse de partager
les grands crus de ses réserves.

Nous vous offrons la chance de vous procurer les numéros
antérieurs au prix exceptionnel de 5\$ + taxes
& manutention.

ATTENTION

Les numéros de l'année en cours sont au prix régulier de 9,50\$

QUANTITÉS LIMITÉES

Rien de plus simple,
téléphonez-nous : 418-656-5040

OFFRE D'ABONNEMENT

ABONNEMENT :

1 an : 35\$ | 2 ans : 60\$ (taxes incluses)

Institution : 1 an : 45\$ | 2 ans : 80\$ (taxes incluses)

Frais de poste et de manutention inclus. • Tarifs valides au Canada seulement.

Pour commander :
(418) 656-5040

- Je m'abonne pour 1 an / 2 ans
 J'abonne un(e) ami(e) pour 1 an / 2 ans

MODE DE PAIEMENT :

- chèque Visa MasterCard

Nom _____
Adresse _____ App. _____
Ville _____ Code postal _____
Téléphone () _____
Courriel _____

N° de carte

Exp. _____

Signature _____

CAP-AUX-DIAMANTS, C.P. 26, Haute-Ville, Québec (Québec) G1R 4M8
(418) 656-5040 • revue.cap-aux-diamants@hst.ulaval.ca



ET DE LA RÉDACTION

GURIES DE PROLE
HIER ET D'AUJOURD'HUI

CHANTRE DE LA MODERNITÉ. M.J.

GRAND MAÎTRE DE LA TRADITION

PREMIÈRES LOGES DE L'HISTOIRE

LE ROI DU CABARET

LES FILLES, LES URSLINES

AN DE SOINS HOSPITALIERS, L'H

AGER LE CORPS ET SAUVER L'AM

LESTINES DE QUÉBEC

45	AU MUSEE DU QUÉBEC	71
49	AGENDA DES EXPOSITIONS	77
	LE CARNET DES SOCIÉTÉS	78
55	Page couverture	



Société de généalogie de Québec
fondée en 1961

Besoin d'aide pour vos recherches généalogiques ?

Le Service de recherche et d'entraide de la Société de généalogie de Québec offre les services suivants :

- Confection de lignées ascendantes reproduites sous forme de parchemins homologués.
- Recherche d'actes de baptême, de mariage ou de sépulture (1621-1940).
- Recherche de contrats notariés de divers types : mariage, acquisition, vente, etc. (1640-1799).
- Transcription en français de documents anciens du XVII^e au XIX^e siècles.

Pour plus de détails, consultez notre site Web :
www.sgq.qc.ca, onglet « Service de recherche ».



Société généalogique canadienne-française



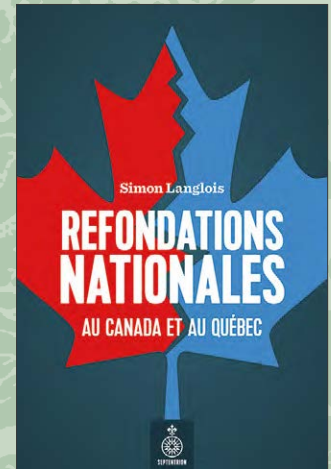
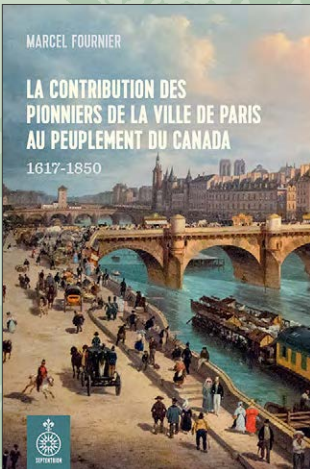
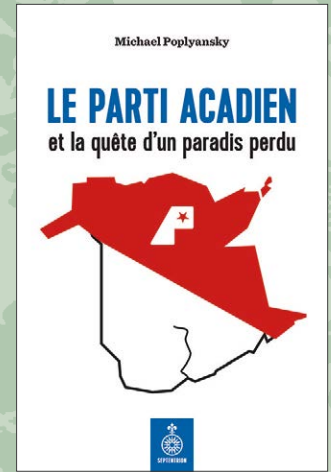
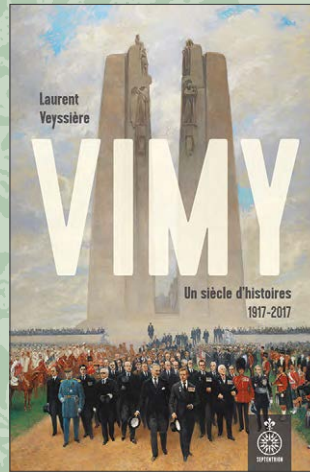
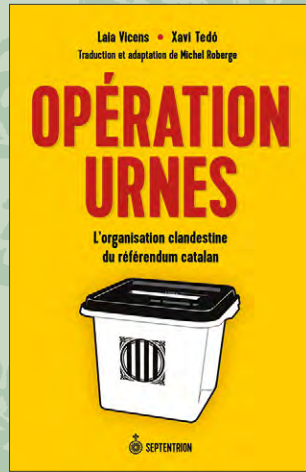
75 ans au service de nos membres



- ◆ Fonds d'archives privées
- ◆ Archives iconographiques
- ◆ Périodiques généalogiques du Québec, du Canada, des États-Unis et d'Europe
- ◆ Monographies familiales et paroissiales
- ◆ Revue trimestrielle les Mémoires
- ◆ Conférences mensuelles et formations



3440, rue Davidson, Montréal (Québec) H1W 2Z5
Téléphone : 514-527-1010 - Courriel : info@sgcf.com
www.sgcf.com



TOUJOURS LA RÉFÉRENCE EN HISTOIRE AU QUÉBEC

www.septentrion.qc.ca

